

Rapport de la

DOUZIÈME CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTRÊME-ORIENT

Tokyo (Japon) 17-27 septembre 1974



ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Etats Membres de la FAO pour la région Asie et Extrême-Orient (au 27 septembre 1974)

Bangladesh	Japon	Philippines
Birmanie	Laos	République khmère
Chine	Malaisie	Royaume-Uni
Corée, République de	Maldives	Sri Lanka
Fidji	Mongolie	Thaïlande
Inde	Népal	Viet-Nam, République du
Indonésie	Pakistan	

Etats Membres de la FAO dans la région du Pacifique du sud-ouest (au 27 septembre 1974)

Australie	Fidji	Nouvelle-Zélande
Etats-Unis d'Amérique	France	Royaume-Uni

Date et lieu des Conférences régionales de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient:

Première	—	Bangalore, Inde, 27 juillet - 5 août 1953
Deuxième	—	Kandy, Ceylan, 20-25 juin 1955
Troisième	—	Bandung, Indonésie, 8-18 octobre 1956
Quatrième	—	Tokyo, Japon, 6-16 octobre 1958
Cinquième	—	Saigon, Viet-Nam, 21-30 novembre 1960
Sixième	—	Kuala-Lumpur, Malaisie, 15-29 septembre 1962
Septième	—	Manille, Philippines, 7-21 novembre 1964
Huitième	—	Séoul, Corée, 15-24 septembre 1966
Neuvième	—	Bangkok, Thaïlande, 4-15 novembre 1968
Dixième	—	Canberra, Australie, 27 août - 8 septembre 1970
Onzième	—	New Delhi, Inde, 17-27 octobre 1972
Douzième	—	Tokyo, Japon, 17-27 septembre 1974

RAPPORT

de la

DOUZIEME CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Tokyo, Japon

17-27 septembre 1974

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Rome, 1975

TABLE DES MATIERES

	<u>Paragraphes</u>
RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS	
INTRODUCTION	1 - 12
DECLARATION INAUGURALE PRONONCEE PAR M. ROY I. JACKSON, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT	13 - 20
DECLARATION DE M. D.L. UMALI, SOUS-DIRECTEUR GENERAL/REPRESENTANT REGIONAL POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT	21 - 26
DECLARATION DE M. G. BULA HOYOS, PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO	27 - 31
ALLOCUTION DE M. J.P.B. MARAMIS, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CESAP	32 - 35
RESUME DES EXPOSES NATIONAUX	36 - 50
QUESTIONS DECOULANT DE LA RECENTE SESSION DE L'ONU ET DE LA DIX-SEPTIEME CONFERENCE DE LA FAO	
- Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international	51 - 53
- Conférence mondiale de l'alimentation	54 - 60
- Ajustement agricole international	61 - 65
- Sécurité alimentaire mondiale	66 - 77
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL	
- Examen des activités du Programme alimentaire mondial dans la région	78 - 85
RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE	86 - 87
DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION: PERSPECTIVES ET STRATEGIES	
- DD2: Examen critique à mi-temps de la décennie	88 - 97
PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION	
- Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie	98 - 113
- Accroissement et régularisation de la production agricole dans les zones non irriguées	114 - 131
- Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accrois- sement de la production	132 - 142
- Approche intégrée du développement agricole et rural	143 - 153
PROGRAMME DE LA FAO DANS LA REGION ASIE ET EXTREME-ORIENT	
- Programme et activités	154 - 160
- Domaines prioritaires	161 - 168
- Structure et mécanisme des activités de la FAO dans la Région	169 - 176
- Programme mixte FAO/CESAP	177 - 184

Paragraphes

CONCLUSIONS DE LA SESSION

- Récapitulation des débats par le Sous-directeur général/Représentant régional	185 - 188
- Adoption des résolutions	189
- Date et lieu de la treizième Conférence régionale FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient	190
- Clôture de la Conférence	191 - 192

ANNEXES

- A - Ordre du jour
- B - Liste des participants
- C - Liste des documents
- D - Déclaration inaugurale prononcée par M. Roy I. Jackson, Directeur général adjoint
- E - Déclaration de M. D.L. Umali, Sous-directeur général, représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
- F - Déclaration de M. G. Bula Hoyos, Président indépendant du Conseil de la FAO
- G - Rapport du Comité technique

RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS

A. RESOLUTIONS

RESOLUTION 1/74: ENGRAIS CHIMIQUES ET PESTICIDES

LA CONFERENCE REGIONALE

Notant avec une préoccupation extrême la difficulté que les pays de la Région éprouvent à se procurer les engrais chimiques et pesticides nécessaires en quantités adéquates et à des prix raisonnables;

Accueillant avec gratitude l'initiative prise à ce propos par la CESAP, l'ECOSOC et la FAO;

Notant avec satisfaction la contribution fournie par la Nouvelle-Zélande au Fonds commun d'engrais créé sous les auspices de la FAO;

Appelant l'attention sur le fait que les engrais chimiques et les pesticides jouent un rôle essentiel et critique dans l'accroissement de la production alimentaire, accroissement qui devra être important et rapide car, sinon, beaucoup d'êtres humains souffriront et seront peut-être victimes de la famine et de la malnutrition;

Décide:

- a) de faire appel aux pays producteurs et exportateurs d'engrais et pesticides et aux pays exportant les matières premières de la fabrication des engrais et pesticides pour qu'ils se préoccupent d'urgence des besoins des pays de la Région et prennent toutes les mesures de coopération qui facilitent aux pays en développement d'Asie et d'Extrême-Orient l'obtention d'engrais et pesticides en quantités adéquates et à des prix raisonnables;
- b) d'inviter les pays donateurs à contribuer généreusement au Fonds commun d'engrais et à apporter un appui efficace au Système international d'approvisionnement en engrais, ainsi qu'à aider les pays en développement à tirer pleinement parti de leur capacité existante et potentielle de fabrication d'engrais et pesticides.

RESOLUTION 2/74: LE PETIT AGRICULTEUR ET LE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

LA CONFERENCE REGIONALE

Consciente que les efforts qu'accomplissent les agriculteurs les plus aisés dans les régions bien dotées pour donner un essor à la production agricole de la Région, doivent être renforcés et soutenus par un effort beaucoup plus général des masses rurales;

Notant qu'il est urgent pour la Région que les pays puissent mobiliser activement pour la production alimentaire la vaste main-d'oeuvre agricole sous-utilisée qui comprend les paysans pauvres, les fermiers, les métayers, les pêcheurs et les ouvriers agricoles sans terres;

Reconnaissant que les problèmes de ces catégories de producteurs agricoles à faible revenu de la Région sont extrêmement complexes, que des millions d'entre eux sont privés des ressources qui leur permettraient de s'élever au-dessus du niveau de subsistance, que les cadres agraires et institutionnels qui les entourent sont souvent défavorables et injustes à leur égard, et qu'en conséquence il y a identité entre ces objectifs d'intensification de la production et les fins de justice sociale;

Estimant qu'un développement agricole et rural intégré, ayant pour buts une planification et un fonctionnement coordonnés des systèmes économiques et socio-politiques, des infrastructures, de la fourniture de ressources et des approvisionnements, est indispensable pour que les pays de la Région puissent opérer une réelle transformation de la capacité de production, du revenu et de la qualité de la vie de ces populations;

Reconnaissant que le développement rural et agricole intégré en général et la promotion des paysans pauvres en particulier nécessitent une expérimentation soigneuse, des recherches systématiques, des consultations au niveau du terrain, une planification à l'échelon local, des projets d'action sur le terrain et des activités consécutives au plan régional;

Consciente que ces entreprises exigent sans délai des ressources et des crédits supplémentaires, et que la plupart des pays en développement de la Région, aux prises avec un déficit alimentaire critique et une augmentation brutale des prix des facteurs de production, sont incapables d'accroître efficacement le nombre des participants actifs au processus de développement dans les zones rurales sans une aide de l'extérieur;

Accueillant avec satisfaction l'effort accompli par le Gouvernement du Japon, en réponse à l'initiative de la FAO touchant la création du Centre de développement rural intégré pour l'Asie, pour envoyer conjointement avec la FAO des équipes d'exploration dans douze pays et pour rechercher d'autres moyens de venir en aide aux pays de la Région en matière de développement rural intégré;

Louant les mesures prises récemment par un certain nombre de pays de la Région, à l'initiative conjointe du personnel régional de la FAO et du projet régional du PNUD, pour organiser des consultations au niveau du terrain sur les problèmes et la promotion des petits agriculteurs;

Notant en outre que les efforts, expériences et projets nationaux bénéficieraient d'une coopération, d'échanges d'expérience et d'une action concertée entre les pays de la Région;

Décide

a) de recommander au Directeur général de la FAO, aux organisations internationales comme le PNUD, la BIRD, la BAD, et aux institutions bilatérales et bénévoles de mettre davantage l'accent sur les grands projets ainsi que sur les projets expérimentaux d'action sur le terrain à l'intention des paysans pauvres, des pêcheurs, pour le développement des petites agro-industries, ou autres projets destinés à ce type de producteurs et aux travailleurs agricoles sans terres, et d'affecter à cette fin des ressources supplémentaires;

b) de demander au Gouvernement du Japon de continuer à aider la FAO, pour ce qui concerne la création du Centre de développement rural intégré pour l'Asie, à organiser une réunion d'experts chargés de réaliser une étude approfondie des activités éventuelles de ce Centre à partir de l'identification des problèmes d'intérêt commun et des priorités d'action;

c) de recommander en outre au Directeur général de la FAO et au PNUD de poursuivre et de renforcer les activités entreprises par la FAO dans la Région pour développer la coordination régionale, l'expérimentation, la formation, les consultations, etc., en vue de la promotion intégrée du petit paysan pauvre.

RESOLUTION 3/74: STRUCTURE ET MECANISME DES ACTIVITES DE LA FAO DANS LA REGION

LA CONFERENCE REGIONALE,

Ayant examiné le programme et les activités de la FAO en Asie et Extrême-Orient, tels qu'ils sont présentés par le Sous-directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient, dans le document FERC/74/10;

Rappelant

a) que la onzième Conférence régionale de la FAO avait jugé urgent de créer un comité technique qui rendrait compte à la Conférence régionale des priorités et des programmes de travail de la FAO dans la Région (par. 189 du Rapport) et avait estimé également que les organismes techniques régionaux devraient devenir les instruments efficaces d'un mécanisme par lequel les Etats Membres pourraient participer à la conception systématique, à la définition et à l'étude des domaines prioritaires dans lesquels les activités de la FAO doivent se concentrer et

b) que la Conférence de la FAO à sa quatorzième session (1967) avait mis l'accent sur deux faits importants:

- l'importance croissante des Conférences régionales en tant qu'instances supérieures pour l'examen des problèmes spécifiquement régionaux, et
- la nécessité d'établir des relations effectives entre les Conférences régionales d'une part, les organismes techniques régionaux et les Commissions économiques régionales des Nations Unies d'autre part;

Notant avec satisfaction que les domaines prioritaires pour la Région, définis à l'origine par la onzième Conférence régionale (New Delhi, 1972) ont été incorporés dans le Programme de travail et budget du Directeur général pour 1974/75 et approuvés par la Conférence de la FAO à sa dix-septième session;

Notant également la préoccupation générale exprimée par les Etats Membres, dans leurs exposés nationaux aussi bien que dans les débats de la Conférence, selon laquelle la FAO devrait répondre plus complètement aux besoins des Etats Membres de la Région, qu'elle devrait être plus efficace dans la recherche de solutions et le processus de prise de décisions touchant les problèmes de la région, et que les ressources consacrées à cette fin au sein de la Région devraient être renforcées, comme il convient dans le contexte du programme unifié.

Soulignant que le problème de la rationalisation de la structure et du mécanisme des activités de la FAO dans la Région doit être envisagé sous l'angle fonctionnel et sous l'angle opérationnel;

Décide de recommander au Directeur général et au Conseil de la FAO:

a) que la pratique du Comité technique en tant qu'élément de la Conférence régionale soit maintenue et organiquement rattachée (i) aux organismes techniques et (ii) à la Conférence régionale;

b) qu'une liaison permanente et fonctionnelle soit créée entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux;

c) que, grâce à cette liaison, les contributions apportées par les organismes techniques dans leurs domaines prioritaires et activités de secteur soient directement utilisées par la Conférence régionale pour l'établissement d'un système général de priorités régionales sur lequel la FAO pourrait fonder son programme unifié de travail dans la Région;

d) que les organismes techniques régionaux statutaires, entre autres fonctions importantes, s'emploient donc à choisir leurs domaines prioritaires sectoriels et leurs activités prioritaires à l'intérieur de ces domaines;

e) que la Conférence régionale, par l'intermédiaire du Comité technique, fasse la synthèse de ces domaines et activités sectoriels pour établir un système général de priorités régionales qui guiderait le Directeur général de la FAO dans l'établissement de son programme de travail et budget pour la Région;

f) que soient créées deux nouvelles commissions régionales, à savoir:

i) une Commission régionale de l'amélioration des cultures et de la productivité de l'exploitation et

ii) une Commission régionale du développement intégré (voir page 42 du Rapport de la onzième Conférence régionale);

g) qu'il soit établi ainsi, entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux, une interaction fructueuse grâce à laquelle les Etats Membres, dans tous les secteurs pertinents et à tous les niveaux appropriés, pourront participer utilement à l'exercice de programmation aboutissant à la mise au point des programmes de la FAO dans la Région, programmes structurés autant que possible de la base vers le sommet;

h) que les règlements et procédures de l'Organisation sanctionnent et mettent à effet cette liaison fonctionnelle entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux;

i) que le Bureau régional serve de point focal et, dans la mesure du possible et si besoin est, d'instrument de mise en oeuvre des programmes définis par la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux.

B. RECOMMANDATIONS

I. Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international

Les organisations internationales, quand elles établissent des programmes dans la ligne des principes de la Déclaration et du Programme d'action, devraient prévoir à l'avance, dans toute la mesure du possible, les problèmes économiques et sociaux qui se font jour.

II. Sécurité alimentaire mondiale

1) Il faut assurer aux pays en développement de la région une aide bilatérale et internationale sous toutes les formes, technique et financière, comportant notamment la fourniture d'engrais et autres inputs, afin d'accroître la production alimentaire.

2) En attendant que l'on puisse assurer un excédent de production en sus des besoins courants, les déficits de l'approvisionnement des pays en développement de la Région devront être comblés par l'aide alimentaire, notamment à crédit.

3) Pour que le plan de sécurité alimentaire mondiale puisse réussir, il faut s'assurer la participation de tous les grands pays producteurs et consommateurs, qui devront fournir tous les renseignements pertinents nécessaires pour le système d'information amélioré que l'on se propose de mettre en place.

III. Ajustement agricole international

- 1) En préparant le projet de stratégie de l'ajustement agricole international envisagé, on prendra en considération les débats et décisions de la Conférence mondiale de l'alimentation.
- 2) En révisant les lignes d'orientation, il faudra tenir pleinement compte des nouvelles théories que concrétise le Programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international, et des propositions de la CNUCED sur la régularisation et l'expansion des échanges de produits agricoles.
- 3) Si les crédits le permettent, il faudra multiplier les monographies nationales sur l'ajustement agricole.

IV. Programme alimentaire mondial

Etant donné que les ressources du PAM affectées par le Programme, depuis sa création, aux pays de la Région Asie-Extrême-Orient sont plutôt faibles par comparaison avec les autres régions, il conviendrait d'accroître l'aide alimentaire du PAM à la Région.

V. Programme mixte FAO/CESAP

Le programme de travail de la Division mixte devrait être examiné en détail par le Conseil de la FAO et les comités intéressés avant approbation officielle par la Conférence de la FAO.

VI. DD2: Examen critique à mi-temps de la décennie

- 1) En jugeant l'évolution du secteur agricole, il ne faut pas perdre de vue le fait que la tendance à long terme de la production et de la productivité agricole est ascendante.
- 2) Dans toute réévaluation du développement international, il faut se préoccuper (i) d'améliorer la situation du petit exploitant et de sa famille en relevant la productivité des petites exploitations, (ii) d'adopter des technologies peu coûteuses et d'utiliser les techniques et produits améliorés qui existent déjà dans la Région; (iii) d'améliorer les structures institutionnelles et (iv) de l'importance stratégique du secteur rural et de la mise au point d'indicateurs du développement rural, économique et social.

VII. Les problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie

- 1) La FAO devrait aider les Etats Membres à promouvoir ou entreprendre des études sur la mise en valeur globale des bassins hydrographiques, portant non seulement sur la mise en valeur des disponibilités en eau à des fins agricoles, mais aussi sur l'aménagement rationnel des bassins versants, la lutte contre l'érosion des sols et la réduction de cette érosion, la maîtrise des crues et le drainage, l'utilisation complète du potentiel hydro-électrique, la planification correcte de la répartition des ressources en eau dévolues au secteur agricole. Les facteurs socio-économiques devraient recevoir une attention particulière.
- 2) La FAO devrait renforcer ses activités dans le domaine de la recherche appliquée sur l'utilisation et l'aménagement rationnel des eaux. Ces recherches devraient couvrir les aspects tant agronomiques que mécaniques et devraient porter à la fois sur les terres irriguées et non irriguées.

3) Vu le coût actuellement très élevé de l'énergie, il faudrait aider les Etats Membres à promouvoir des moyens d'exploitation améliorés, notamment des engins hydrauliques et des machines à élever l'eau. La FAO se propose de publier un ouvrage sur "les machines à élever l'eau" qui devrait apporter des renseignements sur certains dispositifs permettant d'économiser l'énergie et sur des technologies peu coûteuses, notamment sur les systèmes d'élévation de l'eau utilisant l'énergie humaine, animale, éolienne et hydraulique.

4) La FAO devrait réaliser des études spéciales sur l'application de techniques permettant d'améliorer l'assainissement, la maîtrise des crues et la restauration des terres.

5) La FAO devrait aider les Etats Membres à former du personnel national dans tous les domaines de la mise en valeur et de l'aménagement des eaux, en organisant des séminaires et des programmes spéciaux de perfectionnement à l'échelon régional et national, et en renforçant les projets de démonstration pilotes, ce qui faciliterait aussi bien la recherche appliquée que la formation pratique.

6) La FAO devrait aider les Etats Membres en diffusant des informations sur le rôle que les organisations d'agriculteurs peuvent jouer dans l'exploitation et l'entretien des moyens d'irrigation et dans le domaine de l'aménagement et de la régularisation des eaux.

VIII. Accroissement et régularisation de la production dans les zones non irriguées

1) En rassemblant et en diffusant des données, la FAO pourrait aider les pays à mettre au point des définitions pertinentes et une classification uniforme des régions non irriguées et des zones intrarégionales.

2) Il faudrait une attention accrue à la mise au point de variétés végétales possédant un potentiel de rendement élevé et les caractéristiques agronomiques souhaitables, notamment en ce qui concerne le riz d'eau profonde et diverses céréales résistant à la sécheresse. Il faudrait également encourager l'essor de l'industrie des semences dans les pays.

3) Parmi les mesures visant à accroître et régulariser la productivité, on a vivement recommandé d'indensifier les recherches sur les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes dans les régions non irriguées, sur les moyens de lutte appropriés (y compris les moyens d'ordre biologique et écologique) et sur la mise au point de variétés résistantes et de systèmes agronomiques adaptés.

4) La FAO devrait jouer un rôle de centre pour le rassemblement, le collationnement et la diffusion d'informations sur les techniques et les nouvelles acquisitions de la recherche en rapport avec le développement de l'agriculture non irriguée.

IX. Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accroissement de la production

Voir Résolution N° 2/74, que complète ce qui suit:

1) Il a été reconnu d'une manière générale que le problème des petits agriculteurs et des paysans sans terres de la région est un problème urgent pas simplement pour des raisons de justice sociale mais aussi parce que, pour augmenter la production alimentaire, les pays devront mobiliser une vaste main-d'oeuvre agricole sous-utilisée. Cette préoccupation devrait se concrétiser sous la forme d'une volonté politique.

2) Etant donné la situation difficile et l'état d'infériorité dans lesquels se trouvent les paysans pauvres et les ouvriers sans terres, il conviendrait de lancer des actions spéciales comportant:

- i) des ajustements des politiques et l'adoption de législations appropriées;
- ii) des dispositions spécifiques à l'intention des petits exploitants et des ouvriers sans terres dans les grands projets d'irrigation et autres projets nationaux;
- iii) des projets polyvalents spécialement conçus pour les exploitants et les ouvriers défavorisés.

3) La Conférence est convenue de recommander aux Etats Membres un certain nombre de mesures concrètes appelant une action au plan national:

- i) création de fonds spéciaux et affectation de ressources en vue de la promotion des petits agriculteurs pauvres;
- ii) adoption de programmes polyvalents de développement agricole et agraire conçus spécialement à l'intention des paysans pauvres et des ouvriers sans terres. On pourrait entreprendre, sur une petite échelle, quelques projets polyvalents d'action sur le terrain dans un petit nombre de zones homogènes, à titre expérimental et sans attendre le démarrage de programmes couvrant tout le territoire;
- iii) création de petits groupes homogènes d'exploitants pauvres et d'ouvriers sans terres susceptibles de participer directement à la prise des décisions et à la planification, d'obtenir des moyens accrus de la part des institutions de crédit et de service, et d'aider l'administration publique à mettre en oeuvre des législations agraires;
- iv) promotion de volontaires très qualifiés pour l'action sur le terrain et octroi de bourses de recherche à orientation pratique à de jeunes nationaux des pays désireux d'entreprendre sur le terrain un travail d'organisation auprès des petits exploitants;
- v) création d'offices nationaux pour la promotion des petits exploitants pauvres et des ouvriers sans terres, conçus comme organes de protection, de promotion et de consultation et exerçant une sorte de surveillance.

4) En ce qui concerne les activités régionales de coopération et de soutien en matière de promotion du petit exploitant, il a été proposé que la FAO intervienne sur plusieurs points, notamment:

- i) formation et octroi d'une aide aux gouvernements pour organiser des "ateliers de terrain" réunissant des participants provenant de disciplines et de secteurs divers, chargés d'identifier les problèmes et de trouver des solutions, et pour perfectionner les méthodes destinées à ces ateliers;
- ii) séminaires et programmes de formation à l'intention de ceux d'entre eux qui s'occupent d'action sur le terrain touchant la promotion du petit exploitant;
- iii) assistance aux gouvernements en ce qui concerne la formulation de projets polyvalents d'action sur le terrain et, le cas échéant, l'obtention d'une aide extérieure;
- iv) formation d'un sous-comité permanent (sous l'égide de la Commission régionale du développement rural intégré) chargé d'étudier les problèmes et programmes relatifs à la promotion du petit exploitant;
- v) institution d'un système d'échange d'informations et d'expériences sur les activités en cours dans les pays de la région concernant les petits exploitants pauvres et les ouvriers agricoles;
- vi) au plan régional, recherche et affectation de ressources et de fonds supplémentaires pour la promotion du petit exploitant;
- vii) appui aux organisations non gouvernementales et autres organismes de la région qui s'occupent d'aider les petits exploitants pauvres et les ouvriers sans terres à établir des contacts entre eux; s'ils désirent avoir leur propre mécanisme régional de consultation, il faudrait les conseiller et leur venir en aide.

X. Approche intégrée de l'agriculture et du développement rural

Voir Résolution 3/74, que complète ce qui suit:

- 1) La FAO devrait intensifier son aide aux Etats Membres de la région en ce qui concerne la planification des projets de développement par zone; il faudrait d'emblée mettre l'accent sur une action directe qui aide les ruraux déshérités à accroître leur productivité et leur revenu réel.
- 2) Il faudrait prendre rapidement des mesures en vue de créer le Centre FAO/Japon pour le développement rural intégré en Asie, afin de promouvoir des recherches et une formation basées sur des activités de terrain.
- 3) Le processus de décentralisation de la prise des décisions concernant le développement agricole et rural doit s'accélérer; pour cela, il faudra déléguer des responsabilités croissantes au personnel de terrain et encourager la formation d'institutions agissant au ras du sol et d'organisations d'agriculteurs.
- 4) En ce qui concerne l'organisation de groupes d'exploitants agricoles, il a été recommandé d'encourager activement des organisations non étatiques à participer à la création et à la gestion de groupes ruraux d'entraide tels que les coopératives polyvalentes et les associations d'agriculteurs.
- 5) Etant donné que le développement agricole et rural est un processus à long terme, les gouvernements de la région aussi bien que les organismes donateurs devraient accorder un soutien à long terme aux projets et programmes entrepris dans ce domaine.
- 6) Dès ses débuts, la Commission régionale du développement rural intégré pour l'Asie et l'Extrême-Orient devra accorder une attention particulière aux problèmes que posent l'intégration des petits paysans pauvres et des ouvriers agricoles sans terres dans l'ensemble des systèmes sociaux et économiques nationaux.
- 7) Dans toute stratégie opérationnelle du développement agricole et rural intégré, il faudrait se préoccuper tout particulièrement des questions de nutrition infantile, de création d'emplois, de contrôle de la population (y compris le planning familial), et veiller à ce que les femmes et les jeunes ruraux participent pleinement au développement.
- 8) Etant donné la contribution de l'économie ménagère au développement rural intégré, cette discipline devrait attirer davantage l'attention de l'ensemble de la FAO.

XI. Programme et activités de la FAO dans la région Asie et Extrême-Orient Planification du développement agricole

- 1) On pourrait étendre le programme d'études prospectives à des groupes de pays tels que l'ASEAN pour les aider à harmoniser leurs plans et programmes de développement agricole.
- 2) Il conviendrait d'organiser des cours de formation et des séminaires destinés à améliorer constamment les qualifications du personnel national chargé de la planification du développement agricole.
- 3) Il faudrait s'attacher particulièrement à stimuler des mécanismes de planification efficaces au plan local.
- 4) Pour entreprendre ces activités, il faudra renforcer l'unité de planification du Bureau régional et l'orienter davantage vers les opérations.

Statistiques agricoles

5) Il conviendrait de diffuser des renseignements sur la méthodologie adoptée par les pays participants pour le recensement de l'agriculture, afin d'obtenir des commentaires qui, une fois réunis, apporteront des indications utiles aux pays.

Domaines prioritaires

6) Les domaines d'action prioritaires adoptés par la onzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient doivent être révisés comme suit:

- i) promotion de programmes intégrés en matière de sécurité alimentaire, politiques nutritionnelles, minimisation des pertes avant et après récolte;
- ii) politique d'encouragement visant à faire participer activement les petits exploitants au développement socio-économique, en particulier à la productivité agricole;
- iii) développement de l'agriculture non irriguée, et en particulier amélioration des systèmes de culture et de l'aménagement des sols;
- iv) promotion de l'élevage grâce à des programmes de coopération entre les pays;
- v) promotion des pêches par des programmes coopératifs, avec accent sur l'aquiculture;
- vi) planification du développement des forêts et de l'industrie forestière, conservation et aménagement des forêts, y compris la faune;
- vii) promotion de la diversification agricole et harmonisation des échanges intra-régionaux des produits de l'agriculture et des industries agricoles;
- viii) aménagement hydraulique au niveau de l'exploitation et lutte contre la saturation par l'eau et la salinité; et
- ix) planification du développement agricole.

7) Les domaines prioritaires ci-dessus devraient constituer des indications claires quant à la formulation des propositions à moyen terme et du programme de travail biennal de la FAO.

Structure et mécanisme des activités de la FAO dans la région

8) Voir Résolution 3/74.

INTRODUCTION

1. La douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient s'est tenue au Ministère des affaires étrangères à Tokyo (Japon) du 17 au 27 septembre 1974. Etaient représentés les gouvernements des Etats Membres ci-après: Australie, Bangladesh, Birmanie, Fidji, France, Inde, Indonésie, Japon, République khmère, Corée, Laos, Malaisie, Mongolie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Sri Lanka, Thaïlande, Etats-Unis d'Amérique et République du Viet-Nam.

2. La Conférence s'est tenue en deux étapes. La première, du 17 au 20 septembre, a consisté en une réunion du Comité technique, qui a présenté un rapport à la séance plénière de la Conférence. Seconde et principale étape de la Conférence, la séance plénière s'est déroulée du 21 au 27 septembre. Elle a examiné le rapport du Comité technique, ainsi qu'un certain nombre d'autres questions d'intérêt général replacées dans le cadre des grands problèmes politiques qu'affronte la Région.

3. En ce qui concerne le groupe des Nations Unies, la participation était la suivante:

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP)
Fonds des Nations Unies pour l'enfance (FISE)
Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)
Programme alimentaire mondial (PAM)
Organisation internationale du Travail (OIT)
Organisation mondiale de la santé (OMS)

4. Etaient représentés par des observateurs les Etats et organisations ci-après:

Canada
Allemagne (République fédérale d')
Saint-Siège
Organisation afro-asiatique pour la reconstruction rurale
Organisation asiatique de productivité
Conseil pour la coopération technique en Asie du sud et du sud-est (Plan de Colombo)
Alliance coopérative internationale
Fédération internationale des producteurs agricoles
Fédération mondiale des anciens combattants
Conférence mondiale de l'alimentation

5. La liste complète des participants figure à l'Annexe B au rapport; celle des documents à l'Annexe C.

6. La cérémonie inaugurale de la Conférence s'est déroulée le 23 septembre 1974. S'adressant à la Conférence, M. R.I. Jackson, Directeur général adjoint de la FAO, a souhaité la bienvenue à tous les délégués et observateurs et a remercié le Gouvernement du Japon de l'hospitalité offerte à la Conférence. M. Jackson a ensuite demandé à Son Excellence le Premier Ministre par interim du Japon, M. E. Nishimura, de déclarer la Conférence ouverte.

7. Dans son discours inaugural, Son Excellence le Premier Ministre par interim a dit que pendant les deux dernières décennies, les conférences régionales biennales de la FAO avaient considérablement contribué à promouvoir des échanges d'opinions parmi les différents pays de la Région. Au nom du Gouvernement japonais, Son Excellence a déclaré qu'elle considérait comme un grand honneur que la Conférence ait lieu à Tokyo et a chaleureusement et sincèrement souhaité la bienvenue à tous les participants.

8. Evoquant le grave déséquilibre de l'offre et de la demande des produits agricoles que le monde affronte aujourd'hui, Son Excellence a souligné qu'il était nécessaire que les pays d'Asie envisagent ce problème d'un point de vue asiatique et a exprimé l'espoir que la

Conférence servirait de catalyseur et permettrait de trouver des solutions au problème mondial de l'alimentation. Etant donné l'importance de l'agriculture, fondement sur lequel la plupart des pays d'Asie doivent faire reposer leur développement économique et social, Son Excellence a exprimé l'espoir que la FAO intensifierait, tant en portée qu'en profondeur, ses activités dans la Région. Son Excellence a conclu en adressant à la Conférence ses meilleurs vœux de succès.

9. Le Directeur général adjoint de la FAO a invité ensuite Son Excellence le Ministre de l'agriculture et des forêts à prendre la parole. Après avoir adressé des vœux de bienvenue à tous les délégués et observateurs, le Ministre a d'abord présenté quelques remarques sur les problèmes mondiaux et régionaux de l'alimentation et de l'agriculture. Les perspectives mondiales de l'offre et de la demande de produits alimentaires n'autorisent pas l'optimisme et, pour sa part, le Japon, qui dépend fortement des importations alimentaires, ne peut pas ne pas s'inquiéter sérieusement du problème. Le Japon prend des mesures énergiques pour accroître la production alimentaire nationale, s'assurer des livraisons régulières de l'étranger et promouvoir des interventions générales destinées à modifier l'équilibre mondial de l'offre et de la demande de produits alimentaires. Il y a deux préalables essentiels à une solution du problème alimentaire mondial: intensifier les efforts de chaque pays et entreprendre un programme de coopération internationale pour compléter et renforcer l'action internationale. Le Ministre a souligné la nécessité de s'intéresser particulièrement aux petits exploitants et a rappelé que, dans les réunions internationales, le Japon n'avait pas cessé de mettre en relief le besoin absolu de promouvoir la petite exploitation. Il a réitéré sa propre conviction qu'il est indispensable d'obtenir la participation du petit exploitant pour accélérer le développement agricole de la Région. A cet effet, il faut s'attacher particulièrement aux projets tendant à améliorer la gestion des petites exploitations, aux améliorations "systémiques" et autres destinées à motiver davantage leur effort général de productivité. Le Ministre a demandé d'appliquer à l'agriculture des formules d'action intégrée portant sur les facteurs non seulement économiques mais également sociaux.

10. Le Ministre a ensuite évoqué rapidement les efforts persévérants du Gouvernement japonais pour promouvoir la coopération internationale dans le domaine du développement agricole. Au mois d'août, le Japon a créé un Office de coopération internationale orienté vers les activités coopératives dans le secteur agricole. En mars 1973, le Gouvernement japonais a répondu favorablement à une requête du Directeur général de la FAO proposant la création d'un Centre de développement rural intégré en Asie sur la base d'un Programme de coopération FAO/Japon. Le Japon a déjà donné son appui à une mission qui s'est rendue dans douze pays d'Asie pour travailler cette idée de concert avec d'autres nations et il continue d'étudier très activement cette demande. D'autre part, dans la crise actuelle des engrais, le Japon, qui exporte des fertilisants presque uniquement vers les pays asiatiques, a un rôle important à jouer. Le Ministre a assuré la Conférence que le Japon s'appliquerait à poursuivre ses livraisons d'engrais aux pays asiatiques. En outre, le Japon soutient activement le Programme international d'approvisionnement en engrais, lancé lors de la soixante-troisième session du Conseil de la FAO, dans le cadre de l'appui qu'il apporte à l'Opération d'urgence des Nations Unies. Le Ministre a conclu en formulant des vœux sincères pour la réussite complète de la Conférence.

11. Le Chef de la délégation japonaise, Son Excellence M. Tadao Kuraishi, Ministre de l'agriculture et des forêts, a été à l'unanimité élu Président de la douzième Conférence régionale de la FAO. La Conférence a par ailleurs désigné tous les chefs des délégations nationales comme vice-présidents.

12. Le Président a exprimé sa gratitude pour l'honneur que lui conférait cette élection à la Présidence, et a attiré l'attention de la Conférence sur le projet d'ordre du jour soumis à son examen. L'ordre du jour a été adopté à l'unanimité (Voir Annexe A).

DECLARATION INAUGURALE PRONONCEE PAR M. ROY I. JACKSON, DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

13. Le Directeur général adjoint a commencé son discours en transmettant à la Conférence régionale les très chaleureuses salutations de M. A.H. Boerma, Directeur général de la FAO, ainsi que le profond regret de celui-ci de ne pouvoir être présent lui-même. Dans son allocution, le Directeur adjoint a tout d'abord évoqué les grands événements qui ont marqué les deux années écoulées en les situant dans le contexte général et sur la toile de fond des activités de la FAO; il a décrit les principaux caractères d'une situation alimentaire mondiale fort préoccupante et les principales propositions d'une politique alimentaire mondiale préconisée par la FAO pour faire face à la situation; puis il a rappelé les plans et priorités de développement dans la région asiatique, vus dans une perspective mondiale et les efforts qu'accomplit la FAO pour améliorer sa propre efficacité et pour aider les Etats Membres de manière réaliste; enfin, il a souligné l'importance vitale de la coopération au niveau des pays, entre Etats Membres de la région.

14. Le Directeur général adjoint a déclaré qu'une nouvelle phase venait de s'ouvrir dans l'ensemble des relations entre pays développés et pays en développement, phase qu'a marquée l'adoption, par l'Assemblée générale des Nations Unies, d'une Déclaration et d'un Programme d'action sur l'instauration d'un Nouvel ordre économique, et dont la première manifestation est représentée par l'Opération d'urgence des Nations Unies, conçue spécialement pour apporter des secours aux pays en développement les plus gravement touchés par la crise économique actuelle.

15. Etant donné que la crise qui continue de sévir dans les domaines de l'alimentation et de l'agriculture constitue l'objectif essentiel auquel s'attaque l'Opération d'urgence, la nouvelle Déclaration et le Programme ont une importance capitale pour la FAO. En dehors des calamités naturelles que sont la sécheresse et les mauvaises récoltes, les facteurs responsables de toutes les crises résident dans un accroissement de la demande alimentaire lié à l'expansion démographique, dans la hausse anarchique des prix des céréales et dans la grave pénurie mondiale des engrais et des pesticides. Le Directeur général adjoint a décrit les mesures importantes que la FAO a prises, dans le secteur qui l'intéresse, pour faire face dans l'immédiat à la crise des engrais - et en particulier l'opération de lancement d'un Programme international d'approvisionnement en engrais et d'un Fonds commun des engrais. Eu égard aux pesticides, le Directeur général adjoint a fait savoir que la FAO a commencé à rassembler toutes les données pertinentes.

16. Mais le problème dans son ensemble présente toutefois une dimension politique à long terme. La Conférence mondiale de l'alimentation de novembre 1974 sera, pour tous les Etats Membres, l'occasion d'affronter les questions fondamentales qui ont été éludées jusqu'à ce jour. La plus vitale de ces questions est celle de savoir si les gouvernements sont prêts à prendre les décisions politiques nécessaires pour s'entraider afin de résoudre le problème alimentaire. "C'est la conscience de la communauté internationale tout entière qui est en cause."

17. Le Directeur général adjoint a ensuite décrit la proposition de la FAO touchant une politique mondiale de l'alimentation qui permettrait d'aborder ces problèmes sur le plan précisément du long terme - programme de sécurité alimentaire mondiale, politique de l'ajustement agricole international, dispositions internationales pour faire face aux besoins alimentaires d'urgence, politique d'aide alimentaire à long terme notamment en faveur des groupes vulnérables, meilleur système d'information sur l'alimentation pour le monde entier et, plus important que tout, effort mondial, massif et concerté en vue d'accroître la production alimentaire dans les pays en développement.

18. Considérant, sous cet angle, les plans et priorités de développement dans la région Asie, le Directeur général adjoint a fortement insisté pour que ces plans et priorités convergent vers l'objectif général et fondamental qui consiste à accroître substantiellement la productivité agricole et soient mis en oeuvre selon une approche large et intégrée du développement rural. Une telle approche devrait trouver des solutions efficaces pour faire participer les

ruraux pauvres, "la grande négligée parmi les ressources humaines sur terre" et en particulier la catégorie des femmes rurales "la ressource humaine la plus négligée de toutes". Il a appelé l'attention de la Conférence sur la résolution des Nations Unies proclamant l'année 1975 Année internationale de la Femme, à laquelle la FAO invite instamment tous les gouvernements à apporter leur soutien. Il s'est référé également à la nécessité impérieuse d'accroître les investissements dans le secteur agricole en Asie, ainsi qu'au plan visant à élargir substantiellement le Programme mixte PNUD/FAO d'aide au développement durant le prochain cycle PNUD 1977-81.

19. Dans ce contexte, le Directeur général adjoint a décrit les diverses manières dont la FAO s'efforce pour sa part d'accroître son efficacité et son action. Parmi ces mesures, il a mentionné la création, au Siège, d'un service unique des Opérations agricoles, l'évaluation de l'assistance technique dans 16 des pays les moins développés du monde, une série d'études prospectives nationales et les mesures que l'Organisation continue de prendre pour renforcer ses Bureaux régionaux dans le cadre d'un programme unifié.

20. Le Directeur général adjoint a terminé sur un plaidoyer en faveur d'une coopération régionale accrue entre les Etats Membres d'Asie qui, espère-t-il, complèterait les efforts de la FAO dans ce sens et contribuerait à réaliser l'exceptionnel potentiel créateur des peuples de la Région Asie. Le texte complet du discours du Directeur général adjoint figure en Annexe D.

DECLARATION DE M. D.L. UMALI, SOUS-DIRECTEUR GENERAL,
REPRESENTANT REGIONAL POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

21. Le Sous-Directeur général/Représentant régional a tout d'abord exprimé sa profonde reconnaissance au Gouvernement du Japon d'avoir invité la FAO à tenir à Tokyo sa Douzième Conférence régionale puis a remercié le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'agriculture et des forêts du Gouvernement japonais pour leur excellent travail d'organisation et pour leur collaboration à la préparation de cette Conférence. Il a salué l'entrée à la FAO de nouveaux membres: la République populaire de Chine, le Bangladesh et la Mongolie. Bien que la République populaire de Chine - a-t-il ajouté - n'ait pas été en mesure de participer à la Conférence, son Gouvernement est convenu d'accorder à la FAO, dans l'année qui vient, des facilités pour étudier de plus près divers aspects de l'agriculture chinoise.

22. Souhaitant la bienvenue à M. J.B.P. Maramis, Secrétaire exécutif de la CESAP, le Sous-Directeur général/Représentant régional a signalé que c'était la première fois que le Secrétaire exécutif de la CESAP participait à une Conférence régionale de la FAO.

23. Le discours du Sous-Directeur général/Représentant régional a tourné autour de trois grands thèmes, à savoir:

1) que le potentiel des pays en développement d'Asie devait être considéré comme un objectif essentiel appelant un intérêt concerté de la part des pays tant développés qu'en développement;

2) qu'une action correcte en faveur du développement devait se fonder sur une conscience et une compréhension plus profondes des limitations, contraintes et risques naturels exceptionnels que subissent en ce moment les pays en développement d'Asie; et

3) que cette action devait être délibérément axée sur les besoins, l'organisation et la participation des millions de petits exploitants asiatiques. L'action doit donc nécessairement se concentrer sur les forces socio-culturelles et les méthodes pratiques qui pourraient motiver leur organisation et leur participation au processus de développement. L'histoire socio-économique du Japon qui, à juste titre est le pays hôte de cette Conférence régionale, fournit l'un des exemples les plus remarquables et les plus instructifs d'un développement progressif et régulier, réalisé sur les solides fondements d'une agriculture de petits exploitants, sur la petite entreprise et sur les valeurs traditionnelles.

24. Le Sous-Directeur général/Représentant régional a invité la Conférence à réfléchir sur le fait que "un quart de siècle d'expérience consacré au développement a bien dû nous convaincre qu'il y a quelque-chose de cruellement erroné dans le processus de développement qui a conduit l'Asie au point où elle se trouve aujourd'hui. Même si l'on tient compte des calamités naturelles contre lesquelles l'homme ne peut rien, même si l'on reconnaît les résultats indéniables obtenus par certains groupes et individus dévoués, les efforts inlassables des gouvernements et des organisations internationales, ce que nous voyons autour de nous en Asie aujourd'hui, c'est le spectacle hideux de l'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme - une misère dégradante, un état nutritionnel pitoyable, un gaspillage, un chômage et un état d'agitation intolérables."

25. De l'avis du Sous-Directeur général/Représentant régional, il faut réorienter les stratégies du développement agricole et rural. Parmi les réorientations qu'il suggère, citons:

- 1) Stratégie nouvelle conçue spécialement pour les zones de sécheresse, d'inondations et de typhons de chaque pays;
- 2) Plans prévisionnels visant à minimiser les dommages liés aux risques naturels;
- 3) Nécessité de mettre en place des plans de cultures multiples et par roulement, pour remplacer la monoculture actuelle du riz;
- 4) Programmes judicieusement établis pour la régénération des sols;
- 5) Implantation locale de moyens de recherche et d'action en vue de promouvoir une meilleure utilisation des engrais chimiques; pour revivifier, généraliser et intensifier l'emploi des engrais organiques ainsi que les techniques des engrais verts, des paillages et des cultures de couverture;
- 6) Concentration accrue sur les mesures de conservation des sols, les méthodes de collecte de l'eau et l'aménagement des bassins versants;
- 7) Mesures visant à réduire les pertes de céréales avant et après la récolte;
- 8) Remise en honneur et amélioration des éléments traditionnels et locaux, et des formes d'agriculture peu coûteuses et à fort coefficient de main-d'oeuvre. L'élevage d'animaux de basse-cour dans les petites exploitations et l'aquiculture sont des exemples remarquables de formes de développement agricole pertinentes - jusqu'ici relativement négligées en faveur de modes d'exploitation calqués sur l'étranger et exigeant de forts investissements inaccessibles aux petits cultivateurs;
- 9) Prise de conscience de la nécessité de fonder le développement sur les réalités culturelles, sociales et traditionnelles de l'Asie rurale;
- 10) Par-dessus tout, nécessité de se consacrer plus précisément aux méthodes permettant de comprendre, servir et stimuler le petit agriculteur et de l'entraîner dans le grand courant des transformations.

26. Le texte complet du discours du Sous-Directeur général/Représentant régional figure en Annexe E.

DECLARATION DE M. G. BULA HOYOS, PRESIDENT
INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO

27. M. Bula Hoyos a exprimé sa satisfaction personnelle d'assister à la Douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient et a dit qu'il s'agissait de sa première visite dans la Région.

28. Il a évoqué la participation traditionnellement active et efficace des pays d'Asie au travail de la FAO et en particulier le rôle exceptionnel joué récemment par les gouvernements d'Asie à la session extraordinaire du Conseil, en juillet, à propos du point principal de son ordre du jour - le problème des engrais.

29. M. Bula Hoyos a tout spécialement rappelé la signification considérable pour la Région du retour à la FAO de la République populaire de Chine - l'un des membres fondateurs de l'Organisation.

30. En adressant à la Conférence ses vœux les meilleurs pour la bonne réussite de ses travaux, M. Bula Hoyos lui a demandé de garder présents à l'esprit, dans ses débats, les objectifs de l'importante Conférence mondiale de l'alimentation qui doit se tenir prochainement.

31. Le texte complet du discours du Président indépendant du Conseil figure en Annexe F.

ALLOCUTION DE M. J.P.B. MARAMIS, SECRETAIRE EXECUTIF DE LA CESAP

32. M. Maramis a exprimé sa chaleureuse reconnaissance pour l'honneur et le privilège qu'il avait d'être le premier Secrétaire exécutif de la CESAP (précédemment la CEAE0) à participer à une Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

33. Les problèmes qu'affrontent le monde et cette Région en particulier sont - a-t-il dit - d'une telle ampleur et d'une telle complexité qu'ils menacent de transformer la Deuxième Décennie pour le Développement en une décennie du désastre. Il convient de réaffirmer qu'au premier rang de ces problèmes vient la nécessité de parvenir à l'autosuffisance en matière d'approvisionnements alimentaires. La CESAP appuie donc totalement les plans conçus par la FAO pour élaborer une politique et un programme de la sécurité alimentaire mondiale. Il a déclaré qu'il faut beaucoup plus que des facteurs matériels de production pour effectuer une percée notable dans le domaine de la production agricole et a souligné les objectifs sociaux que seule la croissance économique peut satisfaire; de ce fait, le développement agricole et rural intégré revêt une valeur indéniable.

34. Dans ce contexte, la CESAP a adopté, à sa trentième session, tenue en mars de cette année à Sri Lanka, la Déclaration de Colombo réaffirmant pour la région les principes de l'indépendance, de la confiance en soi et de la coopération. La trentième session de la CESAP a créé, en tant qu'instrument principal pour promouvoir les objectifs de la Déclaration de Colombo, un Comité du développement agricole, qui est pratiquement un organe subsidiaire inter-pays dans ce domaine. A partir de 1975, cet organe se réunira tous les deux ans, les années où la FAO ne tient pas ses propres conférences biennales ordinaires dans la région. Le mandat du nouveau Comité appelle la collaboration la plus étroite avec la FAO. Ainsi, a souligné M. Maramis, le travail de la CESAP complètera vraiment les activités de la FAO dans la région, et garantira que les projets et activités de la CESAP et de la FAO se renforcent mutuellement.

35. M. Maramis a également appelé l'attention de la Conférence sur l'ensemble des priorités établies par la CESAP lors de sa session de Colombo et notamment sur une recommandation spéciale préconisant la création d'un Fonds mondial des engrais (approuvée par la suite par l'Assemblée générale des Nations Unies) et une plus grande concentration des activités sur la production agricole et agro-industrielle, ainsi que sur la mise au point et le transfert des techniques appropriées.

RESUME DES EXPOSES NATIONAUX

36. Des exposés nationaux ont été présentés et lus par les délégués des pays ci-après:

Australie	Laos
Bangladesh	Malaisie
Birmanie	République populaire mongole
Fidji	Népal
Inde	Nouvelle-Zélande
Indonésie	Pakistan
Japon	Philippines
République khmère	Sri Lanka
Corée (République de)	Thaïlande
	Viet-Nam (République du)

La situation régionale

37. Les exposés nationaux présentés par les Etats Membres de la Région ont reflété les profondes et vastes répercussions qu'ont eues aussi bien les catastrophes naturelles récentes - sécheresse et inondations - que les bouleversements économiques et financiers survenus sur la scène mondiale. La situation, telle qu'elle se présentait au moment de la Conférence Régionale, se caractérisait, d'une part, par une hausse des prix (a priori favorable) des produits primaires d'exportation de la Région et, d'autre part, par les progrès de l'inflation, les pénuries alimentaires et l'escalade des prix des facteurs de productions importés nécessaires au développement agricole de la Région. En dépit de cette situation complexe - et dans une certaine mesure à cause d'elle - certains pays ont enregistré des progrès impressionnants dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture.

38. Au Pakistan, la production agricole a augmenté de 4,6 pour cent par rapport à l'année précédente. L'Indonésie signale des accroissements appréciables pour un certain nombre de produits agricoles, le taux de croissance globale du secteur agricole atteignant 3,5 pour cent, et des recettes plus que triplées sur les exportations de produits agricoles (500 millions de dollars en 1968, 1 700 millions de dollars en 1973-74). L'année dernière, la production de paddy a augmenté de 29 pour cent aux Philippines et de 10 pour cent en Malaisie. Des superficies importantes de terres nouvelles ont été mises en irrigation aux Philippines (53 000 hectares), et en Malaisie au titre du F.L.D.A; l'Indonésie envisage pour sa part de mettre en culture un million d'hectares de terres nouvelles d'ici la fin de Repelita 2. Les événements les plus notables, et de loin, se sont produits dans le secteur de la foresterie qui a puissamment contribué aux recettes (ou aux économies) en devises de quelques pays - Malaisie, Indonésie, Bangladesh, Birmanie et République du Viet-Nam. En Indonésie, le bois a supplanté le caoutchouc au premier rang des exportations de produits agricoles. Le boom actuel des prix mondiaux des produits a engendré des profits extraordinaires favorisant les pays dont les exportations reposent sur le sucre, le caoutchouc et la noix de coco. Pour certains de ces pays (surtout l'Inde, les Philippines, l'Indonésie et l'Australie), les gains réalisés, notamment sur le sucre, ont permis de compenser les pertes ou manques à gagner sur d'autres cultures - et de remédier partiellement à une situation qui, autrement, aurait été nettement pire. Sur un plan plus général, l'agriculture asiatique se rachète par la prééminence générale accordée désormais à l'alimentation et à l'agriculture dans les politiques nationales, et par les réactions de plus en plus positives des agriculteurs asiatiques aux nouvelles techniques et pratiques. Certains délégués étaient enclins à voir dans tous ces éléments des signes encourageants de progrès et d'espoir. La plupart des délégations ont cependant procédé à une franche autocritique et exprimé leur désillusion à l'égard des résultats obtenus en près d'une génération de développement: situation de précarité et d'impuissance imputable à leur dépendance à l'égard de forces externes; propagation de la misère, des privations, de la malnutrition et du sous-emploi; disettes et hausses de prix touchant les produits essentiels; échec des efforts en vue de réaliser un riche potentiel national en ressources humaines et naturelles; en général, incapacité irréductible et permanente des mécanismes socio-économiques d'engendrer une croissance équilibrée et autonome. Le Japon a fait un diagnostic du malaise régional; selon lui, il s'agit d'une instabilité permanente de la situation de l'offre et de la demande de produits agricoles.

Le taux de croissance de la production agricole dans la région ces 13 dernières années a été de 2.6 pour cent par an, chiffre bien inférieur à l'objectif de 4 pour cent fixé par la Deuxième Décennie des Nations Unies, et dans 9 pays, la production agricole reste encore bien loin derrière le taux de croissance démographique. En termes plus généraux et plus dramatiques, le Ministre de l'agriculture de l'Inde a fait brutalement remarquer que "le moment est donc venu de nous demander: qu'est-ce qui ne va pas dans le système de développement et d'action patronné par les instances internationales depuis 25 ans? Pourquoi, en dépit de tous les efforts de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées, comme la FAO, le FISE, l'OMS etc., la faim, la pauvreté et le besoin sont-ils allés croissant?"

Nécessité de nouveaux modèles de croissance

39. Les exposés nationaux ont, dans leur grande majorité, présenté un certain nombre de points communs qui reflètent - répondant ainsi indirectement et implicitement à la question du Ministre indien - une quête de nouveaux modèles de croissance. Ces traits communs semblent être (a) une lutte pour se libérer des contraintes externes que représentent les risques naturels récurrents, la faible exploitation du potentiel national en ressources, la pénurie et les coûts d'importation des facteurs de production agricole; (b) une compréhension plus claire et plus profonde des conséquences qu'implique une autonomie nationale envisagée du point de vue de l'utilisation la plus complète des ressources locales et renouvelables et de la participation raisonnée des ruraux et en particulier de ceux que l'on considérerait jusqu'à présent comme la catégorie apparemment "inaccessible", les petits cultivateurs et pêcheurs à faible revenu; (c) la nécessité nouvelle de réorienter la stratégie du développement agricole, afin de pouvoir réaliser le dosage optimal entre productivité, justice sociale et évolution en matière de participation.

40. On a reconnu que les contraintes externes qui brident les économies des pays d'Asie sont de trois sortes:

- 1) une dépendance persistante s'expliquant par l'accueil aléatoire et précaire que les marchés mondiaux réservent à leurs produits d'exportation;
- 2) la position complémentaire mais encore subordonnée des économies asiatiques vis-à-vis des économies des pays développés; et
- 3) un asservissement impuissant aux forces monétaires et commerciales mondiales.

Le boom des produits s'est révélé une arme à double tranchant pour les pays de la région, y compris l'Australie et la Nouvelle-Zélande qui ont souligné, dans leurs exposés, combien elles étaient vulnérables à ces mêmes forces des marchés mondiaux, notamment dans les secteurs de la viande et la laine. Ces deux pays ont cherché à renforcer les mesures internes d'autorégularisation et ont insisté sur la nécessité d'un accès garanti et permanent aux marchés mondiaux. La plupart des autres pays n'ont vu d'autre solution que celle de diversifier leur économie agricole, notamment dans le sens de l'autosuffisance nationale en ce qui concerne les produits alimentaires de base essentiels. Cependant, peu de pays ont trouvé le temps, l'occasion ou l'aide nécessaires pour atteindre à une diversification ou une autosuffisance appréciable, cela en raison d'autres formes encore plus paralysantes de dépendance à l'égard des économies des pays développés, c'est-à-dire dépendance à l'égard d'importations rares et coûteuses de facteurs de production indispensables - comme les engrais et les pesticides - et nécessité de se lancer dans des formes exotiques d'exportations agricoles nouvelles, demandées par les pays riches. On trouve un exemple de ce dernier cas dans l'exposé de l'Inde qui décrit ce qu'il appelle une concentration injuste sur la "pêche de prises" (à forts besoins de capitaux, orientée vers l'exportation, la pêche en mer) aux dépens d'une pêche de "culture" mieux appropriée (diverses formes d'aquiculture à fort coefficient de main-d'oeuvre, et centrée sur les petits pêcheurs). Autre exemple du même genre, le développement de l'élevage en Asie aurait davantage tendance à alimenter le marché des exportations de viande vers les pays riches, plutôt qu'à satisfaire le besoin pressant de protéines animales parmi les populations des pays eux-mêmes. Presque toutes les délégations ont insisté sur les obstacles au développement que constituent la rareté et les prix prohibitifs des engrais et des pesticides, la hausse constante des coûts de fret et la contagieuse inflation mondiale.

41. Admettant tout aussi franchement l'existence de contraintes internes, les Etats Membres ont reconnu qu'il ne fallait pas jeter tout le blâme sur les forces des marchés mondiaux et sur les pays riches. Le Bangladesh qui, plus qu'aucun autre pays de la région, est exposé aux ravages périodiques des inondations, a émis l'opinion qu'il doit apprendre à vivre avec ces dangers en acceptant (et en perfectionnant) ses modes de croissance en fonction de ces désastres. La Malaisie et le Pakistan ont confessé que les résultats économiques exceptionnels qu'ils ont obtenus ces dernières années ne peuvent être considérés comme satisfaisants si on les compare à leurs propres objectifs économiques nationaux qui sont d'éliminer la misère et d'élever les revenus des populations rurales. La Mongolie, le Népal, les Fidji et le Laos ont dit que leurs objectifs globaux se présentent comme des programmes à orientation populaire, visant à intégrer le développement agricole et rural. Le Japon a exprimé le consensus général en disant que l'exploitation optimale des ressources agricoles potentielles est étroitement liée à l'amélioration des structures socio-économiques nationales, amélioration qui passe par la réforme agraire et par des mesures aptes à faire progresser la justice sociale et la participation des ruraux. Sri Lanka, en particulier, a parlé sans détours des aspects politiques du développement, sur le plan national, et déclaré que le développement doit tenir compte des forces culturelles locales, ainsi que des structures du pouvoir qu'impliquent les problèmes de productivité, que l'on ne peut faire de la productivité une divinité perchée sur son piédestal, un objet de vénération, mais qu'il faut la concevoir en termes socio-économiques clairs. On peut saisir des intentions similaires dans l'exposé du délégué du Laos: "mais il n'en demeure pas moins que le bien-être du villageois, par la motivation et la participation des villageois eux-mêmes, reste notre principal souci et notre principal objectif".

Orientations nouvelles de la stratégie du développement agricole

42. Une fois reconnue, d'une manière générale, la nécessité évidente de disposer de nouveaux modèles de croissance, plusieurs pays ont indiqué, dans leurs exposés, trois grandes approches possibles (étroitement interdépendantes) vers de nouvelles stratégies du développement agricole.

a) Une première approche se fonde sur une compréhension plus profonde des notions d'autonomie nationale et d'utilisation optimale des ressources locales. L'exposé de l'Inde était en grande partie consacré à l'examen de ces questions. Il invoquait instamment l'adoption de politiques permettant de pallier par des ajustements aux inévitables caprices du temps, grâce à une "agronomie basée sur la dilution du risque" et à des "techniques de sauvetage des cultures"; ces ajustements feraient partie intégrante du processus de planification; il faudrait également adopter des stratégies qui permettraient d'accroître la productivité tout en limitant au maximum la dépendance à l'égard des formes non renouvelables d'énergie et assurant la maîtrise des principes relatifs à la conservation et au recyclage de l'énergie. L'agriculture asiatique doit apprendre à devenir une utilisatrice efficace des formes renouvelables d'énergie et abandonner ou limiter sensiblement sa dépendance à l'égard des formes coûteuses, peu sûres, d'énergie non renouvelable qu'imposent actuellement les modèles de développement inspirés de l'étranger. Il faut chercher des techniques d'aménagement agricole qui soient adaptées, acclimatables et, dans la mesure du possible, issues du milieu agro-écologique et socio-économique même. Le Bangladesh a aussi fait, de son côté, un exposé complet d'une approche réaliste adaptée à sa situation. De plus en plus convaincu que - du moins à court et à moyen terme - il doit apprendre à vivre avec la perspective d'un retour périodique des catastrophes naturelles, il a souligné la nécessité de concentrer son action sur la culture du riz d'eau profonde (1 à 5 mètres de hauteur d'eau) et sur les cultures d'hiver telles que le blé, la pomme de terre, les légumineuses et les graines oléagineuses, qui pourraient être pratiquées en toute sécurité et en abondance aux époques de l'année échappant relativement aux inondations. Avec une insistance non moins significative, le Bangladesh a préconisé l'emploi accru des pompes à basse pression, des puits instantanés, d'un faible prix de revient, et autres formes de technologie intermédiaire ou villageoise - insistance largement partagée désormais par la plupart des autres Etats Membres. De plus en plus, le Bangladesh axe ses programmes de recherche, de formation et de vulgarisation sur des questions liées à la mise au point d'une nouvelle stratégie. Au Népal, la tendance à utiliser davantage les ressources existantes se traduit également par des propositions en

vue d'exploiter l'énergie hydro-électrique, dont le pays dispose en abondance, pour fabriquer des engrais chimiques azotés et lutter contre la dépendance actuelle à l'égard d'engrais importés à des prix prohibitifs. Les Philippines ont rappelé plusieurs de leurs initiatives: plan d'assurances-récoltes; politiques de "prix sociaux pour les engrais"; prix garantis pour plusieurs cultures; petites installations de traitement et d'entreposage des céréales; programme-pilote pour la production de lait de noix de coco en tant que substitut protéique; et campagnes d'engraissement du bétail de ferme.

b) Une seconde manière d'aborder le problème des différentes stratégies possibles consiste à intégrer plus étroitement le développement agricole et de développement rural. Dans le passé, la distinction entre ces deux formes de développement, dirigées par des ministères ou services différents, objets de plans et de politiques distincts, a eu tendance à faire beaucoup trop du développement rural une question de service social, et du développement agricole une question de transfert de technologie. Par contre, les objectifs globaux de la Mongolie, du Népal, des Fidji, des Philippines et du Laos sont désormais conçus sous forme de programmes à orientation populaire, qui visent à fonder ou à identifier développement rural et développement agricole. D'autres pays envisagent le même processus sous forme de développement rural intégré. "Tout ensemble de technologie économiquement viable - comme dit l'exposé indien - devra être assorti d'un ensemble approprié de services et de politiques officiels." Les Philippines ont signalé les mesures énergiques et positives prises pour redresser ce qu'on appelait jusqu'à présent une "économie de guingois" pour la diriger vers le développement agricole intégré (comme la Campagne Masagana 99) et mettre également l'accent sur la décentralisation des agro-industries dans les zones rurales. Qu'une réforme agraire efficace soit considérée comme une condition préalable importante à de telles mesures, on peut le constater dans les politiques actuelles de divers gouvernements - Philippines, République du Viet-Nam et Sri Lanka - chacun de ces pays signalant des progrès appréciables en ce qui concerne la remise progressive des terres à ceux qui les travaillent et les conditions de tenure. A Sri Lanka, le développement agricole - axé sur les comités populaires de productivité agricole et sur des comités de culture d'un nouveau modèle - a fait partie intégrante de certaines des mesures de transformation sociale qui comptent parmi les plus importantes dans l'histoire du pays - le "Land Ceiling Act", le "Agricultural Productivity Act", et la "Agricultural Lands Law". Le problème crucial qu'affronte le pays est de savoir comment faire aller de pair cette transformation sociale accélérée et une motivation soutenue pour accroître la productivité. Le Laos envisage un programme extrêmement passionnant, dont les caractéristiques se rapprochent de manière frappante de celles des programmes de Sri Lanka et, comme eux, présentent un intérêt considérable pour les autres pays de la région.

Le rôle de catalyseur attribué à la jeunesse dans le nouveau programme laotien constitue l'un des aspects particulièrement novateurs et remarquables de la façon dont le Gouvernement laotien assimile l'idée de développement rural intégré à celle d'utilisation optimale des ressources nationales. Le projet du bassin hydrographique du Mae Klong, en Thaïlande, traduit de manière pareillement novatrice l'idée que la jeunesse et les universitaires offrent un potentiel d'intégration féconde sur le plan social. Trois grandes universités du pays collaborent avec le Gouvernement à un programme conçu pour étudier, motiver et desservir une collectivité rurale de plus de deux millions de personnes. Parmi les autres aspects de l'"approche intégrée" en Thaïlande, il faut mentionner des efforts plus intenses pour accorder aux agriculteurs un soutien institutionnel en matière de crédit, commercialisation, gestion des exploitations, entreposage et approvisionnement en facteurs de production et pour inciter les agriculteurs eux-mêmes à créer des organisations viables; les nouvelles politiques et la législation relative au Fonds d'aide à l'agriculture qui utilise les primes à l'exportation (collectées sur le riz, le sucre et d'autres cultures) pour aider les producteurs et relever le revenu agricole.

Alors que la plupart des programmes que nous venons de citer en sont encore au stade exploratoire ou expérimental, nous pouvons remonter à leur premier prototype qui est le Mouvement Saemaul (Communauté Nouvelle), en Corée, lequel a déjà démontré sa valeur par la contribution qu'il a apportée aux réalisations remarquables du secteur agricole coréen.

c) La troisième approche adoptée pour rechercher de nouveaux modèles de développement partage tous les caractères fondamentaux des deux premières et n'en diffère que par la nature de son objectif particulier, à savoir le petit agriculteur, et par l'importance qu'il lui attribue. L'expérience ne cesse de démontrer avec insistance que le processus du développement tend à se figer au sommet de l'échelle, et autour d'un petit nombre de personnes, sans que ses légitimes profits et son impact atteignent les catégories socio-économiques les plus faibles de la population. Pour contrer cette tendance, il faut que les programmes nationaux de développement fassent apparaître, dans leurs structures et dans leurs processus, un parti pris délibéré et intentionné en faveur du petit agriculteur. Lors de la onzième Conférence régionale de la FAO, à New Delhi en 1972, les Etats Membres avaient autorisé la FAO à adopter pour la Région le Projet ASARRD, et lui avaient demandé de le considérer comme l'un de ses domaines d'attention hautement prioritaire; le Projet avait pour but d'étudier les raisons pour lesquelles toutes les tentatives visant à faire participer le petit cultivateur au processus du développement avaient régulièrement échoué et de donner aux Gouvernements des avis sur les méthodes qui permettraient d'aborder correctement le problème. Dans leurs exposés à la douzième Conférence régionale de la FAO, les Etats Membres ont exprimé leur satisfaction pour les réalisations de l'ASARRD. Au cours des débats détaillés consacrés par la suite à ce thème, ils ont également promis de s'engager à l'égard d'un certain nombre des propositions que l'ASARRD a formulées à l'intention des gouvernements et concernant notamment: la création de Conseils nationaux de petits agriculteurs; l'affectation de crédits spéciaux prélevés sur le budget de l'Etat, à la promotion des petits agriculteurs; la mobilisation de cadres spéciaux et de groupes non gouvernementaux en vue de promouvoir la création d'associations viables de petits agriculteurs; et l'adoption de nouvelles techniques (groupes d'étude multidimensionnels chargés de résoudre des problèmes) conçues pour stimuler un intérêt et une participation accrus de la part d'un secteur que le développement n'a pas touché jusqu'à présent et que beaucoup désespèrent de pouvoir toucher. L'Inde a déjà ouvert la voie pour ce qui est des nouvelles orientations concernant les petits agriculteurs grâce à son office spécial pour la promotion des petits cultivateurs, et a par ailleurs achevé récemment (par l'intermédiaire de sa Commission nationale de l'agriculture) une étude détaillée sur la mise au point de sociétés de services intégrées destinées aux agriculteurs, et traitant plus spécialement du crédit, des facteurs de production et des services demandés par les petits cultivateurs.

Il est particulièrement intéressant que l'Inde, en dépit (ou en raison) du fait qu'elle possède l'expérience la plus ancienne et la plus variée en matière de développement communautaire, ait été la première à reconnaître (et même à devancer) les conclusions du Projet ASARRD préconisant l'apport d'un correctif spécial en faveur des petits agriculteurs dans les programmes nationaux de développement communautaire. C'est à juste titre que l'exemple indien confirme cette pensée de Gandhi que le Sarvodaya - le bien-être de tous - doit commencer avec l'Antyodaya - le bien-être du "petit" (le dernier d'entre tous, le plus bas dans l'échelle sociale, le plus humble et le plus perdu).

Coopération internationale, commerce et aide

43. La recherche de nouvelles orientations en matière de stratégie du développement agricole a conduit les Etats Membres de la région à repenser les notions de commerce, d'aide et de coopération internationale en général. L'inflation, les bénéfices irréguliers - et de moins en moins avantageux désormais - du boom des produits, les prix prohibitifs des facteurs de production agricole importés, ont fait prendre conscience aux Etats Membres du fait que la coopération internationale avait jusqu'à présent (par le biais du commerce et de l'aide) agi à l'encontre de leurs intérêts réels. Si l'on veut rétablir l'équilibre, il faut - et les Etats Membres de la région ont insisté sur ce point - adopter des positions et des politiques nouvelles en matière de coopération internationale. La Corée a déploré certaines attitudes de "nationalisme des ressources" et a souligné la nécessité de traiter les problèmes alimentaires et agricoles comme des questions intéressant tous les pays et de portée mondiale.

44. Tous les Etats Membres ont accueilli avec satisfaction les approches globales adoptées par la FAO en réponse aux demandes des pays en développement, ou sur leur initiative, et concrétisées notamment dans le Programme de sécurité alimentaire mondiale, le Programme

international d'approvisionnement en engrais, et dans les efforts accomplis en faveur de l'ajustement agricole international. L'exposé du Japon, en tant que grande nation développée de la Région Asie, a revêtu une importance particulière en ce qu'il a reconnu et accepté cette nécessité de donner un ton nouveau à la coopération entre pays riches et pays pauvres. Le Japon a annoncé la création d'un nouvel organisme de coopération internationale et son intention de passer par lui pour promouvoir le développement agricole en Asie, autant que possible sur une base multilatérale. Sa nouvelle politique comporte un programme d'importance toute particulière: l'étude de viabilité récemment entreprise par une Mission conjointe FAO/Japon qui s'est rendue dans douze pays asiatiques pour étudier les perspectives de création d'un Centre de développement rural intégré pour l'Asie, plus spécialement consacré au développement agricole intégré et au petit agriculteur. Quant aux problèmes d'ordre immédiat, le Japon a rappelé les efforts qu'il déploie dans le cadre du Programme international d'approvisionnement en engrais pour aider les pays d'Asie à s'approvisionner en engrais essentiels, soit par des prêts directs en produits soit au titre d'autres programmes multilatéraux.

45. L'Australie et la Nouvelle-Zélande se voient, comme de nombreux pays en développement, dans la nécessité de pousser continuellement à la conclusion d'accords internationaux visant à régulariser et libéraliser les échanges de produits primaires. Etant donné leur position spéciale, en tant qu'Etats Membres de la Région Asie, de part et d'autre de l'échiquier de la coopération internationale, ils sont particulièrement bien placés pour soutenir les intérêts communs de la Région et pour s'en faire le porte-voix, afin d'obtenir une aide tant auprès des instances internationales, comme le GATT, que par le biais de dispositions spéciales appropriées.

46. La proposition de la FAO relative à un Programme de sécurité alimentaire mondiale a recueilli le soutien unanime des pays, y compris la Thaïlande (principal pays excédentaire dans la Région). Le Pakistan et la Malaisie ont néanmoins eu soin de faire remarquer qu'il s'agit là d'un domaine dans lequel les pays riches en excédents alimentaires doivent faire preuve d'imagination en matière d'assistance internationale. Les pays pauvres souffrent toujours et invariablement d'un déficit alimentaire et ne sont pas eux-mêmes en mesure de mettre des vivres de côté ou d'accéder aux réserves. Le Pakistan et la République de Corée ont insisté en conséquence sur le fait que les pays excédentaires sont tenus de "maintenir les stocks aussi bien que le niveau des prix moyennant des prêts à long terme et à faible taux d'intérêt" en attendant que les pays pauvres développent leur propre potentiel de production. La Thaïlande et le Népal en particulier ont évoqué les obstacles que constitue à cet égard la pénurie d'engrais et de facteurs de productions agricoles. Ces deux pays ont vivement insisté sur la nécessité d'utiliser la coopération internationale pour installer des unités de production d'engrais dans les pays. Le Népal a formulé une suggestion intéressante, selon laquelle dans les premiers stades l'aide en matière d'engrais devrait être liée à la création de banques alimentaires nationales, financées par le produit des ventes résultant de cette aide, et utilisée pour pourvoir aux installations d'entreposage de denrées alimentaires et facteurs de productions agricoles divers.

47. Compte tenu des nouvelles orientations assignées à la stratégie du développement agricole, les Etats Membres ont, d'un commun accord, indiqué que la coopération internationale sous forme d'aide au développement devrait, du moins pour le moment, se concentrer plus directement sur des projets qui soutiennent et favorisent les activités de développement à fort coefficient de main-d'oeuvre, l'autonomie nationale et le développement rural intégré avec la participation la plus complète des petits agriculteurs. L'assistance technique requise pour certains grands projets d'infrastructure resterait néanmoins nécessaire. Le Pakistan a, par exemple, mentionné la nécessité hautement prioritaire d'accorder une aide technique et financière internationale à la restauration des terres dans le bassin irrigué de l'Indus, où plus de 100 000 acres par an deviennent stériles à cause de la saturation et de la salinité. Les autres demandes d'aide à fort coefficient de capital sont généralement circonscrites à la mise en place d'usines d'engrais nationales (exploitant l'énergie hydro-électrique comme au Népal) et à des mesures visant à accroître les disponibilités locales en autres facteurs de production agricole de base (pesticides par exemple). De l'avis de la Malaisie, l'aide technique relative au Recensement mondial de l'agriculture en 1980 devrait être prioritaire;

la mise en place d'un service statistique régional s'impose - a-t-elle insisté. Pour la plupart des pays, cependant, le plus urgent consiste clairement à utiliser l'aide internationale pour catalyser le potentiel que représente leur agriculture de petite exploitation, en exploitant au maximum les ressources locales et en prêtant l'attention voulue aux conditions locales. Ce sont les exposés du Bangladesh et de l'Inde qui ont le mieux illustré cette nécessité, car ils mettent l'accent sur l'adaptation la plus complète aux conditions climatiques, sociales et agro-écologiques et sur l'exploitation de ces conditions (par exemple culture de blé d'hiver et de riz d'eau profonde au Bangladesh). Pour tous les Etats Membres, les nouveaux types d'aide supposent également que l'on consacre beaucoup plus d'attention, à l'échelon régional, à l'aquiculture et au petit élevage, ainsi qu'à la nécessité d'une aide (recherche, assistance technique et crédit) dans les domaines des techniques peu coûteuses (pompes, petits puits instantanés, semences et petit outillage agricole).

48. La République populaire de Mongolie, présente pour la première fois à la Conférence régionale de la FAO, a émis l'opinion que d'autres pays d'Asie pourraient trouver un certain intérêt aux expériences que le CAEM (Conseil d'aide économique mutuelle), dont elle fait partie, conduit en matière de coopération socio-économique. L'un des objectifs principaux - a-t-on dit - du Programme général du CAEM serait d'amener les Etats Membres du CAEM à un niveau égal de développement en l'espace de 15 à 20 ans. La République populaire de Mongolie souhaiterait que des liens de travail étroits s'instaurent avec la FAO et le PNUD à propos de ce Programme.

49. Il est un domaine particulier auquel on devrait s'intéresser de plus près, c'est l'aide aux pays n'ayant pas d'accès à la mer (comme le Népal et le Laos). Le Népal a appelé particulièrement l'attention sur cette nécessité et s'est référé à la Déclaration de Lima ainsi qu'aux conférences organisées sous les auspices des Nations Unies et à l'occasion desquelles on a explicitement et expressément reconnu les difficultés des pays sans littoral (notamment en ce qui concerne les gros frais de transport des produits agricoles d'importation et d'exportation).

50. Coopération intrarégionale. De nombreux exposés nationaux ont mis en évidence la coopération toujours plus fructueuse qui s'est établie entre les Etats Membres. Les initiatives du Japon sur le plan de la coopération intrarégionale ne se limitent pas aux mesures prises concernant sa proposition (mentionnée plus haut) de créer un Centre asiatique pour le développement rural intégré. Il a en effet également à son actif le Centre asiatique du machinisme agricole. L'Indonésie et les Philippines collaborent à un programme modèle consacré à la création et à l'exploitation en commun d'une usine d'engrais, l'Indonésie fournissant l'ammoniac et les Philippines l'acide ortho-phosphorique. La reconduction du programme prioritaire de la FAO dans la Région, avec ses neuf domaines d'action, est une heureuse indication de l'importance que les Etats Membres attachent à une collaboration intensive entre les pays dans la manière d'aborder les problèmes communs. La plupart des domaines d'action prioritaires de la FAO comprennent des projets à caractère collectif (par exemple l'Enquête sur l'élevage en Asie, le Programme en mer de Chine méridionale, etc.) qui sont précisément conçus pour promouvoir une coopération régionale fonctionnelle. En corollaire logique à cette évolution, plusieurs Etats Membres ont insisté sur le rôle capital du Bureau régional de la FAO. Parmi eux, la Thaïlande voit dans le Bureau régional l'instrument principal capable d'amalgamer les intérêts régionaux avec les nouvelles approches globales de la FAO, et un centre efficace de coordination des programmes régionaux.

QUESTIONS DECOULANT DE LA RECENTE SESSION DE L'ONU
ET DE LA DIX-SEPTIEME CONFERENCE DE LA FAO

- Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international

51. La Conférence a examiné les résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'établissement d'un Nouvel ordre économique international, reproduites dans le document FERC/72/12, et note que, de l'avis du Directeur général, les Conférences régionales offrent une excellente occasion de sonder les Etats Membres sur la façon dont ils souhaiteraient que la FAO remanie son programme de travail pour donner une suite efficace à ces résolutions.

52. La Conférence a souligné l'importance des résolutions qui comportent des incidences pour la FAO, ainsi que pour d'autres organisations internationales. Elle estime que dans l'ensemble le Programme de travail de la FAO est généralement dans la ligne des principes énoncés dans la Déclaration ainsi que des propositions plus détaillées du Programme d'action, du moins de celles qui relèvent de la compétence de l'Organisation. Elle signale la nécessité pour les organismes internationaux d'anticiper, dans toute la mesure du possible, quand ils établissent leurs programmes, les problèmes économiques et sociaux qui se font jour. La Conférence a été informée qu'un Groupe de travail spécial est réuni à la FAO pour revoir le Programme de travail de l'Organisation à la lumière des intentions et de la teneur des résolutions des Nations Unies et que les Etats Membres auront la possibilité d'étudier ses conclusions dans le rapport qu'il présentera au Conseil de la FAO.

53. En ce qui concerne le Programme spécial conçu pour atténuer les difficultés des pays en développement les plus éprouvés par la crise économique actuelle, la Conférence a souligné la nécessité d'obtenir une contribution aussi importante que possible pour le Fonds des Opérations d'urgence des Nations Unies (UNEO), afin que celui-ci puisse remplir le rôle pour lequel il a été créé. Bien que l'on ne dispose pas encore de données officielles, la Conférence a appris que les promesses de contributions s'élèveraient d'ores et déjà à 2 milliards de dollars E.-U. environ et que l'objectif de 3 milliards de dollars E.-U. sera vraisemblablement atteint. Certains délégués ont rappelé que la question des engrais revêt une importance particulière et qu'il est urgent d'améliorer les fournitures aux pays en développement. Les engrais constituent la principale condition préalable à l'expansion de la production alimentaire à court terme. Le Directeur général adjoint a décrit brièvement le fonctionnement du Programme d'approvisionnement en engrais, qui prévoit une évaluation des besoins des pays, la localisation des disponibilités et l'organisation du financement des achats.

- Conférence mondiale de l'alimentation

54. M. Vidal Naquet, représentant le Secrétaire général de la Conférence mondiale de l'alimentation, a introduit ce point de l'ordre du jour en présentant les propositions esquissées dans le document FERC/74/CONF/4 préparé par le Secrétariat de la Conférence mondiale de l'alimentation (en annexe au présent rapport), et notamment la proposition touchant la création d'un Office alimentaire mondial. Cette question est actuellement soumise à l'examen de la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation réunie à Rome.

55. Le Directeur général adjoint a informé la Conférence que la proposition visant à créer cet Office alimentaire mondial, telle que décrite dans le document de la Conférence mondiale de l'alimentation intitulé "Propositions en vue d'une action", émane du Secrétaire général de la Conférence en sa propre capacité, et ne reflète pas les vues du Directeur général de la FAO ou du Secrétaire général des Nations Unies. Le Directeur général adjoint a en outre informé la Conférence des résultats de la réunion non officielle (Rome, 16-20 septembre) des délégations intéressées. Il a dit qu'on était parvenu à un accord sur les points suivants:

a) nécessité d'une approche intégrée;

b) principaux éléments d'une Politique d'aide alimentaire, résumée dans le document du Secrétariat;

c) nécessité de mesures de suivi efficaces qui requerront la participation d'institutions efficaces et compétentes, qu'il s'agisse d'organismes existants modifiés ou améliorés ou d'un nouveau dispositif de coordination. Chacune des propositions envisagées en vue d'une action ultérieure sera soumise à la troisième session du Comité préparatoire. Les propositions du Secrétaire général, contenues dans le document INF/CON/65/4, devront être étudiées plus avant par la troisième session du Comité préparatoire pour que soit garantie la pleine réalisation de tous les éléments essentiels de ces propositions. La troisième session du Comité préparatoire devra constituer un Groupe de travail chargé d'examiner le Projet de déclaration présenté par le Pérou sur l'élimination de la faim, ainsi que diverses autres suggestions;

d) si l'on est convenu d'une manière générale que les structures utilisées actuellement pour canaliser l'aide au développement ne fonctionnent pas correctement, on a reconnu également que la mise en place d'un nouveau dispositif ne devait être envisagée que si elle s'avérait indispensable pour pallier à des insuffisances bien définies ou promouvoir une meilleure gestion.

56. Le Directeur général adjoint a signalé également qu'il avait été suggéré par ailleurs que les donateurs traditionnels et potentiels souhaiteraient peut-être se consulter sur les questions d'organisation.

57. M. Bula Hoyos, Président indépendant du Conseil de la FAO, a déclaré qu'avant de proposer la création d'une nouvelle institution, il convenait d'analyser à fond les résultats de la Conférence mondiale de l'alimentation. Il a rappelé à la Conférence régionale que, à sa dix-septième session, la Conférence de la FAO était convenue que la mise en oeuvre des objectifs de la Conférence mondiale de l'alimentation devrait se faire dans le cadre des dispositifs existants. Un certain nombre de questions sont encore sans réponse: quelle relation existe-t-il entre l'Office alimentaire mondial et la FAO? L'Office mondial de l'alimentation, s'il voit le jour, ne va-t-il pas faire double emploi avec le Conseil de la FAO? Comment va-t-on appliquer les décisions de la Conférence mondiale de l'alimentation?

58. De l'avis général, on a estimé que, puisque les mêmes gouvernements de la Région étaient présentement réunis à Rome pour la session du Comité préparatoire, il n'était peut-être pas nécessaire que la Conférence régionale traite en détail de cette question.

59. Le délégué du Japon a informé la Conférence que son pays allait saisir la Conférence mondiale de l'alimentation d'une proposition concernant un système mondial d'information sur la situation alimentaire et agricole.

60. Les délégations ont souligné, dans leurs exposés nationaux, l'importance de la Conférence mondiale de l'alimentation et ont exprimé l'espoir que celle-ci pourrait amener un flux de ressources supplémentaires ainsi que des actions concrètes et rapides. Pour ce qui est de la création de l'Office alimentaire mondial, certaines délégations ont formulé des réserves tandis que d'autres déclaraient qu'il convenait d'approfondir les relations avec le dispositif existant et les possibilités qui s'offrent d'améliorer l'efficacité des organisations actuelles, ainsi que la coordination entre celles-ci, de manière à assurer une approche exhaustive du problème de l'alimentation.

- Ajustement agricole international

61. La Conférence prend note du Programme et calendrier de travail du Directeur général relatifs à la préparation du projet de stratégie de l'ajustement agricole international dont sera saisie la dix-huitième Conférence de la FAO. Cette stratégie devrait comprendre les principaux éléments ci-après: un cadre général, des lignes d'orientation, des indicateurs et des moyens de surveillance, des consultations et des négociations. Tout ceci sera examiné lors de la prochaine session du Comité des produits, en octobre 1974.

62. Les événements de ces deux dernières années ont souligné la nécessité de disposer d'un mécanisme apte à susciter une transformation ordonnée et acceptable de l'agriculture mondiale. La Conférence a exprimé son intérêt constant pour les travaux sur l'ajustement agricole international ainsi que son soutien. Elle note que le Secrétariat tiendra pleinement compte des débats et des décisions de la Conférence mondiale de l'alimentation et que le Directeur général voit, dans son rapport sur la stratégie, une occasion d'examiner comment les décisions de la Conférence pourront s'insérer dans un cadre politique durable et cohérent faisant suite à la Conférence mondiale de l'alimentation.

63. On a vivement insisté pour qu'au moment de la révision des lignes d'orientation, il soit tenu pleinement compte des nouvelles théories concrétisées dans le Programme d'action relatif à l'instauration d'un Nouvel ordre économique international, notamment pour ce qui est des mesures visant d'une part à garantir les approvisionnements, en facteurs de production nécessaires à l'application des directives en matière de production, la réglementation des prix en vue de protéger les termes de l'échange et le pouvoir d'achat de produits d'importation des pays en développement, et d'autre part à assurer un accès aux marchés pour les produits d'exportation. En révisant les lignes d'orientation, il faudra également tenir compte des propositions de la CNUCED sur la régularisation et l'expansion des échanges de produits agricoles.

64. Pour faciliter l'élaboration de la stratégie de l'ajustement agricole international, on a suggéré que le Comité des produits envisage, à sa session d'octobre, l'opportunité de tenir une session au printemps de 1975.

65. Les monographies nationales sur l'ajustement agricole ont été jugées utiles et intéressantes. Il serait bon de multiplier ce genre d'études, si les crédits le permettent.

- Sécurité alimentaire mondiale

66. La Conférence régionale a pris note des conclusions et décisions de la dix-septième session de la Conférence de la FAO (novembre 1973) relativement à la proposition du Directeur général de créer un système de sécurité mondiale conçu pour assurer l'existence, à tout moment, d'approvisionnements suffisants en denrées alimentaires de base de manière à permettre une expansion constante de la consommation, neutraliser les fluctuations de la production et des prix et faire face aux situations d'urgence. Le système envisagé par le Directeur général aurait pour cadre un ensemble de politiques nationales en matière de stocks, complété et coordonné par des consultations internationales, et comporterait une série de lignes d'orientation fixées d'un commun accord, un système amélioré d'information sur la situation et les perspectives de l'offre et de la demande, ainsi qu'une aide économique accrue aux pays en développement. D'après cette proposition, l'instrument qui permettrait d'obtenir la coopération des gouvernements prendrait la forme d'un engagement international auquel les gouvernements adhéreraient officiellement.

67. La Conférence de la FAO a souscrit aux objectifs et principes fondamentaux énoncés dans la proposition du Directeur général. Elle souligne néanmoins qu'en plus de l'élément essentiel que constitue l'existence de stocks alimentaires adéquats dans les pays producteurs et consommateurs, un système de sécurité alimentaire mondiale devrait comprendre plusieurs autres éléments tels qu'une aide internationale pour promouvoir la production alimentaire dans les pays en développement, une aide alimentaire proprement dite, des revenus satisfaisants pour les exploitants et une certaine stabilité des échanges internationaux.

68. Souscrivant à cette proposition, la Conférence de la FAO a également pris plusieurs décisions regardant les mesures complémentaires à prendre. Elle a demandé au Conseil de la FAO d'entreprendre, avec l'aide des organismes compétents, des évaluations périodiques de la situation courante et future des stocks céréaliers mondiaux, compte tenu des objectifs de sécurité alimentaire mondiale. Elle a invité les pays concernés, le Directeur général de la FAO et les institutions internationales et régionales intéressées à aider les pays en développement à élaborer des politiques appropriées en matière de sécurité alimentaire ainsi qu'à localiser et mobiliser les ressources nécessaires à cet effet. Elle a aussi prié

le Directeur général d'établir un système amélioré d'information alimentaire, en coopération avec d'autres organismes compétents. Elle a décidé enfin que le projet d'engagement international serait revu par un groupe de travail constitué de représentants des gouvernements et chargé d'établir un texte que les gouvernements adopteront officiellement le plus tôt possible. Ce groupe de travail s'est réuni en mai 1974 et son rapport a été mis à la disposition de la Conférence régionale.

69. Le texte révisé du projet d'engagement préparé par le groupe de travail établit certains principes et directives, eu égard notamment à la promotion d'une production alimentaire accrue et à l'adoption de politiques de stockage qui permettraient de maintenir, à l'échelle mondiale, des stocks minimaux de céréales de base suffisants pour garantir la continuité des approvisionnements en périodes de crise. Ce texte prévoit également que, dans les périodes de pénurie aiguë, les nations détenant des stocks supérieurs à leurs besoins intérieurs devront s'offrir à exporter des disponibilités à des conditions raisonnables. Le projet d'engagement signale également la nécessité de sauvegarder la production et les échanges normaux et invite les gouvernements à observer les principes de la FAO en matière d'écoulement des excédents ainsi que l'obligation de consultation liée à ces principes.

70. La Conférence régionale note que le rapport du groupe de travail a déjà été approuvé en principe par le Conseil et sera prochainement examiné par le Comité des produits. Une fois adopté officiellement par le Conseil à sa soixante-quatrième session (novembre 1974), le texte de l'engagement sera adressé aux gouvernements, qui seront priés de faire savoir s'ils sont disposés à y adhérer. L'engagement, à la demande du Conseil, sera également soumis à la Conférence mondiale de l'alimentation.

71. La Conférence régionale a été également informée que, conformément à la résolution de la Conférence, le Directeur général a pris des mesures pour renforcer le système d'information alimentaire de manière à suivre constamment et complètement la situation mondiale et les perspectives en ce qui concerne la production, la demande, les échanges et les stocks alimentaires.

72. La Conférence régionale a appris aussi que le Directeur général avait, en coopération avec les autres organismes intéressés, lancé un programme d'action destiné à fournir aux pays en développement concernés une assistance coordonnée dans le domaine de la sécurité alimentaire. On organise une série de missions pour aider différents pays à formuler des politiques et programmes de stocks et à définir l'assistance extérieure dont ils ont besoin.

73. La Conférence régionale accueille chaudement ce projet qui, à son avis, contribuera notablement à la sécurité alimentaire mondiale. La Conférence régionale insiste particulièrement sur la nécessité d'accroître la production alimentaire dans les pays en développement.

74. Pour accroître la production, il faut d'urgence une assistance bilatérale et internationale fournie de tous types, technique et financière, comportant aussi des fournitures d'engrais et autres moyens de production. Il a été souligné que seul un accroissement de la production permettra d'édifier des stocks et que, si l'on ne parvient pas à dégager un excédent en sus des besoins courants, les déficits de l'approvisionnement des pays en développement devront être comblés par l'aide alimentaire, notamment à crédit, étant donné que la cherté actuelle des aliments permet difficilement ou ne permet pas du tout à ces pays d'en importer aux conditions du commerce. Il n'est donc pas possible de remédier aux déficits sans l'aide des programmes bilatéraux et du Programme alimentaire mondial.

75. La Conférence a souligné également qu'aucun plan de sécurité alimentaire mondiale ne pourra réussir sans la participation de tous les grands pays producteurs et consommateurs. Elle note que pour obtenir cette ample participation, le Directeur général a invité les Etats non membres de la FAO à s'associer à l'examen plus approfondi du texte révisé de l'engagement. Elle reconnaît, d'autre part, qu'il importe d'améliorer le système d'information et estime indispensable que de leur côté, tous les pays qui sont grands producteurs et grands consommateurs de céréales coopèrent à l'effort d'information si l'on veut que le système rende le maximum de services.

76. Des délégués ont souligné que certaines clauses de l'engagement devront peut-être être discutées dans le cadre des négociations commerciales multilatérales du GATT et que leur inclusion dans le texte de l'engagement ne préjuge pas l'issue de ces négociations. Il a été également souligné qu'un nouvel accord international sur le blé prévoira peut-être certains secours.

77. En conclusion, la Conférence a chaudement approuvé les dispositions prises par le Directeur général pour envoyer dans divers pays en voie de développement des missions qui les aideront à formuler leurs politiques de sécurité alimentaire.

PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

Examen des activités du Programme alimentaire mondial dans la région

78. La Conférence a entendu avec intérêt le texte du discours du Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, qui, en l'absence de M. Francisco Aquino, empêché, a été lu par son conseiller économique M. V. Marrama. La Conférence a également pris note avec satisfaction du rapport du Directeur exécutif sur les activités du Programme dans la Région (document FERC/74/5).

79. Les délégués ont tous reconnu la contribution importante que le Programme apporte à nombre de projets socio-économiques dans le contexte des plans et priorités des gouvernements de la Région, notamment en vue d'atténuer les souffrances des personnes éprouvées par les calamités naturelles et autres désastres dans la Région.

80. La Conférence a noté avec beaucoup de préoccupation les conséquences de la hausse alarmante des prix internationaux des produits alimentaires et des transports, qui a réduit considérablement les ressources réelles du Programme et limité l'aide qu'il peut apporter aux pays en développement à une époque où elle serait pour eux plus nécessaire que jamais. Fort malheureusement, le Programme, à cause de sa gêne actuelle, ne pourra peut-être contracter d'engagements nouveaux pour 1975 qu'à concurrence de 120 millions de dollars alors que les demandes présentées totalisent environ 600 millions de dollars. La Conférence demande donc instamment à tous les gouvernements qui peuvent le faire de promettre des contributions au Programme ou d'accroître les contributions qu'ils versent déjà, pour lui permettre d'apporter l'aide nécessaire aux pays en développement et, en particulier, à ceux qui sont gravement éprouvés par la crise économique actuelle. Les gouvernements qui ne seraient pas en mesure de fournir des dons en nature sont invités à faire au Programme des donations intégralement en espèces, pour lui permettre d'acheter à des pays en développement exportateurs certaines denrées alimentaires indispensables.

81. Certains délégués ont proposé que, pour assurer à l'avenir des ressources stables au Programme, tous les gouvernements en mesure de le faire chiffrent leurs promesses de contribution en volume plutôt qu'en argent. La Conférence a appris que la question serait étudiée en octobre 1974 à la vingt-sixième session du Comité intergouvernemental (CIG) du PAM, dans le contexte d'une étude sur les moyens de soustraire les ressources du Programme à l'effet des fluctuations de prix.

82. Certains délégués ont estimé que le pourcentage des ressources totales du PAM consacré par celui-ci, depuis sa création, aux pays de la Région Asie-Extrême-Orient était plutôt faible par comparaison avec les autres régions. Ces délégués ont fait valoir que plus de la moitié de la population mondiale vit en Asie, que sur les quelque 460 millions d'êtres humains souffrant de malnutrition ou de sous-alimentation, 250 millions s'y trouvent concentrés et que le régime alimentaire de la Région est le plus pauvre de tous, à la fois en calories et en protéines. Ils ont rappelé en outre que le Chiffre indicatif de planification du PNUD pour les pays de la Région a déjà été porté, pour le prochain cycle 1977-1981, à 600 millions de dollars contre les 350 millions du cycle 1972-76 et que, pour renforcer l'efficacité de l'assistance du PNUD, cet accroissement doit être accompagné d'une augmentation correspondante de l'aide alimentaire du PAM à la Région.

83. On a mentionné la charge très lourde que représente pour les gouvernements le transport des produits alimentaires à l'intérieur du pays bénéficiaire, dépense parfois supérieure au coût local des aliments eux-mêmes. La Conférence note avec satisfaction que, dans le cas des pays les moins développés, le PAM a déjà décidé d'envisager, si on le lui demande et si ses ressources le lui permettent, de prendre en charge 30 pour cent en 1974, 40 pour cent en 1975 et 50 pour cent en 1976 des dépenses totales effectivement encourues par le pays pour le transport intérieur, l'entreposage et la manutention de produits du PAM.

84. Le représentant du FISE a fait l'éloge des activités du Programme, notamment dans le domaine de l'assistance aux groupes vulnérables - mères, nourrissons, enfants d'âge préscolaire - et a suggéré que, pour rendre plus efficace l'aide du PAM

a) on se préoccupe des habitudes alimentaires des assistés lorsqu'on détermine le type de produits à fournir, en particulier dans les projets d'amélioration nutritionnelle et

b) on fournisse aussi aux assistés une aide d'expert dans tous les aspects de la gestion alimentaire et de l'enseignement nutritionnel.

La Conférence note que le personnel du PAM comprend un conseiller à la nutrition et que le PAM travaille en coopération étroite avec la Division de la nutrition de la FAO et avec l'OMS pour la formulation des projets qui bénéficient de son assistance et pour l'obtention d'appuis techniques.

85. Les délégués de l'Australie, du Japon et des Etats-Unis ont assuré la Conférence que leurs gouvernements continueront de soutenir le Programme.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

86. La Conférence a ensuite examiné le Rapport du Comité technique, portant sur les points ci-après de l'Ordre du jour:

DD2: examen critique à mi-temps de la décennie
Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie
Accroissement et régularisation de la production agricole dans les zones non irriguées
Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accroissement de la production
Approche intégrée de l'agriculture et du développement rural
Programme et activités de la FAO dans la Région Asie et Extrême-Orient

87. On trouvera ci-dessous le texte du Rapport du Comité technique, tel qu'amendé et adopté par la Conférence. Une note sur l'organisation des travaux du Comité technique figure à l'Annexe G.

DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION: PERSPECTIVES ET STRATEGIES

-- DD2: Examen critique à mi-temps de la décennie

88. Le Comité technique note que le document FERC/74/4, premier rapport critique sur l'évolution du secteur agricole dans la Région au cours de la deuxième décennie pour le développement (DD2), rend compte du travail préparatoire déjà accompli par la FAO pour fournir aux Nations Unies sa contribution à l'examen et à l'évaluation d'ensemble des résultats obtenus à l'issue de la première moitié de la Décennie. La FAO va parfaire progressivement sa documentation préliminaire sur l'évolution régionale et mondiale du secteur agricole pour présenter une synthèse dans le rapport "Situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 1975" qui sera soumis à la dix-huitième session de la Conférence de la FAO.

89. Le Comité technique a estimé qu'en jugeant l'évolution du secteur agricole il ne fallait pas perdre de vue le fait que la tendance à long terme de la production et de la productivité agricoles est ascendante. L'opinion a été exprimée que le fléchissement de la production agricole pendant les deux premières années de la Décennie peut être considéré comme une déviation temporaire par rapport à cette tendance.

90. Les quatre premières années de la Décennie constituent une période trop courte pour que l'on puisse affirmer si l'accroissement de la production agricole pourra atteindre le taux annuel moyen de 4 pour cent qui est postulé dans la stratégie de la DD2. Néanmoins, il faut s'efforcer par tous les moyens d'accroître la production agricole étant donné qu'au cours des treize dernières années (1961-1972) le taux moyen d'accroissement de la production agricole régionale (environ 2,6 pour cent) n'a guère dépassé le taux de croissance de la population, ce qui laisse très peu de marge pour améliorer les niveaux nutritionnels. En outre, dans 9 des 16 pays de la Région, la production agricole a augmenté moins vite que la population. La situation est aggravée par l'inflation qui sévit à l'échelle mondiale et par la crise de l'énergie, qui a une influence sérieuse sur les disponibilités et les prix des moyens de production agricole. Il faut tenir compte aussi du fait que les différentes zones de la Région n'ont pas avancé de manière uniforme et que, de plus, les différentes cultures ont progressé à un rythme inégal. L'examen critique et l'évaluation de la stratégie de la deuxième décennie pour le développement permettront de formuler les nouvelles méthodes indispensables pour arriver aux 4 pour cent d'accroissement annuel de la production agricole fixés pour la décennie.

91. Le Comité technique reconnaît la forte instabilité de la production agricole. Il n'est pas prouvé que les fluctuations de la production se soient aggravées au cours des dernières années, mais il est certain que leurs répercussions sont désormais beaucoup plus vastes et beaucoup plus sensibles qu'autrefois et, pour cette raison, il est nécessaire de prévoir des dispositions tendant à amortir leur effet. Il a été souligné qu'en établissant l'indice d'instabilité il serait préférable de noter uniquement les fluctuations négatives par rapport à la tendance plutôt que les fluctuations moyennes (positives et négatives) de part et d'autre de la tendance.

92. Pour ce qui est des facteurs influant sur la production agricole, on a souligné la nécessité d'intensifier la recherche et améliorer la fourniture de semences de haute qualité, d'engrais et de pesticides; améliorer l'aménagement des sols et des eaux; employer au maximum les fumures organiques; utiliser rationnellement les engrais minéraux disponibles et les pesticides; prévenir les pertes avant et après récolte; pratiquer une vulgarisation efficace et adopter diverses mesures pour inciter les agriculteurs eux-mêmes à tirer meilleur parti des informations et conseils reçus.

93. Le Comité technique insiste sur la nécessité de respecter l'objectif prévu dans la stratégie de la DD2 en ce qui concerne le niveau de l'assistance officielle au développement. A cet égard, les délégués de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande ont fait savoir que leurs gouvernements avaient l'intention d'accroître l'aide allouée aux pays en développement de la Région. Toutefois, il faudra veiller à faire le meilleur usage possible de l'aide ainsi fournie.

94. Dans l'examen critique et l'évaluation des résultats du secteur agricole, il faut accorder une attention particulière aux réalisations du secteur de l'exportation car c'est de lui que dépend la capacité d'importation, qui est un des facteurs déterminants de la croissance économique. Il est donc impérieux que les produits agricoles des pays en développement de la Région trouvent des débouchés sur les marchés des pays développés.

95. On a souligné que, dans tout réexamen de la stratégie internationale du développement, doit prédominer le souci d'améliorer la situation du petit exploitant et de sa famille. On a reconnu en outre que le développement agricole général de la Région repose nécessairement, et dans une grande mesure, sur l'accroissement de la productivité de ces petites exploitations. A une époque où la crise de l'énergie impose que l'on cherche à améliorer les techniques et produits déjà connus dans la Région, il vaut mieux adopter des technologies

peu coûteuses plutôt qu'introduire trop hâtivement des techniques étrangères difficilement adaptables. Il est essentiel aussi d'améliorer les structures institutionnelles si l'on veut promouvoir l'agriculture.

96. Le Comité technique souligne l'importance stratégique du secteur rural, ainsi que la nécessité de disposer d'indicateurs du développement rural, économique et social.

97. Pour ce qui est d'adjoindre à la Stratégie internationale de la DD2 des éléments aussi importants que la création d'un système de sécurité alimentaire mondiale minimale et l'ajustement agricole international, le Comité technique estime qu'il faut veiller très soigneusement à préserver l'équilibre entre les objectifs. En outre, ces questions importantes continueront, en tout état de cause, à bénéficier d'une grande attention.

PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

- Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie

98. Le Comité a examiné le document FERC/74/6, complété par un exposé du Secrétariat décrivant brièvement les problèmes actuels de la mise en valeur et de l'aménagement des eaux dans la Région, ainsi que les activités antérieures de la FAO et celles qu'elle envisage pour l'avenir. Les observations complémentaires fournies par le Secrétariat font ressortir l'importance d'une approche intégrée en matière de mise en valeur des eaux et d'une action coordonnée entre les ministères intéressés. Le Secrétariat a également mentionné l'importance des activités de formation à tous les niveaux - séminaires, cours de perfectionnement et publications.

99. La session reconnaît unanimement qu'une alimentation en eau, dûment assurée et maîtrisée, des terres agricoles est déterminante pour accroître la productivité des terres et la production agricole, car elle permet notamment les récoltes multiples et la diversification des cultures.

100. Un certain nombre de délégués ont fait remarquer que le manque d'énergie et des moyens de transmission représente des contraintes dans le développement de l'irrigation, surtout en cas d'exploitation des eaux souterraines. Les pays de la Région devraient prendre des mesures spéciales pour allouer une certaine quantité d'énergie aux usages agricoles et pour électrifier les campagnes, tout en tenant compte des besoins concurrentiels d'autres consommateurs d'énergie tels que l'industrie, l'extraction minière, etc. Pour cela, il faudrait s'efforcer par tous les moyens de mettre en valeur les ressources énergétiques locales, en particulier l'énergie hydro-électrique. On a reconnu également que l'aide des organisations internationales et des pays développés est indispensable en matière de développement et d'acheminement de l'énergie.

101. Les Etats Membres de la FAO sont instamment invités à mettre davantage l'accent sur la planification et le mise en valeur globales des bassins hydrographiques à des fins agricoles. En effet, les besoins en eau ont tendance à augmenter rapidement dans divers secteurs, de sorte que la concurrence exercée par les autres usagers de cette ressource pourrait poser un jour un problème sérieux. On estime cependant que le volume d'eau alloué au secteur agricole ne doit être réduit ni en quantité ni en qualité, la répartition des ressources hydriques entre l'irrigation et la production d'énergie électrique devant se faire selon une planification judicieuse. A ce sujet, nombre de délégations ont fait état de la nécessité d'évaluer soigneusement les ressources hydriques. On a vigoureusement souligné que, pour utiliser à plein le potentiel disponible, il fallait planifier attentivement la mise en valeur et combiner l'emploi des eaux superficielles et des eaux souterraines.

102. Le Comité technique a insisté sur l'importance des facteurs socio-économiques dans la planification des ressources hydriques. Les pays en développement ne disposant la plupart du temps que de ressources financières limitées, il convient de sélectionner soigneusement les projets prioritaires. On a fait observer que, dans certains pays, le manque de données de base et de spécialistes compétents fait obstacle à une planification correcte de la mise en

valeur des eaux. A cet égard, on a souligné que la mise en valeur des eaux doit tenir pleinement compte des conditions naturelles qui règnent dans le bassin, et notamment des effets combinés de la pluviométrie et des systèmes de culture. La FAO est invitée à apporter son aide dans ces domaines précis.

103. Un certain nombre de délégations ont rappelé l'importance d'une mise en valeur complète des bassins hydrographiques, englobant non seulement l'exploitation des disponibilités en eau pour l'agriculture, mais aussi l'aménagement rationnel des bassins versants, la lutte contre l'érosion des sols et la réduction de cette érosion, la maîtrise des crues, le drainage et l'utilisation complète du potentiel hydro-électrique. On a demandé que la FAO étudie ces questions.

104. L'utilisation plus rationnelle de l'eau tient à coeur aux délégations notamment en raison du coût croissant de la construction, de l'exploitation et de l'entretien des ouvrages hydrauliques. Le Comité recommande énergiquement à la FAO de renforcer ses activités dans le domaine de la recherche appliquée sur l'utilisation et l'aménagement rationnels des eaux. On a souligné que les études sur l'aménagement des eaux ne devaient pas porter uniquement sur les aspects techniques mais aborder aussi les problèmes agronomiques. Plusieurs délégations demandent que les activités de la FAO en matière d'aménagement des eaux couvrent aussi bien les régions irriguées que les régions non irriguées. En d'autres termes, il faudrait s'attacher à conserver et à aménager les eaux au bénéfice de l'ensemble des terres cultivées.

105. Plusieurs délégués rappellent qu'il importe d'utiliser au maximum les installations d'irrigation et de drainage existantes moyennant des travaux de réfection et d'amélioration. Améliorer les réseaux d'irrigation existants évite parfois d'entreprendre des projets nouveaux et coûteux dont les résultats ne se font ressentir qu'au terme d'une longue période de gestation. En matière de drainage et de restauration, certaines zones de la Région exigent d'urgence des programmes globaux de développement. La nécessité d'une aide de la part des organisations internationales et des pays développés a été reconnue.

106. Le Comité rappelle qu'il est indispensable, d'une part, d'intégrer complètement les activités des divers organismes qui s'occupent des questions de mise en valeur, d'aménagement et d'utilisation des eaux et, d'autre part, d'instaurer une coopération sans réserve entre les organismes responsables des travaux d'ingénierie et ceux qui s'occupent des problèmes agricoles et institutionnels. La coordination des activités doit se faire dès les premiers stades de la planification de l'hydraulique agricole. Ce point doit retenir toute l'attention des Etats Membres et celle de la FAO dans son futur programme.

107. En raison des difficultés financières auxquelles se heurtent les Etats Membres du fait principalement de la hausse rapide des coûts de construction des ouvrages d'irrigation, nombre de délégations ont insisté sur la nécessité d'une aide financière poursuivie de la part des organismes d'assistance internationale et bilatérale. La coopération entre la FAO, les organismes multilatéraux et bilatéraux devrait être renforcée et élargie pour que soient mises à profit l'expérience et les informations accumulées par la FAO et par les autres organisations internationales.

108. Vu le coût très élevé de l'énergie actuellement, les délégations sont unanimes à reconnaître qu'il faudrait améliorer les moyens d'exploitation de l'eau en recourant notamment aux dispositifs hydrauliques et élévatoires. La délégation du Japon a indiqué que son gouvernement était disposé à venir en aide aux Etats Membres en fournissant des avis d'experts et de l'équipement perfectionné.

109. Les délégations ont été informées que la FAO préparait une publication intitulée "Appareils à élever l'eau". On y trouvera des renseignements sur les dispositifs d'irrigation qui permettent d'économiser l'énergie, sur des matériaux peu coûteux et, entre autres, sur des systèmes d'élévation perfectionnés utilisant l'énergie humaine, animale, éolienne et hydraulique.

110. Le Comité souligne qu'il importe d'améliorer la lutte contre des inondations et le drainage, non seulement pour réduire les pertes agricoles dues aux inondations mais aussi pour protéger des terres agricoles précieuses. Dans ce même domaine, l'application de techniques appropriées de restauration des terres s'impose également et la FAO est invitée à entreprendre des études spéciales.

111. Plusieurs délégations ont insisté sur les activités de formation en matière de mise en valeur et d'aménagement des eaux à tous les niveaux et au niveau des cadres moyens et du personnel de terrain. Les délégués ont souligné que la FAO devrait intensifier les activités de formation dans ce domaine en organisant des séminaires et des cycles de formation à l'échelon régional et national. Les délégués appellent aussi l'attention de la FAO sur le fait qu'il faut renforcer le travail de formation par le biais des démonstrations pilotes. Ces projets pilotes profiteraient aussi bien à la recherche appliquée qu'à la formation pratique.

112. On s'est accordé à reconnaître que les organisations d'agriculteurs peuvent jouer un rôle important dans l'exploitation et l'entretien des installations d'irrigation et dans le domaine de l'aménagement et de la maîtrise des eaux. La FAO est invitée à fournir des informations sur ce point aux pays de la région.

113. Le Comité est pleinement d'avis que la mise en valeur des eaux doit se faire selon la méthode intégrée par "systèmes" ou "ensembles" et souligne qu'il importe de mobiliser tous les moyens et inputs disponibles, y compris l'eau, les engrais et autres facteurs, pour déclencher un mouvement concentré et intégré visant à accroître les rendements agricoles.

- Accroissement et régularisation de la production agricole dans les zones non irriguées

114. L'importance de l'agriculture non irriguée en Asie se mesure au fait que les zones non irriguées représentent environ 80 pour cent de la superficie labourable totale. Un grand nombre de familles, dont la plupart ont à peine de quoi vivre, dépendent de l'agriculture non irriguée. Il faut s'efforcer par tous les moyens d'intensifier et de régulariser la productivité de cette agriculture afin d'améliorer la condition socio-économique des exploitants de ces régions. En conséquence, le Comité approuve les lignes d'action proposées par la FAO dans le document de Conférence FERC/74/7.

115. Le sens et la définition des zones agricoles non irriguées varient d'un pays à l'autre. Pour mettre au point des stratégies de la recherche et du développement qui conviennent à ces zones, il semble que la FAO pourrait aider les pays à recueillir et à diffuser des données qui aideraient à établir de bonnes définitions et une classification uniforme des régions et zones intrarégionales non irriguées, basées non seulement sur le volume et la distribution des pluies mais aussi sur d'autres facteurs: climatiques, pédologiques et physiographiques.

116. On a souligné la nécessité d'analyser en détail les facteurs météorologiques et écologiques, en particulier le régime pluviométrique, pour concevoir et instituer des systèmes de culture convenant aux différentes zones non irriguées et choisir parmi ces systèmes ceux qui répondent le mieux aux conditions locales et qui donneront des rendements satisfaisants dans de telles conditions.

117. On a rappelé que pour accroître et régulariser la productivité agricole dans les zones non irriguées, il importait particulièrement de mettre au point des variétés culturales à fort potentiel, mûrissant vite pour permettre les doubles récoltes et résistant bien aux conditions climatiques et pédologiques rencontrées. On a reconnu l'importance de la riziculture en eau profonde pour l'économie de nombreux pays de la Région. On a insisté sur le fait que ces pays devraient être aidés dans leurs programmes de recherche et de sélection de variétés améliorées de riz flottant, moyennant une assistance directe et l'échange de matériels génétiques divers et de renseignements techniques. La FAO devrait soutenir l'élan qu'elle a donné dans cette direction.

118. Il est à noter que, après avoir trouvé des types et variétés supérieurs, il reste à résoudre le problème de la production et de la distribution de semences et de plants améliorés. Il importe donc que l'industrie nationale des semences prenne des dispositions judicieuses et efficaces pour pouvoir remettre en temps voulu les quantités nécessaires aux agriculteurs.

119. Bien qu'il soit urgent de relever et de régulariser le rendement de telles et telles cultures particulières, il importe aussi d'augmenter la production annuelle par unité de superficie. Là où le régime pluviométrique est favorable, on pourrait ainsi augmenter considérablement la production vivrière, notamment sur les petites exploitations, tout en augmentant le revenu et l'emploi. A cet égard, on recommande fortement la mise au point d'une large gamme de cultures résistant à la sécheresse. La pratique de ces cultures pour l'alimentation humaine et animale permettrait d'accroître et de régulariser la production, en particulier dans les zones non irriguées.

120. Parmi les moyens d'accroître la production dans les zones non irriguées, on a spécialement mentionné la mise au point de pratiques rationnelles de conservation et d'aménagement des sols et des eaux. Il faudrait d'urgence intensifier les recherches sur les façons culturales améliorées, l'incorporation des résidus végétaux, les paillages, la localisation des semences et des engrais, la récolte de l'eau et autres mesures permettant de préserver l'humidité et d'améliorer la structure du sol.

121. Les ravageurs, les maladies des végétaux, les rongeurs et les mauvaises herbes contribuent fortement à diminuer les rendements de l'agriculture non irriguée. Dans certaines zones, ces inconvénients rendent pratiquement impossible l'extension des cultures, sinon toute activité agricole. Etant donné que si l'on intensifie l'agriculture dans les zones non irriguées, on verra s'aggraver les problèmes que posent les ennemis des cultures, les maladies et en particulier les mauvaises herbes, il est vivement recommandé, si l'on veut accroître et régulariser la productivité, d'intensifier les recherches sur les ravageurs, les maladies et les mauvaises herbes dans l'agriculture pluviale et de mettre au point d'une part des mesures de lutte appropriées et économiques, notamment sur le plan écologique et biologique, et d'autre part des variétés résistantes et des systèmes agronomiques adaptés. On a souligné aussi que l'introduction des nouvelles variétés à haut rendement nécessite tout spécialement une intensification des travaux sur la lutte contre les ravageurs et les maladies. Les efforts dans ce domaine doivent être renforcés, a-t-on insisté, et aussi bien la FAO que les gouvernements doivent se pencher de plus près sur ce problème.

122. Il a été noté que dans les régions humides des tropiques, la prévention des inondations et les techniques de drainage revêtent une importance extrême non seulement parce qu'elles permettent de mieux conduire la récolte principale mais aussi parce qu'elles permettent de mieux utiliser les terres sur la même parcelle. On a mis l'accent sur le rôle de la culture des arbres fruitiers tropicaux et sur celui des herbages tropicaux dans ces zones.

123. En étudiant le parti que l'on peut tirer des cultures mixtes et des récoltes multiples on devra chercher le moyen (i) d'introduire l'élevage et les herbages artificiels dans le système cultural par l'intégration de la culture et de l'élevage et (ii) dans les pays où la chose est possible, comme par exemple dans la République khmère, d'intégrer aussi les spéculations forestières. Le but de ces mesures n'est pas seulement de faire meilleur usage des ressources nationales mais aussi d'améliorer la nutrition et le niveau de vie des petits exploitants.

124. Etant donné la pénurie actuelle d'engrais et leurs prix élevés, il a été suggéré d'intensifier les efforts en vue d'utiliser plus complètement l'azote atmosphérique, les fumures organiques et les résidus végétaux, de manière à ne pas trop dépendre des engrais chimiques. L'exploitation des pâturages de graminées/légumineuses et l'expérience des légumineuses tropicales en Australie montrent comment la technologie peut utilement contribuer, dans certains cas, à assurer des inputs nutritifs végétaux peu coûteux.

125. Les séminaires itinérants et ateliers de la FAO sur l'agriculture non irriguée ont reçu un appui unanime. Il faut organiser d'autres séminaires et ateliers si l'on veut étudier plus à fond les principaux problèmes que pose l'utilisation de la technologie dans les zones non irriguées de l'Asie des moussons, afin d'identifier les lacunes des programmes de recherche et de développement et suggérer des programmes d'action appropriés à mettre en oeuvre.

126. Désireux de soutenir les programmes nationaux en matière d'amélioration et de développement de l'agriculture non irriguée, l'Australie et le Japon ont annoncé leur intention d'amplifier leur assistance technique, au titre des programmes existants ou de nouveaux programmes.

127. On a généralement reconnu qu'on aurait intérêt à mieux comprendre le rôle de la mécanisation agricole tant dans la productivité des terres que dans le rendement de la main-d'oeuvre. Les conditions dans lesquelles se pratique l'agriculture dans la région varient considérablement: dans certains endroits, des pénuries de main-d'oeuvre, permanentes ou saisonnières, ont rendu la mécanisation pratiquement indispensable tandis qu'ailleurs les exigences du calendrier agricole (semaillages), la diversité des cultures et l'instauration de systèmes d'agriculture sédentaires à la place de l'agriculture itinérante font de la mécanisation sélective une nécessité urgente. En revanche, une mécanisation indiscriminée pourrait entraîner le chômage dans les campagnes. On est fortement d'avis que les Etats Membres ont besoin d'aide pour renforcer leur propre recherche et leurs programmes de développement dans ce domaine et pour mettre en place l'infrastructure que demandent les programmes d'utilisation et d'entretien des machines agricoles.

128. On a insisté sur le fait que la FAO devrait jouer un rôle de chambre de compensation pour le rassemblement, le collationnement et la diffusion des informations sur les techniques et les nouvelles acquisitions de la recherche en rapport avec le développement de l'agriculture non irriguée. La FAO a un rôle particulier à jouer dans l'établissement de liens avec les instituts et centres de recherche nationaux, régionaux et internationaux.

129. Le Comité reconnaît le besoin d'une approche interdisciplinaire à l'égard de la question de l'accroissement et de la régularisation de la production dans les zones non irriguées. Sous ce rapport, il est demandé à la FAO d'apporter son concours aux inventaires de ressources naturelles, à l'analyse des politiques et à la planification des programmes, à la formation de techniciens et à la formulation de projets et programmes demandant la participation directe des gouvernements.

130. Etant donné la concurrence que se livrent certaines cultures présentant des besoins similaires du point de vue du climat, du sol et de la saison, étant donné aussi que les agriculteurs qui vivent dans les zones non irriguées ne peuvent se permettre de prendre des risques trop grands, il est nécessaire de prévoir, en tant qu'éléments mêmes de tout programme d'amélioration dans ces régions, des stimulants tels que des politiques de prix appropriées et des systèmes d'assurances-récoltes. L'assistance technique internationale dans ce domaine doit être amplifiée.

131. On a reconnu que l'intérêt porté au développement agricole dans les zones non irriguées ne doit pas se limiter aux zones à fortes précipitations, mais que la mise en valeur des zones moins arrosées mérite aussi considération et assistance, car l'agriculture pluviale représente une ressource importante dans certaines zones de la région.

- Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accroissement de la production

132. Le Comité technique a examiné le document FERC/74/8 intitulé "Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accroissement de la production" et a pris note également de quelques-unes des expériences et conclusions des "ateliers" de terrain ainsi que des méthodes utilisées concernant les problèmes et la promotion des petits agriculteurs

et des paysans sans terres. Des ateliers de ce genre ont été organisés récemment dans six pays (Indonésie, Népal, Sri Lanka, Inde, Bangladesh et Corée) et ont été suivis d'un séminaire régional réunissant des fonctionnaires supérieurs de ces pays, dans le cadre du projet régional PNUD/FAO (ASARRD).

133. Les observations des délégués ont couvert un domaine très étendu. Il a été reconnu en premier lieu que les problèmes des petits agriculteurs à faible revenu et des travailleurs agricoles dans les pays de la Région sont très complexes et que les solutions à ces problèmes vont être extrêmement compliquées et intriquées et supposer de nombreux ajustements des structures et des programmes, ainsi que des décisions de grande envergure. Cependant, ni ces complexités inquiétantes, ni les échecs et les frustrations subis dans le passé quand on a essayé d'assurer aux paysans pauvres un système agraire solide et l'accès à des ressources leur permettant d'augmenter leurs revenus et de contribuer de manière satisfaisante à la production, ne peuvent justifier une attitude d'inertie face à l'urgence absolue des problèmes de l'heure.

134. Le Comité a reconnu, ainsi qu'il est dit dans le document de travail, qu'il n'était pas nécessaire que la Conférence se lance dans un débat académique sur la définition du "petit producteur". Il est plus intéressant aujourd'hui, pour les pays de la région, d'identifier les catégories de petits producteurs agricoles et de travailleurs sans terres qui méritent une attention spéciale dans le contexte particulier à chaque pays. La petite dimension d'une propriété ne peut représenter le seul critère à cet égard. Le Comité prend note des catégories définies dans le document de travail et reconnaît que le faible niveau du revenu et la rentabilité potentielle peuvent représenter des éléments plus importants que la taille de l'unité d'exploitation. On a soulevé également la question de l'inexactitude de l'expression "petit agriculteur", mais on s'est aperçu qu'aucun titre ne pouvait en soi être suffisamment complet.

135. Le Comité reconnaît dans l'ensemble que la situation des paysans pauvres et des ouvriers agricoles sans terres de la région pose un problème urgent non seulement pour des raisons de justice sociale mais aussi parce que si les pays veulent accroître leur production alimentaire, il leur faudra mobiliser une vaste main-d'oeuvre agricole sous-utilisée. Le progrès technologique agricole a engendré une situation dans laquelle aucun pays ne peut espérer soutenir la tendance ascendante initiale de la production agricole sans associer activement au processus le petit exploitant, le métayer et les ouvriers agricoles sans terres. Le petit agriculteur est efficace dans la limite de ses possibilités. Il serait capable de relever la production aussi intensivement que l'exploitant dynamique de la catégorie moyenne. Les principales difficultés tiennent, en partie, au fait que les disponibilités en eau d'irrigation, en crédit, en produits chimiques et autres inputs sont limitées, à une infrastructure physique étroite, par exemple du point de vue des terres et du régime foncier, à des mécanismes commerciaux défavorables, au manque d'emplois stables et raisonnablement rémunérés, au fait que les institutions existantes sont incapables ou peu désireuses d'apporter une aide et que le petit exploitant a peu de part à leur direction et à leur fonctionnement. Le Comité note que les effets négatifs de ces obstacles ont été aggravés par le fait que, dans plusieurs pays, ce secteur a été négligé dans les politiques et programmes de développement agricole et rural et par les institutions rurales locales. Toute prolongation de cette négligence comportera un danger aussi bien pour le bien-être économique que pour la stabilité politique et sociale des pays de la région.

136. Ayant unanimement souligné la nécessité d'agir d'urgence pour la promotion des paysans pauvres et des travailleurs sans terres, le Comité a mentionné deux conditions préalables importantes. La première est que les programmes d'action doivent être élaborés dans le contexte général du développement socio-économique de chaque pays et lui être rationnellement rattachés. La seconde, plus importante encore, est qu'il faut manifester clairement la volonté politique de conférer aux petits paysans pauvres, aux fermiers, aux métayers, aux ouvriers sans terres, etc. l'occasion et les moyens d'accroître leurs revenus et de contribuer efficacement à la production agricole. A l'heure actuelle, dans plusieurs pays de la région, les dirigeants politiques du plus haut niveau sont très désireux de répandre rapidement les profits du développement économique jusqu'aux ruraux pauvres et en particulier aux petits

agriculteurs à faible revenu. Ceci ressort à l'évidence des rapports produits par les cycles d'étude sur le terrain. Il est apparu au cours des débats que, dans un des pays, l'optique politique à l'égard de la propriété et de la productivité des terres est déjà en train d'évoluer profondément. Un autre pays a réalisé un grand programme spécial à l'intention des petits agriculteurs et des cultivateurs marginaux. Tout en appréciant ces preuves d'intérêt manifestées à un haut niveau en faveur des ruraux pauvres, le Comité estime que le moment est venu précisément de concrétiser cette préoccupation sous la forme d'une volonté politique, sans laquelle les actions et programmes spéciaux proposés dans le document de travail risquent de n'avoir qu'une influence marginale.

137. On a généralement admis qu'étant donné le retard et la position d'infériorité des paysans pauvres et des ouvriers sans terres, les gouvernements devraient intervenir à l'échelon national. Des mesures spéciales pourraient consister en l'adoption de politiques nationales, de mesures d'ordre législatif et exécutif propres à assurer la promotion des petits agriculteurs, ainsi que de dispositions précises les concernant dans les grands projets nationaux d'irrigation et autres, et dans les projets polyvalents spéciaux.

138. Favorables à cette politique d'action spéciale, les délégués ont reconnu qu'il existe chez les paysans pauvres certains besoins caractéristiques à traiter en priorité. Il faudrait que de tels programmes et mesures d'ordre institutionnel se rattachent comme il convient aux programmes destinés à l'ensemble de la communauté. Les activités prévues au titre de ces actions spéciales devraient en outre converger vers le petit agriculteur, intervenir simultanément et être correctement synchronisées.

139. Tout en approuvant les mesures proposées aux paragraphes 16 à 29 du document de travail, le Comité insiste particulièrement sur les principales propositions ci-après:

i) Les Etats Membres devraient envisager de créer des fonds spéciaux et de réserver des ressources en vue de la promotion des petits agriculteurs pauvres et des ouvriers sans terres. Certains délégués ont fait remarquer que leurs gouvernements ont déjà créé certains fonds spéciaux ou ont décidé de le faire à la suite des cycles d'étude sur le terrain.

ii) Les Etats Membres pourraient envisager aussi d'instituer des programmes spéciaux et distincts, comportant des actions coordonnées et synchronisées, sur des questions telles que: l'enregistrement des terres et les droits de tenure, la technologie applicable sur les petites exploitations, les cultures demandant des investissements peu importants, les activités annexes permettant d'accroître les revenus, le crédit "total", la réunion en un même lieu des disponibilités en facteurs de production et des services, l'entreposage et la commercialisation collectifs au plan local, la création d'emplois productifs pour les ouvriers sans terres moyennant la réalisation de travaux ruraux répondant aux besoins des infrastructures locales, la formation directe sur l'exploitation et dans les collectivités, les priorités de la recherche au niveau de la petite exploitation et des laboratoires socio-économiques. Des délégations ont proposé l'adoption d'une politique dynamique de crédit sans nantissement aux petits exploitants. Un délégué a suggéré la création de centres de location de petit équipement et de boeufs de travail. Un autre, tout en appuyant les programmes polyvalents, a souligné la priorité des réformes agraires. Plus d'une délégation a proposé des programmes spéciaux pour les petits pêcheurs, idée qui a rencontré l'agrément général.

iii) Il faudra favoriser la formation de petits groupes homogènes d'exploitants pauvres et d'ouvriers sans terres à un niveau inférieur aux coopératives et comités de village, afin que les petits agriculteurs défavorisés puissent participer directement à la prise des décisions et profiter plus largement des services fournis par les coopératives, les banques et l'Etat. Ces groupes, quoiqu'essentiellement orientés vers la production, pourraient également aider les services publics à faire appliquer les lois agraires.

Toutes les délégations ont appuyé cette proposition mais certaines ont souligné la nécessité d'établir des relations appropriées entre ces groupes et les organisations générales de village ou de zone.

On peut craindre aussi que ces groupes, s'ils doivent agir en passant par l'entremise des coopératives - comme le suggère le document - ne se heurtent à de gros obstacles, à moins que les coopératives ne deviennent des organismes populaires indépendants. On a fait remarquer que les groupes sont destinés à épauler et non à remplacer les coopératives ou les comités de village et de zone. Il n'est pas envisagé que les groupes soient institués par l'Etat.

iv) Il faut encourager la création d'organes non étatiques qui, d'une part, seraient chargés d'organiser les groupes locaux et, d'autre part, serviraient d'intermédiaires entre les institutions publiques et coopératives, etc., et les petits exploitants. Il pourrait s'agir d'instituts universitaires et scientifiques, d'organisations bénévoles, de banques et d'établissements commerciaux ou industriels, etc. Il faut pour cela, a-t-on souligné, disposer de volontaires très qualifiés pour le travail de terrain et octroyer des bourses à orientation pratique à des chercheurs qui mèneraient parallèlement un travail d'organisation (différant de la vulgarisation) auprès des petits exploitants.

v) Il faudrait lancer rapidement des projets polyvalents d'action sur le terrain dans quelques zones, sans attendre le démarrage de programmes couvrant tout le territoire. Ces projets pourraient servir également de "laboratoires" socio-économiques aux établissements d'enseignement et de recherche désireux de se lancer dans le domaine de l'action.

vi) Les gouvernements pourraient envisager de créer un office ou comité national pour la promotion des petits exploitants pauvres et des ouvriers agricoles sans terres. Ce dispositif pourrait jouer un rôle de protection, de promotion et de consultation plutôt qu'un rôle opérationnel. Il exercerait avant tout une sorte de surveillance au nom des producteurs agricoles défavorisés.

Un délégué a fait observer qu'en instituant un office national il faut éviter qu'il ne soit sous la domination de gens dont les intérêts et les conceptions s'opposent à ceux des petits exploitants, etc. Un autre délégué a annoncé que son gouvernement avait déjà décidé de créer un office.

vii) Les Etats Membres feraient bien d'encourager et de pratiquer la formule nouvelle des "ateliers de terrain" s'adressant à des participants de niveaux et de disciplines divers, chargés d'identifier les problèmes et de chercher des solutions dans des localités déterminées. Il faudrait mettre au point cette formule pour l'appliquer à la planification locale de la promotion des petits exploitants.

Des délégations qui ont l'expérience des "ateliers de terrain" ont déclaré que cette méthodologie ouvre des possibilités nouvelles comme adjuvant à diverses sortes de programmes de terrain.

viii) Le Comité est convenu que tous les Etats Membres feraient bien d'examiner les propositions formulées dans le rapport du Séminaire régional sur la promotion des petits exploitants tenu à Bangkok en août 1974.

140. Le Comité a entendu des comptes rendus d'activités et programmes présentés par plusieurs Etats Membres. Les pays de la région sont mal renseignés sur certaines de ces questions bien que l'on ait beaucoup écrit à leur sujet dans les milieux académiques, notamment d'Occident. La FAO et l'équipe du projet devraient s'efforcer de recueillir et de diffuser davantage d'informations de ce genre sur les activités en cours dans la Région.

141. Le Comité avance diverses propositions touchant les activités régionales de coopération et de soutien:

i) Il faudrait organiser, pour le personnel responsable des politiques aussi bien que pour le personnel de terrain, des séminaires et des réunions portant sur certains aspects spécifiques des programmes (par exemple la création d'emplois secondaires).

ii) Il faudrait instituer un système d'échanges d'information et d'expérience sur les activités en cours dans les pays de la Région intéressant les petits exploitants pauvres et les ouvriers agricoles.

iii) La FAO devrait créer, au niveau gouvernemental, un comité régional permanent pour la promotion des petits exploitants, placé sous l'égide de la Commission du développement rural intégré dont on envisage la création. (Une délégation a fait observer qu'il faudra reprendre la question au moment où l'on étudiera la proposition relative à l'établissement de la Commission.)

iv) Il faudrait aider les pays à formuler des projets d'action de terrain et activités analogues en faveur des petits exploitants et la FAO devrait les mettre en contact avec les organismes disposés à octroyer une assistance financière à ces projets.

v) Il faudrait organiser des programmes régionaux de formation sur les techniques des ateliers de terrain et de planification locale et mettre en place le soutien nécessaire en directives et moyens audio-visuels. Il faudrait aider les pays à traduire la documentation dans leurs propres langues.

vi) Il faudrait aider les pays à créer des bourses à orientation pratique et à recruter des volontaires pour le travail de terrain, afin que les petits exploitants soient assistés par leurs propres compatriotes.

vii) Il faudrait favoriser l'établissement de contacts entre les organismes qui s'occupent de la promotion des petits exploitants pauvres et des ouvriers agricoles sans terres dans les pays de la Région. S'ils désirent disposer à cette fin d'un mécanisme régional de consultation, la FAO devrait leur apporter ses avis et son aide.

viii) Dans la Région, la FAO devrait rechercher et accepter la coopération d'autres organisations internationales travaillant en faveur de la promotion du petit exploitant.

ix) Au plan régional, il faudrait réserver des ressources et des fonds supplémentaires pour les programmes de promotion du petit exploitant. Une portion des réserves régionales en biens de production comme les engrais chimiques, que l'on se propose de constituer, pourrait être utilisable à cet effet.

x) La FAO devrait étudier les moyens de faciliter ces programmes, au plan régional, par des mesures structurelles.

142. La délégation japonaise a fait savoir que le Gouvernement du Japon était disposé à mettre son expérience au service de projets en faveur des petits exploitants et ouvriers sans terres.

- Approche intégrée du développement agricole et rural

143. Le Comité reconnaît que le développement rural est un processus indivisible et continu qui commence avec le développement agricole. Mais pour réussir, il doit en même temps aller bien au-delà du développement agricole et déborder sur l'ensemble du système socio-politique et économique d'un pays. On a admis en général que dans le contexte régional, le développement rural constitue une transformation du monde rural qui suppose et engendre en même temps des changements dans les structures du pouvoir, au plan local, national et international. Etant donné que la population de l'Asie vit, dans sa grande majorité, en milieu rural, le Comité reconnaît que le développement rural fondé sur le développement agricole est synonyme de développement national.

144. Le Comité fait sienne la stratégie de l'approche intégrée du développement rural, esquissée dans le document de Conférence FERC/74/9. Il note que cette stratégie repose sur une prémisse très importante à savoir qu'un développement rural soutenu est réalisable

uniquement par une action intégrée mettant en jeu les populations rurales elles-mêmes, y compris le petit exploitant pauvre, l'ouvrier sans terres et le pêcheur ainsi que leur famille. Elle fait droit à deux exigences essentielles de l'intégration: nécessité d'intégrer entièrement les plans de développement rural dans les plans nationaux de développement d'ensemble et nécessité de tenir compte des facteurs socio-politiques, économiques, nutritionnels et techniques comme d'un tout fondamental et indissociable. On a estimé unanimement que le meilleur moyen d'y parvenir était d'adopter l'approche "par systèmes" du développement rural.

145. Dans le cadre de la planification nationale et sectorielle, le Comité estime que la planification par zone est le meilleur moyen de réaliser un développement agricole et rural intégré. Comme l'ont souligné plusieurs délégations, cette approche synthétique n'oblige pas à aborder tous les problèmes simultanément mais exige que la portée et la programmation de toute activité particulière s'insèrent dans un plan directeur souple en fonction des priorités, des moyens financiers et de la main-d'oeuvre disponible. Le Comité espère que la FAO pourra intensifier son aide aux Etats Membres de la région en vue de la planification des projets de développement par zone.

146. Le Comité unanime reconnaît qu'il est souhaitable de mettre d'emblée l'accent sur une action directe qui aide les ruraux déshérités à accroître leur productivité et leur revenu réel, faisant d'eux non plus des observateurs passifs mais des partenaires actifs du processus de développement économique. Il a été souligné qu'en Asie, où toutes les ressources sont excessivement limitées, il faut se préoccuper sans retard d'encourager l'économie et l'épargne dans la masse de la population afin de pouvoir déclencher le plus tôt possible un processus d'autodéveloppement. Il a été reconnu que pour obtenir la participation des ruraux défavorisés il faut prendre des dispositions spéciales qui leur donneront l'assurance d'obtenir facilement les biens et services indispensables.

147. Il est constant que les obstacles au développement rural intégré résident aussi bien hors du secteur rural qu'à l'intérieur de ce secteur et qu'une des vertus de l'approche "par systèmes" est l'établissement de liaisons appropriées entre les divers secteurs de l'économie globale et à l'intérieur de ceux-ci. Plusieurs participants ont rappelé qu'il importe de créer un climat politique favorable à une action rurale positive et compatible avec la justice sociale.

148. Tout en soulignant qu'en raison de l'originalité de chaque zone rurale l'équilibre des diverses composantes d'un programme de développement rural n'obéit à aucune règle immuable, chacun s'est accordé à reconnaître qu'il faut étudier beaucoup plus intensément les méthodes à employer en la circonstance. Selon plusieurs participants, le mieux serait d'entreprendre des recherches opérationnelles dans le cadre de projets de développement agricole et rural en cours ou nouveaux en s'appuyant sur un mécanisme de consultations nationales et régionales et d'échange d'expériences. On a mentionné le fait que le Centre FAO/Japon pour le développement rural intégré en Asie pourrait grandement contribuer à promouvoir des recherches et une formation systématiques dans ce domaine qui prend une importance nouvelle. Comme beaucoup de pays se lancent actuellement dans des activités de ce genre, on a exprimé l'espoir que l'on pourrait envisager de prendre rapidement des dispositions pour la création de ce Centre. Le Comité a donc été très heureux d'apprendre de la bouche du délégué japonais que son gouvernement a l'intention, sous réserve de l'approbation du Parlement en ce qui concerne l'engagement financier, d'aider la FAO à convoquer une réunion d'experts dans la région en 1975 pour préparer soigneusement cette création en étudiant de près la structure et les fonctions possibles du Centre, compte tenu des problèmes d'intérêt commun et des priorités d'action.

149. Il a été reconnu que le développement rural, de par sa nature, exige une large décentralisation des décisions. Les délégations ont souligné à maintes reprises qu'il importe au plus haut point d'obtenir la participation active du plus grand nombre possible de gens appartenant à toutes les couches de la société, et en particulier celle des ruraux déshérités et des personnels de terrain, à la planification, à l'exécution et à l'évaluation des

programmes de développement rural. De l'avis du Comité, la décentralisation des décisions exige que l'Etat délègue des responsabilités croissantes au personnel de terrain et encourage le développement des institutions agissant au ras du sol et des organisations d'agriculteurs. Plusieurs délégations savent par expérience combien il est difficile d'aider les exploitants et en particulier les petits paysans pauvres à former des groupements viables. A cet égard, le Comité note que les gouvernements devront peut-être encourager délibérément des organisations non étatiques à appuyer la création et le lancement de groupes ruraux d'entraide tels que les coopératives polyvalentes et les associations d'agriculteurs.

150. Se fondant sur l'expérience pratique de maintes délégations, le Comité reconnaît que le régime foncier et les structures de la production constituent le plus grave obstacle au développement rural intégré de la plupart des pays en développement de la région. C'est pourquoi, dans la plupart des pays, la transformation du monde rural présuppose des réformes agraires. Il faut pleinement tenir compte de ce fait à tous les niveaux de la planification.

151. Le développement agricole et rural est un processus à long terme. C'est pourquoi le Comité espère que les gouvernements de la région de même que les organismes donateurs octroieront un soutien à long terme aux projets et programmes dans ce domaine. En même temps il reconnaît que, comme le processus est continu et dynamique, il faut assez de souplesse pour permettre des modifications à mesure que le développement progresse. Pour faciliter cet ajustement constant des politiques, il apparaît nécessaire de prévoir des arrangements qui rendront possibles une évaluation et un retour permanents de l'information aux organes de décision. Le Comité note que le but de la création d'une commission régionale du développement rural intégré, création recommandée par la Onzième Conférence régionale de la FAO à New Delhi, est de fournir aux gouvernements des pays en développement de la région un moyen d'évaluer et de revoir leurs politiques et programmes de développement agricole et rural intégré en fonction de l'expérience régionale pratique. Plusieurs délégations ont souligné que, dès le début, cette Commission devrait s'intéresser particulièrement aux problèmes que pose l'intégration des petits paysans pauvres et des ouvriers sans terres dans l'ensemble du système socio-économique.

152. Tout en convenant que ces éléments jouent un rôle essentiel dans toute stratégie opérationnelle du développement agricole et rural intégré, le Comité exprime l'espoir que l'on accordera aussi une attention particulière à une série d'autres problèmes: nutrition infantile, création d'emplois, contrôle de la population y compris planning familial; ainsi qu'à la participation des jeunes et des femmes au développement. On a souligné la contribution de l'économie ménagère au développement rural intégré, et insisté sur le fait que l'économie ménagère au développement rural intégré, et insisté sur le fait que l'économie familiale est une discipline qui devrait attirer davantage l'attention de l'ensemble de la FAO.

153. On a reconnu qu'il importe beaucoup de faire participer pleinement les femmes et les jeunes aux programmes de développement de l'agriculture et du monde rural, à la fois pour des raisons sociales et aussi pour de simples raisons numériques puisqu'elles représentent une grande partie de la main-d'oeuvre totale du secteur agricole.

PROGRAMME DE LA FAO DANS LA REGION ASIE ET EXTREME-ORIENT

- Programme et activités

154. L'exposé très complet du programme et des activités de la FAO (document FERC/74/10) a recueilli l'éloge général. Les activités entreprises montrent non seulement que la FAO aide vigoureusement et activement les pays de la Région dans plusieurs aspects du développement agricole mais également qu'il est tiré parti de toutes les ressources disponibles.

155. Il a été noté que le Bureau régional a fait l'objet d'une restructuration qui a consisté principalement à créer une Unité de politiques et de la planification et à adopter la méthode de l'équipe interdisciplinaire qui comporte l'établissement de relations de travail aussi étroites que possible entre le personnel du Programme ordinaire et le personnel des projets régionaux subventionnés par le PNUD et autres ressources extra-budgétaires.

156. Les activités entreprises se rattachent aux neuf domaines d'action prioritaires adoptés par la onzième Conférence régionale de la FAO à New Delhi en 1972. Assurément, comme l'année 1973 était une année de transition, le Bureau régional n'a pas été en mesure de concentrer tout son effort sur les domaines prioritaires adoptés. Néanmoins, le travail accompli est considéré comme substantiel.

157. Le domaine prioritaire "Amélioration des institutions rurales, en faveur notamment des petits exploitants agricoles et des petits pêcheurs" représente l'axe essentiel du travail de la FAO dans la Région. Il a été unanimement réaffirmé que l'activité de la FAO dans la Région. Il a été unanimement réaffirmé que l'activité de la FAO doit continuer à prendre pour cible principale les petits exploitants et les petits pêcheurs, auxquels il faut ajouter d'autres catégories à faible revenu telles que les artisans ruraux, dont la situation économique s'est également détériorée ces dernières années. Dans les observations auxquelles ont donné lieu les activités entreprises au titre de chacun des domaines prioritaires, il a été souligné qu'il fallait accorder une attention particulière aux problèmes suivants: protection des végétaux, entreposage et traitement; recyclage maximal des déchets biologiques et agricoles; agronomie fondée sur l'étalement des risques; irrigation des zones arides, lutte contre la saturation et la salinité; conciliation des pratiques modernes avec les techniques traditionnelles, eu égard notamment à la crise actuelle de l'énergie.

158. A propos du domaine prioritaire "Planification du développement agricole", maintes délégations ont souligné l'extrême utilité des études prospectives par pays qui permettent d'instaurer un dialogue étroit et continu avec les gouvernements. Ces études donnent aux gouvernements une occasion de participer activement qui constitue une tentative intéressante. Toutefois, il faut les compléter par des cours de formation et des séminaires destinés à améliorer constamment les qualifications du personnel national chargé de la planification du développement agricole. On a estimé également qu'il serait possible d'étendre le programme d'études prospectives à des groupes de pays tels que l'ASEAN pour les aider à harmoniser leurs plans et programmes de développement agricole. Pour entreprendre ces activités, il faudra renforcer l'Unité de la planification du Bureau régional et l'orienter davantage vers les opérations.

159. Plusieurs délégués ont insisté sur l'importance vitale du recensement de l'agriculture. Le Bureau régional est invité à consulter les pays participants sur la méthodologie adoptée et à la communiquer pour obtenir des commentaires qui, une fois réunis, apporteront des indications utiles aux pays.

160. Il a été remarqué que le document FERC/74/10 ne mentionne pas les problèmes et les contraintes rencontrés dans l'exécution des programmes de terrain. Pour que ces problèmes puissent être examinés et minimisés, il est recommandé d'inscrire à l'ordre du jour des Conférences régionales futures une évaluation adéquate des activités du programme de terrain.

- Domaines prioritaires

161. Compte tenu de l'expérience des deux dernières années, des problèmes actuels et de ceux que l'on voit poindre, il a été reconnu qu'il y avait lieu de revoir les neuf priorités adoptées par la onzième Conférence régionale.

162. La sécurité alimentaire présente tant d'urgence et d'importance dans les circonstances actuelles qu'il paraît nécessaire d'aborder le problème sous un angle plus large que celui de la simple productivité. Dans l'état actuel des choses, il faut accorder une forte attention à tout le problème des pertes avant et après récolte, ainsi qu'à l'aspect nutritionnel qualitatif de la sécurité alimentaire. Il est donc recommandé d'adopter une nouvelle priorité qui reflètera cette nécessité et mettra l'accent sur l'intégration la plus complète de ces aspects, à savoir "Promotion intégrée de la sécurité alimentaire, des politiques et programmes nutritionnels et minimisation des pertes avant et après récolte".

163. Plusieurs délégations ont fait valoir que l'aménagement des eaux pose des problèmes dans les zones irriguées aussi bien que dans les zones non irriguées et qu'il doit continuer à constituer un domaine de priorité distinct, polarisé sur l'agriculture mixte faisant une place à l'élevage.

164. Comme la promotion de l'aquiculture et des pêches continentales doit accroître le revenu des petits pêcheurs, il est recommandé, dans le domaine prioritaire "Promotion des pêches grâce aux programmes coopératifs", de mettre particulièrement l'accent sur l'aquiculture.

165. Il a été reconnu que la plupart du temps la planification continue de s'opérer de "haut en bas" et non par une action dans les deux sens ainsi qu'il conviendrait. Il est donc recommandé que, dans le domaine prioritaire "Planification du développement agricole" on s'attache particulièrement à stimuler des mécanismes de planification efficaces au niveau local.

166. Il est apparu que le titre du domaine prioritaire "Amélioration des institutions rurales, notamment en faveur des petits exploitants et petits pêcheurs" donne une idée insuffisante de ce que l'on veut réaffirmer, à savoir que les petits exploitants et autres groupes sociaux à faible revenu doivent être le foyer principal et le plus intense des activités de la FAO dans la Région. Il a été souligné que les aspects "participation", du rôle joué dans le développement par l'agriculteur en tant que producteur et bénéficiaire devraient retenir l'attention avant les aspects "institutionnels". Il semble qu'il y ait lieu de redéfinir comme suit cette priorité: "Promotion de la participation active des petits exploitants au développement socio-économique, et en particulier à la productivité agricole".

167. Après un examen approfondi de la liste des domaines prioritaires, le Comité technique recommande donc qu'elle soit révisée de la façon suivante:

- a) Promotion intégrée en matière de sécurité alimentaire, politiques et programmes de nutrition, minimisation des pertes avant et après récolte.
- b) Promotion de la participation active du petit exploitant au développement socio-économique, en particulier à la productivité agricole.
- c) Développement de l'agriculture non irriguée, et en particulier amélioration des systèmes de culture et de l'aménagement des sols.
- d) Promotion de l'élevage grâce à des programmes de coopération entre les pays.
- e) Promotion des pêches par des programmes coopératifs, avec accent sur l'aquiculture.
- f) Planification du développement des forêts et de l'industrie forestière, conservation et aménagement des forêts, y compris la faune.
- g) Promotion de la diversification agricole et harmonisation des échanges intrarégionaux des produits de l'agriculture et des industries agricoles.
- h) Aménagement hydraulique au niveau de l'exploitation et lutte contre la saturation par l'eau et la salinité.
- i) Planification du développement agricole.

168. On a souligné qu'il fallait choisir et appliquer les priorités avec souplesse. Il faudra les revoir constamment et les réviser périodiquement, compte tenu de l'évolution socio-économique de la Région. La liste révisée des domaines prioritaires tels que définis et fixés par la Conférence régionale devrait aider le Directeur général de la FAO, en lui apportant des indications très claires, à formuler les propositions à moyen terme et le programme de travail biennal de l'Organisation.

- Structure et mécanisme des activités de la FAO dans la Région

169. En examinant le programme et les activités de la FAO en Asie, présentés par le Sous-directeur général dans le document FERC/74/10, le Comité technique a traité plus spécialement du rôle des organismes techniques régionaux, que le document en question étudie. Cette analyse répond au vœu expressément formulé par la onzième Conférence régionale selon lequel les organismes techniques régionaux doivent devenir les rouages efficaces d'un mécanisme par le truchement duquel les Etats Membres peuvent participer utilement à la conception, la définition et la révision systématique des domaines prioritaires dans lesquels la FAO doit concentrer ses activités. Il a été également rappelé qu'à sa quatorzième session (1967), la Conférence de la FAO avait mis en relief deux idées majeures: i) l'importance croissante des conférences régionales, en tant qu'instances de haut niveau, pour l'examen des problèmes spécifiquement régionaux, ii) la nécessité d'établir des relations efficaces entre les conférences régionales, les organismes techniques régionaux de la FAO et les commissions économiques régionales des Nations Unies.

170. Le Comité technique note avec satisfaction que les domaines d'action prioritaires pour la Région, définis à l'origine par la onzième Conférence régionale (New Delhi 1972) ont été incorporés dans le Programme de travail et budget du Directeur général pour 1974-75 et approuvés par la Conférence de la FAO, à sa dix-septième session. A l'époque, en dressant une liste de domaines prioritaires, la onzième Conférence régionale avait véritablement fait un premier pas pour tenir compte des conclusions des organismes techniques régionaux et des réunions régionales ad hoc. Toutefois, il apparaît fortement nécessaire d'établir une liaison permanente et fonctionnelle entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux. Grâce à cette liaison, ces organismes pourraient - dans les domaines et activités prioritaires sectoriels qui les concernent - participer directement, en apportant des données utiles, à l'effort mené par la Conférence régionale pour établir un cadre général de priorités régionales sur lequel la FAO pourrait fonder son programme unifié de travail dans la Région.

171. Les organismes techniques régionaux statutaires devraient donc, entre autres fonctions importantes, concentrer leur action sur le choix de leurs domaines prioritaires sectoriels et sur leurs activités prioritaires à l'intérieur de ces domaines. La Conférence régionale ferait la synthèse de ces domaines et activités sectoriels dans un ensemble général de priorités régionales qui servirait de guide au Directeur général de la FAO pour l'établissement de son programme de travail et budget pour la Région. La Conférence régionale étudierait les options politiques adoptées par la Conférence de la FAO, en vue de leur mise en oeuvre dans le contexte régional et en consultation avec les organismes techniques régionaux intéressés qui eux-mêmes tiendraient compte de ces options politiques en définissant leurs activités prioritaires à l'intérieur de leurs domaines respectifs de compétence. Il s'établirait ainsi, entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux une interaction fructueuse grâce à laquelle les Etats Membres, dans tous les secteurs pertinents et à tous les niveaux appropriés, pourraient participer utilement à un exercice de programmation aboutissant à la mise au point d'un programme de travail pour la FAO qui soit en toutes circonstances totalement et fonctionnellement structuré de la base vers le sommet.

172. Il a été également recommandé de maintenir la pratique (adoptée pour la première fois par la présente Conférence) de réunir un Comité technique avant ou pendant la Conférence régionale. On considère que ce Comité technique peut contribuer appréciablement au renforcement des méthodes de liaison avec les organismes techniques, en servant d'instrument et d'intermédiaire à la fois pour la Conférence régionale et pour les organismes techniques régionaux au cours de ce processus d'interaction mutuelle.

173. Le Comité technique se rend parfaitement compte des problèmes juridiques et constitutionnels que soulève l'effort de restructuration de l'organisation de la FAO dans la Région. Il n'envisage aucunement la création d'un lien constitutif ou d'une liaison organique nouvelle entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux, mais il insiste sur le fait que la question doit être considérée sous l'angle fonctionnel et opérationnel plutôt que sous l'angle constitutif et juridique. Il demande donc instamment que les

règles et procédures de l'Organisation reconnaissent et officialisent cette liaison fonctionnelle entre la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux.

174. Le Comité technique a examiné également les propositions relatives à la création de deux nouvelles commissions régionales, à savoir:

- i) Une Commission régionale de l'amélioration des cultures et de la productivité de l'exploitation, qui remplacerait l'actuelle Commission sur la gestion des exploitations, et dont elle absorberait les fonctions, pour les raisons mentionnés aux paragraphes 65-67 du document FERC/74/10;
- ii) Une Commission régionale du développement rural intégré qui remplacerait, comme convenu en principe lors de la onzième Conférence régionale, la Commission régionale de la vulgarisation agricole supprimée par le Conseil à sa cinquante-quatrième session, en 1972 pour faire suite à la recommandation de ladite Conférence (document FERC/74/10, paragraphes 68-69).

175. Ces propositions ont été, en général, appuyées. Deux délégués toutefois ont formulé quelques réserves, rappelant que le Conseil de la FAO a recommandé de réduire autant que possible, pour des raisons financières, le nombre des organes statutaires et de pratiquer plutôt des arrangements ad hoc. Il est à noter cependant que le coût est à peu près le même dans les deux cas parce que le Secrétariat des organes statutaires de la FAO dans la Région est assuré par le personnel de la FAO déjà disponible, et que par ailleurs les nouvelles propositions n'entraînent pas une prolifération des organismes techniques régionaux puisque les créations envisagées remplacent ou absorbent certains des organismes existants.

176. Quant au rôle du Bureau régional dans la restructuration fonctionnelle du travail de la FAO dans la région, on estime que le Bureau régional doit être le pôle d'activité et de desserte nécessaire à la mise en oeuvre des programmes définis (comme on l'a expliqué plus haut) par la Conférence régionale et les organismes techniques régionaux au sein du système unifié de programmation de la FAO. Il apparaît donc nécessaire de renforcer les moyens (en personnel et en ressources financières) du Bureau régional de manière à lui permettre de s'acquitter de ces fonctions efficacement et rapidement.

- Programme mixte FAO/CESAP

177. Le programme de travail de la Division mixte FAO/CESAP de l'agriculture a été établi en tenant compte des besoins profonds exprimés par les Etats Membres. Pour élaborer ce programme, des consultations permanentes ont eu lieu entre le Bureau régional de la FAO et la CESAP par le truchement d'une équipe spéciale constituée de représentants de la Division mixte FAO/CESAP et d'autres divisions intéressées de la CESAP, ainsi que de représentants du Bureau régional de la FAO. Ces consultations ont utilement contribué à coordonner et harmoniser les programmes des deux organisations, d'une part, et des autres Divisions de la CESAP, d'autre part.

178. Un programme révisé et intégré de travail pour 1975/77 en matière d'alimentation et d'agriculture, domaine identifié comme secteur prioritaire de la CESAP lors de la trentième session de la Commission, est en cours de préparation. A ce jour, on pense que les sous-programmes ci-après en constitueront les principaux éléments:

- a) mise en place d'une infrastructure pour le secteur agricole,
- b) régularisation et expansion des approvisionnements alimentaires,
- c) diversification de la production agricole et préservation des ressources alimentaires,
- d) amélioration des approvisionnements en biens de production agricole et
- e) mise au point de politiques en matière de nutrition.

179. Les réunions du Comité consultatif des représentants permanents auprès de la CESAP auront à examiner soigneusement et systématiquement, de concert avec les Secrétariats de la FAO et de la CESAP, les activités spécifiques à entreprendre au titre de chacun des sous-programmes susmentionnés afin que les travaux des deux organisations se complètent entièrement.

180. La création du Comité de développement agricole en tant qu'organe subsidiaire de la CESAP est considérée comme très utile pour intégrer et harmoniser toutes les activités de la Commission relevant du développement alimentaire et agricole. Pour desservir ce Comité, la Division mixte FAO/CESAP de l'agriculture devra rester en étroite collaboration avec le Bureau régional de la FAO. On a recommandé que la préparation des documents, y compris le projet de programme de travail soumis à l'examen du Comité, s'effectue avec la coopération du Bureau régional de la FAO pour assurer un bon fonctionnement dans ce domaine.

181. On a fait observer que le programme de travail de la Division mixte FAO/CESAP de l'agriculture convenu entre le Directeur général de la FAO et le Secrétaire exécutif de la CESAP était jusqu'à présent approuvé par la Commission, mais non explicitement examiné par les organes directeurs de la FAO, c'est-à-dire le Conseil et la Conférence. Certaines délégations ont suggéré qu'il faudrait que le programme de travail de la Division mixte soit examiné en détail par le Conseil de la FAO et les Comités compétents avant d'être approuvé officiellement par la Conférence de la FAO.

182. La Conférence apprécie l'effort réalisé par les deux organisations pour mettre en oeuvre la décision prise par la Commission visant à renforcer la Division mixte FAO/CESAP de l'agriculture par l'addition d'un poste du cadre organique financé par la FAO et de trois postes du cadre organique financés par la CESAP. A ce sujet, le Japon ainsi que les Pays-Bas ont fourni à la CESAP, pour financer le travail de la Division mixte, une contribution importante et appréciée sous la forme d'un fonds fiduciaire.

183. La Division mixte disposant maintenant de ressources accrues, on insiste pour que les projets approuvés sur ces engagements de dépenses soient rapidement mis en oeuvre. L'un des projets de la CESAP en particulier, le Centre asiatique de la machine agricole, devrait entrer en opération dès que possible. La Conférence est reconnaissante au Japon de la contribution qu'il a apportée à ce projet et insiste pour que la FAO y participe de plus près, aux côtés de la CESAP, du PNUD et de l'ONUDI.

184. Le Représentant résident du PNUD, M. T.F. Power Jr., dans un exposé détaillé à la Conférence, s'est réjoui des nombreuses références à la participation du PNUD au programme de la FAO dans la Région figurant tant dans le document FERC/74/10 que dans les déclarations du Directeur général adjoint et du Sous-directeur général/Représentant régional, ainsi que dans les exposés de nombreux délégués. Il a complété ces références en fournissant quelques données sommaires et récentes sur l'étendue du soutien que le PNUD accorde à la FAO dans la Région Asie. Il a déclaré également que le PNUD envisage de doubler, sinon plus, l'aide qu'il alloue aux pays d'Asie pour la prochaine période couverte par les Chiffres indicatifs de planification (1977-81). Il a ajouté également que le Conseil d'administration portera probablement le Chiffre indicatif de planification pour l'Asie de 40 millions de dollars E.-U. (cycle actuel 1972-76) à 93 millions de dollars E.-U. pour le prochain cycle (1977-81).

CONCLUSIONS DE LA SESSION

- Récapitulation des débats par le Sous-directeur général/Représentant régional

185. Dans un bref exposé de conclusion, M. Umali a fait ressortir les principales caractéristiques et points forts de la Conférence. Il s'est déclaré très impressionné par l'extrême degré de consensus et la cordialité qui ont régné dans les échanges entre délégués des Etats Membres - développés et en développement - de la Région. Les Etats Membres ont unanimement manifesté leur soutien aux recommandations de la FAO en matière de politique générale, au système révisé des priorités concernant la Région, et à une orientation régionale plus

fonctionnelle dans le programme général unifié de travail de la FAO. Ces décisions, a dit M. Umali, sont extrêmement précieuses en ce qu'elles vont stimuler et revivifier l'oeuvre de la FAO dans la Région.

186. M. Umali a noté également que les Etats Membres ont surtout mis l'accent sur des programmes et politiques à caractère indépendant, l'emploi des ressources locales, l'accroissement de la productivité, et en particulier sur des programmes précis, comme l'aquiculture, les organisations d'agriculteurs et le développement rural intégré. Les Etats Membres ont réaffirmé avec force la nécessité d'accorder la plus haute priorité aux problèmes et à la protection des petits agriculteurs. Cette prise de position a peut-être constitué le thème dominant de la Conférence.

187. M. Umali a insisté sur l'importance capitale, pour la FAO et pour ses activités dans la Région, des déclarations du Secrétaire exécutif de la CESAP, M. Maramis, et du Représentant régional du PNUD, M. Power. Ces déclarations reflètent en effet un net renforcement de la collaboration et de la participation fournies par ces deux grands partenaires des Nations Unies au travail de la FAO dans la Région, et l'on devrait y puiser une raison spéciale d'encouragement.

188. Voilà donc, a déclaré M. Umali, les traits marquants d'une Conférence particulièrement réussie en un moment où le ciel s'assombrit et où la crise s'accroît, tant pour la Région que pour le monde. Il a conclu en exprimant l'espoir que les délibérations de la Conférence régionale produiront les effets voulus et qu'il en sera dûment tenu compte au plus haut niveau politique lors de la très importante Conférence mondiale de l'alimentation qui doit se tenir en novembre à Rome.

- Adoption des résolutions

189. Outre les recommandations formulées au cours des débats portant sur les divers points de l'ordre du jour, la Conférence a décidé à l'unanimité d'adopter des Résolutions sur les questions ci-après qu'elle considère comme particulièrement importantes. Le texte des Résolutions figure dans la section intitulée "Résolutions et recommandations".

- 1) Résolution 1/74: Engrais chimiques et pesticides
- 2) Résolution 2/74: Le petit agriculteur et le développement rural intégré
- 3) Résolution 3/74: Structure et mécanisme des activités de la FAO dans la Région

- Date et lieu de la treizième Conférence régionale FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient

190. Les délégués de l'Indonésie, de la Malaisie et de la Nouvelle-Zélande ont informé la Conférence que leurs pays respectifs seraient heureux d'accueillir la treizième Conférence régionale de la FAO. La Conférence exprime ses remerciements pour les invitations formulées par ces pays et recommande au Directeur général d'examiner ces propositions.

- Clôture de la Conférence

191. Plusieurs délégations ont très chaleureusement remercié le Gouvernement du Japon pour l'hospitalité offerte, l'aide fournie à la FAO pour assurer la bonne marche de la Conférence et les dispositions prises sur le plan de l'accueil et des services.

192. Le Président a conclu brièvement en remerciant le Directeur général adjoint, le Sous-directeur général/Représentant régional et le personnel de la FAO pour leur contribution à l'organisation et à la conduite de la Conférence. Il a ensuite déclaré close la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient.

ORDRE DU JOUR

I. QUESTIONS LIMINAIRES

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président et des Vice-Présidents
3. Adoption de l'ordre du jour

II. L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT: SITUATION ET PERSPECTIVES

4. Déclaration du Directeur général
5. Déclaration du Secrétaire exécutif de la CESAP
6. Déclaration du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
7. Exposés nationaux

III. QUESTIONS DECOULANT DE LA RECENTE SESSION DE L'ONU ET DE LA DIX-SEPTIEME SESSION DE LA CONFERENCE DE LA FAO

8. Programme d'action relatif à l'instauration d'un Nouvel ordre économique international
9. Conférence mondiale de l'alimentation
10. Sécurité alimentaire mondiale
11. Ajustement agricole international

IV. PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

12. Examen des activités du Programme alimentaire mondial dans la Région

V. DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION: PERSPECTIVES ET STRATEGIES

- * 13. Deuxième décennie pour le développement: Examen critique de milieu de décennie

* Ordre du jour du Comité technique.

VI. PROBLEMES DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DE LA REGION

- *14. Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie
- *15. Accroissement et régularisation de la production dans les zones non irriguées
- *16. Promotion des petits exploitants en vue de leur participation à l'accroissement de la production
- *17. Approche intégrée du développement agricole et rural

VII. PROGRAMME DE LA FAO EN ASIE ET EN EXTREME-ORIENT

- *18. Programme et activités de la FAO dans la région Asie et Extrême-Orient -
Exposé du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
- 19. Programme mixte FAO/CESAP

VIII. CONCLUSION DE LA SESSION

- 20. Récapitulation des débats par le Sous-Directeur/Représentant régional
- 21. Adoption du rapport
- 22. Date et lieu de la treizième Conférence régionale de la FAO
- 23. Clôture de la Conférence

LIST OF PARTICIPANTS - LISTE DES PARTICIPANTS

Chairman: Président:	TADAO KURAISHI, Minister of Agriculture and Forestry, Japan
Vice-Chairmen: Vice-Présidents:	All Heads of Delegations Tous les Chefs de délégations
Chairman of Technical Committee: Président du Comité Technique:	SOEGENG AMAT (Indonesia)
Independent Chairman of the FAO Council: Président Indépendant du Conseil de la FAO:	G. BULA HOYOS

MEMBER NATIONS IN THE REGION - ETATS MEMBRES DE LA REGION

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Delegate	I. H. SMITH First Assistant Secretary Department of Agriculture, Canberra
Alternate	C. S. McKAY Australian Development Assistance Agency, Canberra
Alternate	M. D. LIGHTOWLER Counsellor Embassy of Australia, Tokyo
Alternate	T. J. GOGGIN First Secretary Embassy of Australia, Seoul

BANGLADESH

Delegate	A. K. M. GHULAM RABBANI Economic Minister Embassy of Bangladesh, Tokyo
Alternate	Manzur MURSHED Chairman Bangladesh Agricultural Development Corporation, Dacca
Associate	Kazi BADRUDDOZA Director of Agricultural Research and Education Ministry of Agriculture, Dacca

BURMA - BIRMANIE

Delegate	Thein HAN Deputy Minister Ministry of Agriculture and Forests, Rangoon
Alternate	Tin OO Managing Director Agricultural Corporation, Rangoon
Associate	Aung KHIN Deputy General Manager Agricultural Research Institute, Yezin

FIJI - ILES FIDJI

Delegate	D. W. BROWN Minister for Agriculture, Fisheries and Forests, Suva
Alternate	W. THOMPSON Secretary for Agriculture, Fisheries and Forests, Suva

FRANCE

Délégué	Louis VELAY Inspecteur Général de l'Agriculture, Paris
Suppléant	Gildas le LIDEC Troisième Secrétaire Ambassade de France, Tokyo

INDIA - INDE

Delegate	C. SUBRAMANIAM Minister of Agriculture, New Delhi
Alternate	S. Thiruvangada THAN Ambassador Plenipotentiary Embassy of India, Tokyo
Associate	H. R. ARAKERI Member, National Commission on Agriculture Ministry of Agriculture, New Delhi
Associate	D. R. BHUMBLA Deputy Director-General of I. C. A. R. , New Delhi
Associate	G. S. KALKAT Agricultural Commissioner, New Delhi
Associate	Ram SARAN Economic and Statistical Adviser to the Minister of Agriculture Ministry of Agriculture, New Delhi

Adviser Y. R. DHAWAN
First Secretary, Commercial
Embassy of India, Tokyo

INDONESIA - INDONESIE

Delegate R. PANOEDJOE
Secretary-General
Ministry of Agriculture, Jakarta

Alternate Soegeng AMAT
Permanent Representative of Indonesia to FAO, Rome

Associate J. HUTABARAT
Chief
Bureau for Foreign Relations
Department of Agriculture, Jakarta

Associate Mohammad SENG
Official of the Department of Foreign Affairs, Jakarta

Associate R. SOERIAATMADJA
Second Secretary
Embassy of Indonesia, Tokyo

Associate Bakri BAKAR
Agriculture Attaché
Embassy of Indonesia, Tokyo

Associate Amien HIDAJAT
Official of the Department of Agriculture, Jakarta

Associate L. SOEMANTRI
Minister Counsellor
Embassy of Indonesia, Tokyo

Adviser Jusuf RAMLI
Ambassador of Indonesia to Japan
Embassy of Indonesia, Tokyo

JAPAN - JAPON

Delegates Tadao KURAISHI
Minister
Ministry of Agriculture and Forestry

Keisuke ARIMA
Deputy Vice-Minister for Foreign Affairs

Fumihiko SUZUKI
Director-General, United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Makoto OKAYASU
Director-General
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Norio KAWADA
Counsellor (Technical Affairs)
Minister's Secretariat
Ministry of Agriculture and Forestry

Alternates

Yoshiharu YAMADA
Director of the International Department
Economic Affairs Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry

Eijiro NODA
Deputy Director-General
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Chohei NAGATA
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Embassy of Japan, Rome

Advisers

Kanzo EDAHIRO
Managing Director
Japan FAO Association

Takeshi MOTOOKA
Professor of the University of Kyoto

Associates

Tsuneo OYAKE
Director of the First International Economic Affairs Division
Economic Affairs Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Makoto TANIGUCHI
Director of the Economic Affairs Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Katsuhiro ICHIOKA
Director of the Specialized Agencies Division
United Nations Bureau
Ministry of Foreign Affairs

Minoru TSUKADA
Director of the International Planning Division
International Department
Economic Affairs Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry

Hidero MAKI
Director of the International Economic Division
International Department
Economic Affairs Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry

Koichi KAWAMURA
Director of the International Co-operative Division
International Department
Ministry of Agriculture and Forestry

Saburo OKABE
Director of the Design Division
Agricultural Structure Improvement Bureau
Ministry of Agriculture and Forestry

Mikio OTSUKA
Research Coordinator of the Agriculture,
Forestry and Fisheries Research Council
Ministry of Agriculture and Forestry

Hitoshi SAITO
Chief of the Rural Economics Section
National Research Institute of Agricultural Economics

Atsushi MANO
Director of the International Economic Affairs Division
International Economic Affairs Department
International Trade Policy Bureau
Ministry of International Trade and Industry

Koji OMI
Director of the South Asia and East Europe Division
International Economic Affairs Department
International Trade Policy Bureau
Ministry of International Trade and Industry

Seiichi NAGAI
Director of the Industrial Economic Affairs Division
Coordination Bureau
Economic Planning Agency

KHMER REPUBLIC - REPUBLIQUE KHMERE

Délégué	Chuon SAODI Inspecteur Général de l'Agriculture, Phnom Penh
Adjoint	Neang PHANG Attaché Commercial Ambassade de la République Khmère, Tokyo

KOREA, REPUBLIC OF - COREE, REPUBLIQUE DE

Delegate	Man-Jun HAHM Assistant Minister for Planning Coordination Ministry of Agriculture and Fisheries, Seoul
Alternate	Sang Chin LEE Counsellor Embassy of Korea, Tokyo
Associates	Jun Suk OH Agricultural Attaché Embassy of Korea, Tokyo Kwang Shik WON Assistant Chief International Co-operation Division Ministry of Agriculture and Fisheries, Seoul
Advisers	Sang Jo CHUNG Executive Secretary Korea FAO Association, Seoul Yun PARK First Secretary Embassy of Korea, Tokyo

LAOS

Délégué	Somphou OUDOMVILAY Secrétaire d'Etat à l'Economie Nationale et au Plan, Vientiane
Suppléant	Oroth CHOUNLAMOUNTRY Directeur de l'Agriculture, Vientiane
Adjoint	Nivong SOUVANHEUANE Attaché Commercial Ambassade de Laos, Tokyo

MALAYSIA - MALAISIE

Delegate	Mokhtar bin HASHIM Deputy Minister of Agriculture and Rural Development Kuala Lumpur
Alternate	Abdul Rahman bin PILUS, Amn, P. J. K. Deputy Secretary-General Ministry of Agriculture and Rural Development Kuala Lumpur

Associates

Chew Hung JUNG, J.S.M.
Deputy Director-General of Agriculture
Kuala Lumpur

Leong Hoon PANG, P.M.P.
Deputy Director-General of Drainage and Irrigation
Kuala Lumpur

Faizah Bte Mohd. TAHIR (Miss)
Assistant Secretary
Agricultural Sector
Economic Planning Unit
Prime Minister's Department, Kuala Lumpur

R. VENGADESEN
Second Secretary
Embassy of Malaysia, Tokyo

Advisers

Ismail bin SHAMSUDDIN
Director of Administration
National Secretary
Paddy and Rice Authority, Kuala Lumpur

Ng Boh KAH
Project Adviser
Ministry of Agriculture, Sabah

Joseph Kong Ted CHONG
Director of Agriculture, Sarawak

Abu KAMARUDIN
Minister Counsellor
Embassy of Malaysia, Tokyo

MONGOLIAN PEOPLE'S REPUBLIC - REPUBLIQUE POPULAIRE MONGOLE

Delegate

Ravdangin TSAGAANHUU
First Deputy Minister for Agriculture, Ulan Bator

Alternates

Ishnjamin MAIDAR
Officer, Department for Foreign Relations
Ministry of Agriculture, Ulan Bator

D. CHULUUNDORJ
Second Secretary
Embassy of the Mongolian People's Republic, Tokyo

NEPAL

Delegate

Lal Bahadur KHADAYAT
Minister for Agriculture and Land Reform, Kathmandu

Alternate Yadav Prasad PANT
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Embassy of Nepal, Tokyo

Associate Bhaarat Prasad DHITAL
Joint Secretary
Ministry of Food, Agriculture and Irrigation, Kathmandu

NEW ZEALAND - NOUVELLE ZELANDE

Delegate C. J. MOYLE
Minister of Agriculture and Fisheries, Wellington

Alternates A. T. JOHNS
Director-General
Ministry of Agriculture and Fisheries, Wellington

 E. FARNON
Minister
Embassy of New Zealand, Tokyo

Associates L. J. WOOD
First Secretary
Embassy of New Zealand, Tokyo

 D. M. SLADE
Minister's Private Secretary
Ministry of Agriculture and Fisheries, Wellington

PAKISTAN

Delegate Malik Bakhsh BUCHA
Special Assistant to Prime Minister for Agriculture
Islamabad

Alternates M. YAKUB
Secretary
Ministry of Food and Agriculture, Islamabad

 Sultan KHAN
Ambassador Extraordinary and Plenipotentiary
Embassy of Pakistan, Tokyo

Associates A. N. G. ABBASI
Additional Secretary
Irrigation and Power Department
Government of Sind, Karachi

 Mumtaz Ali MIAN
Agricultural Development Commissioner
Ministry of Food, Agriculture and Rural Development
Islamabad

PHILIPPINES

Delegate I. G. TORRES
Minister Counsellor
Embassy of the Philippines, Tokyo

Alternate Edgardo QUISUMBING
Deputy Executive Director
National Food and Agriculture Council, Manila

Associate Ophelia GONZALES (Miss)
Second Secretary
Embassy of the Philippines, Tokyo

SRI LANKA

Delegate E. ABEYRATNE
Director of Agriculture, Colombo

Alternate D. M. JAYASEKERA
First Secretary, Commercial
Embassy of Sri Lanka, Tokyo

THAILAND - THAILANDE

Delegate Chakrabandhu Pensiri CHAKRABANDHU
Minister of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Alternates Sompong SUCHARITKUL
Ambassador of Thailand to Japan
Embassy of Thailand, Tokyo

Prida KARNASUT
Under-Secretary of State
Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Bhakdi LUSANANDANA
Director-General
Department of Agriculture
Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Associates Chinda ATTANAN
First Secretary
Embassy of Thailand, Tokyo

Somnuk SRIPLUNG
Chief
Agricultural Economic Division
Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Kangwan DEVAHASTIN
Chief, Projects Division
Ministry of Agriculture and Cooperatives, Bangkok

Songkram GRACHANGNETARA
Assistant Director, Research Division
Bureau of Budget
Prime Minister's Office, Bangkok

Advisers

Sommaï SURAKUL
Secretary to Minister of Agriculture and Cooperatives
Bangkok

Apinan PAVANARIT
Second Secretary
Embassy of Thailand, Tokyo

UNITED STATES OF AMERICA - ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Delegate

Ralph W. PHILLIPS
Director, International Organization Affairs
Foreign Agricultural Service
Department of Agriculture
Washington

Alternates

Larry F. THOMASSON
Agricultural Attaché
Embassy of the United States of America, Tokyo

Wade F. GREGORY
Leader Asia Area
Economic Research Service
U. S. Department of Agriculture
Washington

VIET-NAM, REPUBLIC OF - VIET-NAM, REPUBLIQUE DU

Délégué

Nguyen Trieu DAN
Ambassadeur de la République du Viet-Nam
Ambassade de la République du Viet-Nam, Tokyo

Suppléants

Doan Minh QUAN
Directeur général de l'Agriculture
Ministère de l'Agriculture, Saigon

Tu TRI
Directeur adjoint des Affaires Economiques et Financières
Ministère des Affaires Etrangères, Saigon

Vu Viet DAC
Second Secrétaire
Ambassade de la République du Viet-Nam, Tokyo

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT IN THE REGION
OBSERVATEURS D'ETATS MEMBRES QUI NE SE TROUVENT PAS DANS LA REGION

CANADA

W.K. ROBERTSON
Commercial Secretary (Agriculture)
Embassy of Canada, Tokyo

GERMANY, FED. REP. OF - ALLEMAGNE, REP. FED. DE

Karl Herbert BECKER
Counsellor (Agricultural)
Embassy of the Federal Republic of Germany, Tokyo

PERMANENT OBSERVER FOR THE HOLY SEE
OBSERVATEUR PERMANENT DU SAINT-SIEGE

M. ROLLANDO
Premier Secrétaire de l'Ambassade du Saint-Siège, Tokyo

J. ANDRES
Expert, Ambassade du Saint-Siège, Tokyo

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRESENTANTS DES NATIONS UNIES ET INSTITUTIONS SPECIALISEES

UNITED NATIONS - NATIONS UNIES

J.P. MARAMIS
Executive Secretary
ESCAP, Bangkok

ECONOMIC AND SOCIAL COMMISSION FOR ASIA AND THE PACIFIC
COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

J.P. MARAMIS
Executive Secretary
ESCAP, Bangkok

S. KAWAKATSU
Director
ESCAP/FAO Division, Bangkok

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND
FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE

Ansgar WELLE
Regional Food and Nutrition Officer
UNICEF, Bangkok

Peter GREAVES
FAO Nutrition Adviser to UNICEF SCARO
New Delhi

UNITED NATIONS DEVELOPMENT PROGRAMME
PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Thomas POWER, Jr.
Regional Representative of the UNDP in the Far East
Bangkok

OFFICE OF THE UN HIGH COMMISSIONER FOR REFUGEES
HAUT COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Usamah KADRY
UNHCR Regional Representative for South East Asia

WORLD FOOD PROGRAMME
PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIAL

V. MARRAMA
Economic Adviser, Rome

Nazir AHMED
Chief of the Asia and Far East Branch
Project Management Division, Rome

INTERNATIONAL LABOUR ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU TRAVAIL

Masaji EBIZUKA
Director
Tokyo Branch Office

WORLD HEALTH ORGANIZATION
ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE

Chun-Hian CHONG
WHO Representative, Seoul

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES

AFRO-ASIAN RURAL RECONSTRUCTION ORGANIZATION
ORGANISATION AFRO-ASIATIQUE POUR LA RECONSTRUCTION RURALE

Kiyoshi FUJIMOTO
Central Union of Agricultural Cooperatives, Tokyo

ASIAN PRODUCTIVITY ORGANIZATION
ORGANISATION ASIATIQUE DE LA PRODUCTIVITE

Yoshimaru INOUE
Head, Agriculture Division, Tokyo

COUNCIL FOR TECHNICAL COOPERATION IN SOUTH AND SOUTHEAST ASIA
(COLOMBO PLAN) - CONSEIL DE COOPERATION TECHNIQUE POUR L'ASIE
DU SUD ET DU SUD-EST (PLAN DE COLOMBO)

Ian Kerr McGREGOR
Director
Colombo Plan Bureau, Colombo (Sri Lanka)

OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON-GOUVERNEMENTALES

INTERNATIONAL COOPERATIVE ALLIANCE
ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE

P. E. WEERAMAN
Regional Director
ICA Regional Office and Education Centre for
South East Asia, New Delhi

INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS
FEDERATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES

Kiyashi FUJIMOTO
The Central Union of Agricultural Cooperatives, Tokyo

WORLD VETERANS FEDERATION
FEDERATION MONDIALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Seizo ARISUE
WVF Council Member for Japan, Tokyo

Fred SAITO
Japan Council of the WVF, Tokyo

OBSERVER FROM WORLD FOOD CONFERENCE
OBSERVATEUR DE LA CONFERENCE MONDIALE DE L'ALIMENTATION

A. VIDAL-NAQUET
Chef de Cabinet, Rome

HOST GOVERNMENT SECRETARIAT - SECRETARIAT DU GOUVERNEMENT HOTE

Katsuhiro ICHIOKA (Liaison Officer)

Shoji SUNAGA

Teruo HAYAKAWA

Masahiro FUJII

Takao INO

Nobuo KUSABA

Yoshinori MIYAMOTO

Kazuhiko SHIGETA

Tatsuo TANAKA

Masahiro SATO

Hiroshi NARUSHIMA

Wataru NISHIGAHIRO

CONFERENCE SECRETARIAT - SECRETARIAT DE LA CONFERENCE

Secretary Secrétaire	D. B. REDDY
Conference Affairs Officer Chargé de la Conférence	Miss J. CANE
Documents Officer Chargé des documents	Liang LIKITPRATHAN
Interpreters Interprètes	K. ANNABI P. BOSMAN-DELZONS Mrs. A. ROBSON Mrs. A. El BORAI
Translators Traducteurs	J. CURTIS Mrs. M. DRENIKOFF
Secretaries Secrétaires	Mrs. V. Chassaignon de CAZES Mrs. J. JABES Kach KICHTHAM Mrs. D. MORO Miss P. VALMAURE Don TRIUMPHAVONG Miss C. UY

FAO STAFF - FONCTIONNAIRES DE LA FAO

Headquarters - Siège

Roy I. JACKSON, Deputy Director-General
E.M. WEST, Assistant Director-General, Administration and Finance
Department
H.A. AL-JIBOURI, Senior Officer, Crop Policy and Planning Unit
T.B.S. ARIBISALA, Director, Agricultural Services Division
J. EVANS, Deputy Director, Commodities and Trade Division
C. de FONSEKA, Reports Officer
E.H. HARTMANS, Director, Agricultural Operations Division
H.A. JASIOROWSKI, Director, Animal Production and Health Division
H. KASAHARA, Director, Fishery Resources and Environment Division
H. KOTTER, Director, Human Resources, Institutions and Agrarian Reform
Division
J. O'HAGAN, Chief, Global Perspective Studies Services
P.A. ORAM, Chief, Research Development Centre
E. SAOUMA, Director, Land and Water Development Division
T.N. SARAF, Chief, Asia and Far East Bureau, DDF
A.G. WOODLAND, Programme Leader, South China Sea Fisheries
Development and Coordinating Programme
Mrs. M.G. GOODALL, Administrative Assistant to DDG

Regional Office - Bureau régional

D.L. UMALI, Assistant Director-General and Regional Representative
for Asia and the Far East
Soesilo H. PRAKOSO, Deputy Regional Representative
G.C. CLARK, Rural Institutions Officer for Agricultural Education,
Extension and Rural Youth
J.C. MATHUR, Director and Team Leader, ASARRD
H. MATSUO, Regional Land and Water Development Officer
P. MENGIN, Regional Information Adviser
K.S. PARK, Regional Water Development and Management Officer
R.N. PODUVAL, Development Economist
D.D. TAPIADOR, Regional Fisheries Officer

LISTE DES DOCUMENTS

FERC/74/1	Ordre du jour provisoire
FERC/74/1(a)	Ordre du jour provisoire annoté
FERC/74/2	Sécurité alimentaire mondiale
FERC/74/3	Ajustement agricole international
FERC/74/4	Deuxième décennie pour le développement: examen critique de milieu de décennie
FERC/74/5	Examen des activités du Programme alimentaire mondial dans la région
FERC/74/6	Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie
FERC/74/7	Accroissement et régularisation de la production dans les zones non irriguées
FERC/74/7-Sup.1	Accroissement et régularisation de la production agricole dans les zones non irriguées - Séminaire international sur le riz d'eau profonde
FERC/74/8	Promotion du petit exploitant en vue de sa participation à l'accroissement de la production
FERC/74/8-Sup.1	Promotion du petit exploitant en vue de sa participation à l'accroissement de la production - Propositions en vue d'obtenir l'appui et la collaboration de la Région à la promotion du petit exploitant (propositions formulées par le Séminaire régional qui a réuni les représentants de six pays à Bangkok, du 26 au 30 août 1974)
FERC/74/9	Approche intégrée de l'agriculture et du développement rural
FERC/74/10	Programme et activités de la FAO dans la région Asie et Extrême-Orient - Exposé du Sous-Directeur général/Représentant régional pour l'Asie et l'Extrême-Orient
FERC/74/10-Sup.1	Programme et activités de la FAO dans la région Asie et Extrême-Orient
FERC/74/11	Programme mixte FAO/CESAP
FERC/74/12	Programme d'action concernant l'instauration d'un Nouvel ordre économique international
FERC/74/LIM/1	Rapport d'une mission envoyée dans certains pays asiatiques pour savoir s'ils s'intéressent à la création éventuelle d'un Centre international FAO/Japon pour le développement rural intégré

Série FERC/74/INF

FERC/74/INF/1-Rev.2	Note d'information
FERC/74/INF/2-Rev.1	Calendrier du Comité technique
FERC/74/INF/2-Rev.1.Add 1	Calendrier de la Plénière
FERC/74/INF/3-Rev.2	Liste des documents
FERC/74/INF/4-Rev.1	Liste provisoire des délégués et observateurs

DECLARATION INAUGURALE PRONONCEE PAR M. ROY I. JACKSON, DIRECTEUR-GENERAL ADJOINT

Monsieur le Président, Excellences, Messieurs les délégués,

Depuis le temps que je viens au Japon, c'est généralement pour m'occuper des pêches. C'était encore le cas en décembre 1973 lorsque j'ai pris la parole à la session d'ouverture de la Conférence technique de la FAO sur les produits de la pêche. Aujourd'hui, me voici investi d'un nouveau rôle et le contexte est plus vaste. Il n'importe, c'est pour moi l'occasion de revenir au Japon, ce qui est toujours un grand plaisir, et de revoir beaucoup de mes nombreux amis japonais.

Je voudrais tout d'abord vous transmettre les très chaleureuses salutations de notre Directeur général, M. Boerma, et vous exprimer son profond regret de ne pouvoir être ici lui-même. Je sais qu'il désirait beaucoup assister à cette Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient mais il est retenu à Rome par la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence mondiale de l'alimentation organisée sous les auspices des Nations Unies, session extrêmement délicate qui est précédée, cette semaine même, par une réunion intergouvernementale. Seul un événement aussi important pour l'avenir de toute la situation alimentaire mondiale pouvait l'empêcher d'être parmi nous.

Je voudrais aussi exprimer, au nom de la FAO, nos sincères remerciements au Gouvernement du Japon de nous avoir invités à tenir cette douzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient à Tokyo. Le Gouvernement japonais, nous le savons par expérience, est un hôte non seulement aimable et charmant mais aussi extrêmement efficace quand il s'agit de préparer et d'organiser une Conférence de cette taille ainsi que nous pouvons en juger en voyant les bâtiments qui abritent la Conférence.

Pendant que je parle des agréments de cette réunion au Japon, je dois dire aussi qu'elle nous offre l'avantage de pouvoir nous rendre compte par nous-mêmes des progrès réalisés par ce pays en matière d'agriculture. Chacun sait que le Japon est l'une des premières nations du monde pour les pêches et qu'il ne connaît pas de rival pour la diversité des produits halieutiques. Mais c'est aussi un grand producteur de riz et ses rendements à l'hectare sont très élevés. Par ailleurs, l'agriculture japonaise a connu, ces derniers vingt ans, une expansion considérable dans toutes ses branches et représente un modèle de développement dont peuvent s'inspirer tous les pays qui se préoccupent d'accroître leur production agricole.

Monsieur le Président, il y a seulement dix mois que la plupart d'entre nous se sont rencontrés à Rome pour la Conférence générale de l'Organisation - et, pourtant, quels profonds bouleversements en cette brève période! Le plus grand boom de notre époque sur les produits de base a culminé avec les augmentations massives des prix du pétrole, provoquant un déplacement soudain et fondamental des rapports de force économiques en faveur d'un important groupe de pays en développement. A la suite de ces événements, les relations entre pays développés et pays en développement sont entrées dans une nouvelle phase qui a trouvé son expression dans la déclaration et le programme d'action adoptés par la Session extraordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant l'institution d'un ordre économique nouveau.

Dans sa déclaration, l'Assemblée générale a solennellement proclamé la détermination unanime des Etats Membres d'oeuvrer d'urgence à l'instauration d'un nouvel ordre économique international fondé sur l'équité, l'égalité dans la souveraineté, l'interdépendance, l'intérêt commun et la coopération de tous les Etats. Pour réaliser cet ordre nouveau, l'Assemblée générale a reconnu la nécessité d'adopter et de mettre en oeuvre un programme d'action d'une portée sans précédent et de réaliser le maximum de coopération économique et de compréhension entre tous les Etats, plus particulièrement entre les pays développés et les pays en développement, sur la base des principes de dignité et d'égalité dans la souveraineté.

La déclaration et le programme d'action seront d'une importance capitale pour la FAO dans les années à venir. La première phase du programme spécial est constituée par l'Opération d'urgence des Nations Unies, qui vise à permettre aux pays en développement les plus touchés par la crise économique de maintenir leurs importations essentielles dans les prochains mois. La FAO participe, avec d'autres organisations, à la planification de cette opération. Il reste cependant à voir si l'opération pourra recueillir des contributions suffisantes pour faire face aux besoins.

Les préparatifs de l'Opération d'urgence des Nations Unies ont pour toile de fond la crise qui continue à sévir dans le secteur qui nous intéresse, c'est-à-dire celui de l'alimentation et de l'agriculture.

Vous savez que, l'année dernière, le monde s'est trouvé dans la situation alimentaire la plus grave qu'il ait connue depuis le lendemain de la deuxième Guerre mondiale. A cause de la sécheresse généralisée et d'autres conditions défavorables pour l'agriculture, survenant en même temps qu'une demande soutenue, les stocks de céréales sont tombés à leur niveau le plus bas depuis un quart de siècle. Dans les pays en développement, la production alimentaire par habitant a même été plus faible qu'il y a dix ans. La sécheresse dans la zone sahélienne d'Afrique et dans d'autres zones a provoqué une détresse générale, de grandes souffrances, des pertes considérables en bétail, et menacé de famine des millions de gens. Dans certaines parties de votre propre région, les récoltes plus faibles, vous le savez, ont entraîné de lourds prélèvements dans les stocks-tampons et l'importation de quantités appréciables de céréales.

Les agriculteurs du monde entier font de leur mieux pour développer les cultures vivrières, et les perspectives de récoltes dans certaines régions sont encourageantes mais je n'entrevois pas, hélas, d'amélioration sensible de la situation dans un avenir immédiat. Certaines régions vitales - y compris les Etats-Unis, qui sont le "grenier à blé" du monde - ont dû faire face soit à la sécheresse, soit à des inondations ou à divers ennemis des cultures, tout en subissant une pénurie d'engrais et de pesticides et une hausse rapide des coûts de production. Si bien qu'en ce moment de l'année, nous ne pouvons pas encore être sûrs que

les récoltes de 1974 permettront de reconstituer les stocks - stocks qui représentent pour- tant une sauvegarde essentielle contre les pénuries alimentaires ou même les famines possi- bles dans de vastes régions du monde dont la population se compte par centaines de millions de personnes. Malgré tous nos progrès technologiques, qui ont permis d'améliorer le ren- dement à l'hectare dans de nombreuses régions et de développer la production totale, la grande majorité des paysans continue à dépendre du beau et du mauvais temps. Cela est bien entendu vrai pour les pays développés comme pour les pays en développement, mais les risques sont évidemment infiniment plus graves pour ces derniers.

Nous savons tous que la situation alimentaire critique que connaît aujourd'hui notre planète est l'aboutissement de nombreux facteurs autres que ces ennemis traditionnels des paysans que sont la sécheresse et le mauvais temps en général. Une cause importante est bien entendu l'accroissement démographique, qui se traduit par un relèvement constant de la demande alimentaire, surtout sensible dans les pays en développement. En conséquence, ces pays ont dû accroître leurs importations de céréales qui ont atteint, estime-t-on, 60 millions de tonnes en 1973/74, soit une augmentation d'environ 25 pour cent pour le blé et les céréales secondaires. Et pourtant, des progrès considérables ont été réalisés par les pays en développement dans le secteur de la production agricole au cours des dix ou vingt dernières années.

Tout aussi grave est la hausse considérable du prix des céréales, qui a durement frappé les pays en développement, surtout ceux qui ont des difficultés constantes à se procurer les devises nécessaires pour l'achat des importations essentielles. En fait, la FAO a estimé que, pour se nourrir, les pays en développement devront régler pour 1973/74 une note d'au moins 10 milliards de dollars, contre 4 milliards environ en 1972/73. De plus, les conséquences de ces phénomènes ont été encore aggravées par la réduction simultanée des programmes d'aide alimentaire.

En résumé, les disponibilités alimentaires mondiales dépendent encore dangereusement des récoltes d'une seule campagne agricole. Il reste de nombreuses inconnues, car bien des récoltes n'ont pas encore été effectuées. Il est notamment trop tôt pour prévoir l'issue des récoltes essentielles de riz dans la Région. Jusqu'à présent la mousson a été inégale - au-dessous de la moyenne en certains endroits tandis qu'elle provoquait ailleurs de très graves inondations - et on ne peut encore évaluer ce que donnera la production de la Région dans son ensemble, d'autant que la question des approvisionnements en engrais pose un grand point d'interrogation. Comme la population augmente et que les perspectives en matière d'approvisionnement ne sont pas sûres, la situation générale dans le secteur des céréales reste extrêmement instable. Il n'y a pas encore lieu de s'alarmer. Mais étant donné que les stocks sont au plus bas - bien au-dessous du niveau minimal jugé nécessaire pour la sé- curité alimentaire mondiale - la situation pourrait devenir critique en cas de mauvaise ré- colte dans l'une des grandes régions productrices en 1974/75. Il est donc indispensable que la communauté internationale soit aussi bien préparée que possible à faire face à de telles crises. L'évolution des perspectives devra être suivie de près au cours des prochains mois.

La crise alimentaire actuelle est exacerbée par la pénurie d'engrais et de pesticides. En ce qui concerne les engrais, l'origine du problème remonte à plusieurs années. Vers la fin des années soixante, l'industrie s'est trouvé disposer d'une capacité excédentaire et n'a donc pas suffisamment investi dans la construction de nouvelles usines. Dès 1972, la de- mande d'engrais s'était beaucoup développée et l'excédent commençait déjà à faire place à la pénurie lorsque la crise alimentaire mondiale est venue donner au problème une dimension nouvelle et dramatique. Tous les pays s'efforçant de développer leur production alimentaire, les disponibilités d'engrais n'ont plus du tout suffi à couvrir les besoins du marché et les prix sont montés en flèche. Les pays en développement ont dû disputer aux pays indus- trialisés les disponibilités insuffisantes. Beaucoup n'ont pas réussi à se procurer les quantités nécessaires et tous ont dû faire face à la pression que la hausse considérable des prix exerçait sur leur balance des paiements.

La crise des engrais, je dois bien le dire, est un problème mondial de première grandeur. Ce problème est non seulement l'une des préoccupations majeures de la FAO, mais a également constitué au cours des derniers mois l'un des grands sujets de discussion de la session extraordinaire de l'Assemblée générale et de l'ECOSOC. A la mi-mai, l'ECOSOC a adopté une résolution de portée historique, demandant au Directeur-général d'établir un plan d'opérations d'urgence pour augmenter les quantités d'engrais disponibles pour les pays en développement, notamment en créant un fonds commun d'engrais, et de convoquer une session extraordinaire du Conseil de la FAO pour étudier cette proposition. Si je dis que cette décision est historique c'est parce qu'elle apporte enfin l'appui politique nécessaire aux efforts que la FAO déploie depuis 1958 pour mettre sur pied des arrangements internationaux permettant de fournir en engrais les pays en développement.

Avant de vous parler des mesures que nous prenons maintenant sur le front des engrais, je dois dire quelques mots du problème parallèle des pesticides - problème tout aussi important pour bien des pays asiatiques que celui des engrais. La demande mondiale dans ce secteur est montée en flèche alors que la production est actuellement statique, sinon en baisse. C'est dans les restrictions écologiques mises en vigueur par les pays développés qu'il faut chercher la principale raison de cette insuffisance de la production. Ces restrictions ont gêné et même découragé l'investissement qui aurait dû être fait ces dernières années pour la mise en place de nouvelles installations. Tout récemment, une complication grave s'est produite. L'un des produits de base pour la fabrication des pesticides, le benzène, a d'autres utilisations industrielles et les compagnies pétrolières en achètent actuellement de grandes quantités pour remplacer le plomb dans la fabrication de l'essence, ceci également pour répondre à des normes écologiques. Il en résulte une pénurie grave de cet élément pour la production de pesticides. La pénurie de pesticides est encore en grande partie masquée par le recours aux stocks existants. Nous prévoyons une situation extrêmement difficile lorsque ceux-ci seront épuisés, vers la fin de cette année. A titre provisoire, nos estimations indiquent un déficit de 20 ou 30 pour cent sur le plan mondial et de 40 pour cent peut-être pour l'Amérique du Nord.

Ce problème frappera tant les pays développés que les pays en développement. Toutefois, si ces derniers produisent à peu près la moitié des engrais dont ils ont besoin, ils importent des pays industrialisés la quasi-totalité des pesticides qu'ils utilisent. Le seul moyen de faire face à la pénurie aiguë que nous prévoyons est de mettre en place un système d'allocations visant à assurer une répartition équitable des disponibilités. Plusieurs sociétés productrices appliquent déjà un tel système à leurs clients et rien n'indique que les pays en développement soient défavorisés. La situation doit toutefois être suivie de près à mesure que le problème évoluera.

J'en reviens maintenant aux décisions prises par le Conseil de la FAO à sa dernière session extraordinaire, essentiellement consacrée à la question des mesures d'urgence à prendre en ce qui concerne les engrais et les pesticides. Nous avons fait distribuer à la Conférence régionale, pour information, la partie du rapport du Conseil qui a trait à cette question, si bien que je n'ai pas à répéter ce que vous trouverez déjà dans ce document. Je me bornerai à expliquer brièvement les concepts fondamentaux sur lesquels repose notre action.

Nous avons maintenant officiellement lancé un Programme international d'approvisionnement en engrais, qui doit constituer le cadre général dans lequel la communauté internationale s'efforcera d'éliminer le déficit en engrais des pays en développement. Ce programme suppose la participation des pays en développement, qui doivent nous tenir au courant de leurs besoins; de l'industrie, qui a promis de nous informer au fur et à mesure de l'état des disponibilités; des gouvernements donateurs, qui doivent intensifier leurs programmes d'aide dans ce secteur et nous faire savoir quels sont leurs plans et leurs allocations; des institutions financières, qui doivent accorder la priorité au financement des achats d'engrais et collaborer avec nous pour satisfaire les besoins à mesure qu'ils se présentent. Au premier rang des sources de financement se trouvera certainement l'Opération d'urgence des Nations Unies qui, comme je l'ai indiqué il y a un instant, a été instituée par l'Assemblée générale à sa récente session extraordinaire pour aider les pays en développement les plus durement touchés par la crise économique. Dans le cadre du Programme, la FAO joue le rôle d'une chambre de compensation, en s'efforçant d'ajuster les divers éléments: disponibilités

déficits et financement. L'objectif fondamental que nous avons proposé pour le Programme est que, dans aucun pays en développement, les disponibilités totales d'engrais pour 1974/75 ne soient inférieures à celles de 1973/74 et que l'on cherche à assurer chaque fois que possible un accroissement d'au moins 12 pour cent.

Dans le cadre de ce Programme, nous avons institué un Fonds commun d'engrais géré par la FAO. Je dois souligner la distinction entre le Programme - cadre assez général comportant des actions bilatérales et multilatérales - et le Fonds, de caractère strictement multilatéral, qui réunit des contributions volontaires offertes à la FAO sous forme d'engrais ou en espèces.

Le Programme, et notamment le Fonds, ont déjà été officiellement institués et nous nous sommes mis en rapport avec les gouvernements pour assurer le démarrage des opérations. Je suis sûr que, malgré les difficultés, nous obtiendrons un résultat qui sera progressivement renforcé dans les mois à venir.

Quant aux pesticides, nous en sommes encore au stade du rassemblement des données. La gamme des produits pesticides est si vaste et le panorama général si complexe que personne aujourd'hui n'a une idée complète de la situation actuelle et des perspectives prochaines. La FAO consulte tous les intéressés et a reçu de l'industrie l'assurance d'une collaboration sans réserve. Dans sa récente résolution, le Conseil de la FAO a demandé que des pesticides soient alloués de façon à satisfaire les besoins des pays en développement, a invité les gouvernements de ces pays à tenir la FAO informée de leurs besoins et a de même invité les gouvernements et industries des pays exportateurs à nous tenir au courant de la situation de l'offre. Nous formulerons plus tard dans l'année des propositions d'action précises, si la situation le permet.

Monsieur le Président, si j'ai longuement parlé de la situation d'urgence en matière d'engrais et de pesticides, c'est parce que c'est là un des problèmes les plus importants et les plus immédiats qui se posent à nous. Il présente toutefois un aspect à plus long terme. Dans l'état actuel de la technologie agricole, engrais et pesticides sont indispensables à l'intensification de la production. Nous prévoyons que la demande continuera à croître fortement pendant de nombreuses années. Il est extrêmement important qu'il y ait une stratégie d'ensemble pour la production d'engrais et de pesticides, non seulement à l'intention des pays en développement, mais également dans ces pays. Ce point intéresse particulièrement les pays de la Région, qui utilisent près de la moitié du tonnage d'engrais absorbé dans l'ensemble des pays en développement, soit actuellement environ 11,5 millions de tonnes. Pour leur propre sécurité et leur bien-être, ils doivent substantiellement accroître leur production d'engrais et de pesticides car, s'ils n'en ont pas suffisamment, ils seront incapables d'ajuster leur production céréalière à une demande toujours croissante.

Du bref exposé que je viens de faire sur certains des principaux aspects de la fort inquiétante situation de l'alimentation mondiale, il ressort avant tout un fait: une fois de plus, c'est pour les pays en développement que les choses se présentent le plus mal. En fait, ils sont peut-être plus encore qu'auparavant à la merci des événements. Je crois que nous avons maintenant atteint le stade où c'est la conscience de la communauté internationale tout entière qui est en cause. Il faut faire un effort beaucoup plus décidé et beaucoup mieux concerté que jusqu'ici pour en finir avec un état de choses où, dans le meilleur des cas, la faim et la malnutrition sont le lot habituel de tant d'êtres humains du Tiers monde et où la possibilité d'une famine générale ne peut jamais être écartée.

Heureusement - et en partie à cause de la crise actuelle - nous avons, pour faire quelque chose, une occasion plus prometteuse que jamais. Cette occasion, c'est la Conférence mondiale de l'alimentation qui, comme vous le savez, se réunira à Rome en novembre prochain sous les auspices des Nations Unies. Pour la première fois depuis la Conférence de Hot Springs en 1943, qui a abouti à la fondation de la FAO, les gouvernements s'attaqueront au problème de l'alimentation dans le monde, non seulement d'un point de vue technique

mais dans un contexte politique appelant une action décisive. Cette occasion, la communauté internationale n'a pas le droit de la laisser échapper. Puisque les gouvernements seront représentés au niveau politique comme au niveau technique, le monde aura le devoir d'affronter les conséquences des problèmes fondamentaux qu'on a jusqu'ici, dans une large mesure, éludés. Les gouvernements sont-ils prêts à prendre les décisions politiques nécessaires pour apporter à la situation alimentaire mondiale les améliorations dont des millions de personnes ont un besoin criant? Les gouvernements sont-ils prêts à prendre les décisions politiques nécessaires pour s'entraider à cette fin? Si les résultats de la Conférence montrent que les réponses à ces questions sont, en fait et en pratique, négatives, la Conférence aura, de façon patente, trahi l'intérêt des simples gens de la planète.

Je ne veux pas entrer davantage dans les détails de la Conférence puisque M. Alain Vidal-Naquet, Chef de Cabinet de son distingué Secrétaire général, M. Sayed Marei, vous en parlera sous peu. Je veux seulement demander à tous les Etats Membres de la FAO appartenant à la Région Asie et Extrême-Orient d'envoyer à Rome en novembre prochain, des représentants du niveau le plus élevé, afin que cette vaste région puisse faire entendre clairement sa voix en une occasion qui, espérons-le, pourra marquer un tournant pour les peuples du monde entier.

Si je ne veux pas entrer dans les détails de la Conférence mondiale de l'alimentation elle-même, je voudrais néanmoins vous soumettre certaines idées sur la politique alimentaire mondiale, que nous autres de la FAO cherchons à propager et auxquelles la Conférence apportera, à ce que j'espère, l'appui politique dont j'ai parlé.

Le premier élément de cette politique est le concept de sécurité alimentaire mondiale minimale, concept que le Directeur général a émis l'année dernière et que la Conférence de la FAO a ratifié en novembre dernier. Il prévoit essentiellement la création d'un système coordonné de politiques nationales aboutissant à constituer des stocks de réserves céréalières tant dans les pays développés que dans les pays en développement. La coopération internationale dans le cadre de ce programme serait assurée par des consultations régulières au sein du Conseil de la FAO, qui permettront de déterminer les mesures à prendre pour faire face à la menace d'une pénurie alimentaire dans quelque région que ce soit. L'idée a été consignée dans un engagement international soumis aux gouvernements pour qu'ils le souscrivent. La prochaine étape sera d'établir sur cette base un programme d'action.

Mais, bien qu'un système concerté de politiques nationales de stockage constitue un élément indispensable dans la prévention des pénuries alimentaires, il ne représente pas à lui seul une politique alimentaire mondiale d'ensemble. Il faut d'autres éléments essentiels et étroitement apparentés. Premièrement, une entente internationale sur une série de mesures visant à stabiliser les prix, à étendre les marchés des pays en développement et à promouvoir l'ajustement agricole international. Deuxièmement, des dispositifs plus efficaces pour répondre aux besoins alimentaires d'urgence. Troisièmement, des politiques d'aide alimentaire à long terme plus rationnelles et plus systématiques, mieux adaptées à des exigences plus générales telles que la satisfaction des besoins nutritionnels minimaux des groupes vulnérables. Quatrièmement, un système amélioré d'information et de prévision alimentaires portant sur le monde entier. Enfin, et c'est là certainement le principal, un effort massif pour accroître la production agricole dans les pays en développement.

A la FAO, nous avons déjà parlé souvent de cette nécessité cruciale d'accroître la production agricole dans les pays en développement. Tout ce que je veux maintenant, c'est souligner à nouveau que, sans une augmentation marquée - qui dépend surtout, bien sûr, des pays en développement eux-mêmes mais à laquelle l'appui des pays riches est indispensable - il ne saurait y avoir à long terme de véritable espoir de surmonter le problème alimentaire mondial. En outre, de pair avec l'élargissement des possibilités de commerce agricole pour les pays en développement - lui-même impossible si l'effort de ces pays n'est pas facilité par une attitude beaucoup plus éclairée et plus libérale des pays riches - le relèvement considérable de la production agricole des pays en développement est un élément fondamental de l'ajustement agricole international, auquel la FAO, comme vous savez, travaille depuis quelque temps.

De toute évidence, contrairement à ce qui se passe pour la simple approbation de principe d'une politique alimentaire mondiale, la mise en oeuvre effective de cette politique - particulièrement en ce qui concerne le renforcement de la production agricole des pays en développement - nécessitera surtout des investissements considérablement accrus tant de la part des pays en développement que de celle des pays développés. Il faut donc faire clairement ressortir à la Conférence mondiale de l'alimentation que l'acceptation de cette politique, ou de certains éléments de cette politique, implique l'engagement de fournir les ressources nécessaires, que ce soit par l'investissement national ou par l'aide étrangère.

Pour conclure ces observations générales sur notre façon de concevoir une Politique alimentaire mondiale, je voudrais nettement dire qu'en recherchant à ce sujet l'appui politique de la Conférence mondiale de l'alimentation, la FAO n'abdique en rien son rôle dirigeant dans l'élaboration des idées intéressant l'alimentation et l'agriculture mondiales. Après tout, la FAO a réuni au cours des ans une expérience technique considérable et ce que nous demandons, c'est le mandat politique qui nous permettra d'utiliser cette expérience plus efficacement que nous n'avons pu le faire jusqu'ici, en collaboration bien entendu avec tous ceux qui ont une compétence technique et la volonté d'accomplir l'effort sans précédent nécessaire pour pouvoir réellement s'attaquer au problème alimentaire mondial.

Monsieur le Président, j'en viens maintenant à la situation de l'Asie et de l'Extrême-Orient. Je ne m'étendrai pas sur les activités que nous y menons puisque mon collègue et ami, M. Umali, Sous-directeur général et Représentant régional, va traiter longuement de la question.

J'évoquerai d'abord certains problèmes qui, en général, se posent dans la plupart des pays en développement dans la région. Vous vous rappellerez à ce propos que la onzième Conférence régionale avait défini neuf domaines prioritaires, à savoir: amélioration des institutions et services ruraux, notamment en faveur des petits agriculteurs et petits pêcheurs; développement de l'agriculture non irriguée; création d'un dispositif efficace pour le développement de l'élevage grâce à des programmes de coopération entre les pays; promotion de politiques et de programmes intégrés d'alimentation et de nutrition dans la région; promotion de la diversification agricole et harmonisation des échanges intrarégionaux de produits de l'agriculture et des industries agricoles; programmes coopératifs de développement halieutique; planification de la mise en valeur des forêts et des industries forestières ainsi que conservation et aménagement des forêts, y compris la faune; aménagement des eaux au niveau de l'exploitation; planification du développement agricole.

Ici, je voudrais rappeler que pour le premier cycle de la programmation par pays désormais adoptée par le PNUD - c'est-à-dire pour les années 1972-1976 - le montant total indicatif alloué à la région n'atteint pas 350 millions de dollars. Les chiffres indicatifs provisoires pour le cycle suivant - 1977-1981 - représentent environ 600 millions de dollars. Il en résulte que, si le pourcentage attribué à la FAO reste inchangé, le programme que nous exécuterons dans la région pour le compte du PNUD au cours des années 1977-1981 pourrait se chiffrer aux alentours de 200 millions de dollars.

Etant donné les probabilités d'expansion de notre programme d'assistance au développement, je crois que votre Conférence ferait bien de revoir, à la lumière de l'expérience des deux dernières années, sa liste de domaines prioritaires, afin de donner une orientation aux programmes des années futures. Il est fort possible que l'évolution de la situation ait fait naître des priorités nouvelles. Etant donné tout ce que j'ai dit de la situation et des perspectives alimentaires mondiales, il est évident que la première priorité consiste à accroître substantiellement la production céréalière. Dans votre région, les céréales constituent l'aliment essentiel de deux milliards d'hommes et plus et il faudra donc faire un effort véritablement énorme pour porter la production au niveau requis.

Lorsqu'elle reverra les priorités, j'espère que la Conférence prendra également en considération d'autres problèmes de portée générale, en particulier l'immense question de la pauvreté rurale et la nécessité urgente de réaliser un développement rural effectivement intégré.

Le développement du secteur rural de la plupart de vos pays exige en particulier que l'on intensifie considérablement l'effort d'enseignement et de formation, ainsi que l'effort de création des infrastructures, à commencer par les routes, les transports et les moyens de communication à défaut desquels les collectivités rurales resteront coupées des zones urbaines plus dynamiques. Je précise que la politique de la FAO consiste à inclure des activités de formation dans tous les projets qu'elle exécute dans les zones en voie de développement. En outre, nous incitons les gouvernements à institutionaliser les moyens de formation au plan national, multinational ou régional en coopération avec d'autres pays.

Ainsi qu'il ressort de l'expérience, le développement rural demande une large gamme d'interventions intégrées. Il faut à la fois améliorer les pratiques agricoles, employer de meilleures variétés de semences, fournir des commodités indispensables telles que l'eau et l'électricité, créer des industries agricoles et comme je l'ai dit, promouvoir l'enseignement et la formation, en particulier la formation professionnelle pour améliorer la productivité de la main-d'oeuvre. Cette méthode exige l'intervention de plusieurs disciplines et de plusieurs institutions. Je pense, en particulier, aux services que le Programme alimentaire mondial peut rendre pour faciliter la construction des routes et des ouvrages d'irrigation.

Si nous abordons le problème du développement rural dans une partie quelconque du monde, nous constatons que les masses rurales pauvres qui comptent des centaines de millions d'hommes constituent la plus grande ressource humaine négligée jusqu'ici sur cette planète. Tant que nous ne parviendrons pas à faire participer tous ces êtres humains au processus de développement nous n'obtiendrons pas les immenses gains de production agricole, sans lesquels on ne peut atteindre le niveau de sécurité alimentaire souhaité. Et quand je dis "faire participer tous ces êtres humains" au processus de développement, je pense particulièrement aux femmes rurales qui représentent peut-être la ressource humaine la plus négligée de toutes. L'évolution socio-économique du monde rend cet état de choses inacceptable. Comme vous le savez, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté récemment une résolution proclamant l'année 1975 "Année internationale de la femme". La FAO s'associe entièrement à cette résolution et approuve ses mots d'ordre "Egalité, développement, paix". Nous demandons aussi à tous nos Etats Membres d'appuyer pleinement la résolution et de tout faire pour encourager et aider les femmes de leurs pays à prendre part entière à la planification et à l'exécution des programmes de développement.

Pendant que j'en suis à la question du développement, je voudrais parler brièvement de la promotion des investissements dans la Région. L'investissement est en un sens le "nerf" du développement et tout au long des années nous nous sommes attachés avec persévérance à promouvoir les investissements dans l'agriculture, les forêts et les pêches. Comme vous le savez, nous coopérons avec le groupe de la Banque mondiale, sous le couvert du Programme de coopération FAO/BIRD. Pour étudier les possibilités d'investissement dans le monde entier, ce Programme a envoyé 114 missions en 1973, dont 51 dans des pays de votre Région. A la fin du dernier exercice, c'est-à-dire au 30 juin 1974, quelque 230 millions de dollars avaient été investis par la Banque dans les projets agricoles de votre région. Nous coopérons étroitement aussi avec la Banque asiatique de développement pour le compte de laquelle nous étudions actuellement plusieurs projets dont un qui concerne les semences de jute au Bangladesh, et un autre qui concerne l'élevage au Viet-Nam. En outre, par son Programme de coopération avec les banques, la FAO cherche à obtenir que les banques commerciales consacrent des investissements à des projets de développement dans votre région et ailleurs et, par son Programme de coopération avec l'industrie, elle encourage les entreprises commerciales et industrielles des pays riches à faciliter le progrès des industries agricoles dans les pays en développement.

Monsieur le Président, après tout ce que j'ai dit concernant l'assistance rendue aux Etats Membres pour favoriser leur développement, je dois bien préciser que nous continuons de nous efforcer de maintes et maintes façons à accroître notre propre efficacité. Nous espérons que les Etats Membres en feront autant car seule la coopération de toutes les parties intéressées à l'assistance technique permettra d'améliorer les réalisations.

Le PNUD a pris une initiative utile en ce sens en 1972 quand il a introduit le système de la programmation par pays. Nous avons pleinement appuyé cette initiative et bien que l'on ait eu, comme il fallait s'y attendre, certaines difficultés à mettre en train le système, je pense qu'en général les débuts ont été prometteurs. Ce système a l'avantage d'obliger les gouvernements à préciser leurs priorités et à planifier avec beaucoup de soin l'utilisation de leurs ressources d'origine intérieure ou extérieure. Cependant, l'expérience a montré que dans beaucoup de pays il fallait apporter aux gouvernements des conseils et une assistance avant le stade de la programmation. La FAO leur rendra volontiers ce service dans les domaines de sa compétence.

Parmi les mesures prises pour améliorer notre efficacité, je signalerai la fusion des cinq services "Opérations" du Département de l'agriculture et du Département économique et social en une division des Opérations agricoles. Nous pensons que cette centralisation nous permettra d'expédier au mieux le travail de terrain et d'éliminer les causes de retard. Toutefois, nous avons laissé subsister à part les divisions "Opérations" des pêches et des forêts car il s'agit là de domaines opérationnels très spécialisés.

Nous prenons également d'autres mesures pour devenir plus efficaces. C'est ainsi que nous nous efforçons d'évaluer l'assistance technique dans 16 des pays les moins développés du monde. En analysant la marche et les résultats des projets nous espérons pouvoir déterminer la meilleure façon d'administrer l'assistance à l'avenir. En outre, nous étudions, cas par cas, cinq projets multidisciplinaires afin d'analyser l'ensemble des éléments qui entrent dans l'assistance. Les indications pratiques que nous apportera cette analyse devraient nous aider à organiser et exécuter à l'avenir nos grands projets multidisciplinaires, en particulier dans le domaine du développement rural intégré.

La programmation des activités de terrain sera également facilitée par les études prospectives nationales auxquelles nous travaillons actuellement. Ces études, entreprises à la demande des Etats Membres, aideront les gouvernements et les organisations intéressées à programmer le développement.

Pour finir, Monsieur le Président, je voudrais évoquer brièvement le problème de la coopération régionale. La FAO a pour politique de promouvoir cette coopération chaque fois qu'elle est possible et qu'elle est utile pour toutes les parties intéressées. Nous avons, par exemple, promu plusieurs projets et programmes de caractère régional. Je pense, en particulier, à celui de l'océan Indien et à celui de la mer de Chine méridionale. Il va sans dire que ces entreprises régionales sont complémentaires des efforts nationaux de développement. Lorsque des pays partagent une ressource commune, tous ont intérêt à l'administrer et à l'exploiter de concert. De même, quand des moyens de formation sont trop coûteux pour un seul pays, les solutions multinationales ou régionales sont conformes à l'intérêt de tous.

Etant donné l'importance que nous attachons à la formule régionale, nous nous sommes attachés à renforcer nos bureaux régionaux et à resserrer en même temps l'intégration des Bureaux régionaux et du Siège. A cette fin, le Directeur général a pris récemment des dispositions qui matérialiseront davantage la notion de programme FAO unifié. Nous voulons que le Siège et les Bureaux régionaux fonctionnent comme un organisme unique pour fixer les politiques, les plans, les programmes et les priorités. Ainsi les représentants régionaux partagent maintenant avec le Siège la responsabilité de l'ensemble du programme de la FAO. En outre, le Conseil de la FAO a décidé qu'il fallait constituer, dans chaque Bureau régional des parties du monde en voie de développement, un petit groupe responsable des politiques et

de la planification pour faire pendant aux groupes analogues établis dans les départements et divisions techniques du Siège. Nous pensons que des dispositions de ce genre renforceront considérablement notre action dans les régions.

Monsieur le Président, si j'ai voulu finir mon exposé par ces remarques sur la coopération régionale, c'est parce que le Directeur général, je le sais, aurait voulu insister sur ce point s'il avait pu se trouver parmi nous. En un certain sens, c'est son message d'adieu que je transmets aux pays de votre région, région qui, à cause de l'immensité de sa population et à cause de son importance dans le Tiers monde, joue un rôle absolument crucial dans la solution des graves problèmes qui pèsent aujourd'hui sur l'alimentation et l'agriculture mondiales. Ce message du Directeur général serait, en substance, le suivant: étant donné les grandes traditions, les talents remarquables et la faculté créatrice qui ont toujours caractérisé les peuples de votre région, aussi bien dans les zones rurales que dans les grandes cités, ce qu'il faut avant tout c'est qu'ils s'unissent aujourd'hui plus étroitement qu'ils ne l'ont jamais fait auparavant. C'est ainsi qu'ils auront le plus de chance d'obtenir, pour eux-mêmes et pour leurs enfants, cette existence meilleure qui doit être partout le but suprême des efforts de l'homme.

Je vous remercie.

DECLARATION DE M. D.L. UMALI, SOUS-DIRECTEUR GENERAL,
REPRESENTANT REGIONAL POUR L'ASIE ET L'EXTREME-ORIENT

Introduction

Je voudrais, au nom du Directeur général de l'Organisation des Nations Unis pour l'alimentation et l'agriculture, exprimer notre profonde reconnaissance au Gouvernement du Japon, d'avoir invité la FAO à tenir à Tokyo sa douzième Conférence régionale pour l'Asie et l'Extrême-Orient. C'est la deuxième fois que le Gouvernement du Japon est l'hôte de la Conférence régionale de la FAO.

Je voudrais d'abord remercier de tout coeur le Ministère des affaires étrangères et le Ministère de l'agriculture et des forêts, pour les dispositions excellentes qui ont été prises ainsi que pour l'aide et la collaboration qui nous ont été apportées pour organiser cette conférence. Nous sommes reconnaissants à Son Excellence M. Eiichi Nishimura, Premier Ministre p.i., et à Son Excellence M. Tadao Kuraishi, Ministre de l'agriculture et des forêts, d'être venus, malgré leurs lourdes obligations, inaugurer cette conférence, et y prononcer des discours qui vont donner le ton à nos débats.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. J.B.P. Maramis, Secrétaire exécutif de la CESAP. C'est la première fois que le Secrétaire exécutif de la CESAP assiste à la Conférence régionale de la FAO, ce qui montre bien le vif intérêt que cette organisation témoigne à l'heure actuelle au développement agricole.

Je salue chaleureusement l'arrivée de nouveaux membres dans la famille de la FAO; il s'agit de la République populaire de Chine, du Bangladesh et de la République populaire mongole. Bien que la République populaire de Chine n'ait pas été en mesure de participer à la Conférence, je voudrais signaler que son gouvernement est convenu d'accorder à la FAO des facilités pour étudier plusieurs aspects de l'agriculture chinoise.

Le choix du Japon pour lieu de la Conférence revêt une signification particulière pour les pays en développement de notre région, qui ont beaucoup d'enseignements à tirer des progrès socio-économiques qui ont fait du Japon une oasis d'abondance et de prospérité dans la région. L'histoire socio-économique du Japon montre que ce pays ne s'est pas jeté dans l'industrialisation avant de s'être donné pour tremplin une agriculture productive et dynamique, en commençant par une réforme agraire à tous les niveaux, qui a éliminé les pratiques féodales, suivie par une politique de décentralisation du crédit, de la vulgarisation de la commercialisation et des coopératives en faveur des petits exploitants et une politique de la petite entreprise industrielle et commerciale en faveur des travailleurs agricoles sans

terres. Toutes ces activités sont reliées aux grands réseaux des centres régionaux et urbains. Dans son souci de développement agricole, le Japon a cherché à augmenter non seulement la productivité des exploitations, mais aussi la productivité de l'exploitant lui-même. Il y a beaucoup à retenir de l'exemple du Japon qui, sorti des désastres de la guerre avec des ressources naturelles et des capitaux bien réduits, est parvenu à créer une société industrialisée extrêmement moderne à force de confiance en lui-même, d'esprit créateur et de dur travail.

Les deux problèmes les plus angoissants de l'Asie: la pénurie alimentaire et la cherté des aliments.

Après la pauvreté, c'est la pénurie alimentaire et la cherté des vivres qui sont les problèmes les plus pressants de l'Asie. Des millions d'asiatiques connaissent la faim quotidienne. Telle est aujourd'hui la triste réalité dans une région où se concentrent 60 pour cent de la population mondiale; où, en raison d'un accroissement démographique inexorable, les disponibilités de terres par habitant diminuent rapidement; où les sécheresses, les inondations, les typhons renouvellent sans cesse leurs ravages et où le sol est généralement épuisé par la surexploitation et les mauvaises pratiques. Ce problème écrasant ne fera qu'empirer dans les décennies qui viennent si l'on ne prend pas sans délai des mesures efficaces, positives et judicieuses pour parer à ses funestes conséquences. Il est donc absolument nécessaire que les nations en développement et développées se donnent les moyens de prendre des décisions immédiates et d'adopter des mesures à court et à long termes pour remédier de manière décisive à ces disettes alarmantes. Il faut que les nations riches continuent d'assumer la charge humanitaire d'aider à nourrir des millions d'êtres humains qui, pour des raisons indépendantes de leur volonté sont incapables de pourvoir eux-mêmes adéquatement à leurs besoins alimentaires, et qu'elles gardent à l'esprit qu'à long terme, la solution la moins coûteuse consisterait à aider les pays pauvres à renforcer leur capacité de production pour parvenir à l'autosuffisance alimentaire. En même temps il est indispensable que les pays pauvres de la région étudient sérieusement les moyens de mobiliser les vastes ressources humaines de leur secteur agricole pour stimuler, accélérer et par-dessus-tout, soutenir la grande marche vers l'autonomie alimentaire qu'a rendu possible la percée de la technologie agricole.

Le système de réserves alimentaires

Les perspectives mondiales en matière d'alimentation exigent la création d'un nouveau système de réserves alimentaires géré au plan international. Le Directeur général de la FAO, M. A.H. Boerma, a proposé d'instituer une coordination internationale des politiques de réserves alimentaires et cette proposition, avalisée par la Conférence de la FAO en novembre dernier, mérite d'être pleinement soutenue et immédiatement exécutée. Même les pays importateurs sont tenus de prendre des dispositions pour s'assurer des réserves nationales. Il faudra qu'ils fassent des achats pour se couvrir à plus long terme. Cela ne veut pas dire qu'ils doivent emmagasiner ces réserves alimentaires sur leurs propres territoires. Elles peuvent être entreposées dans le pays vendeur mais, pour leur propre sauvegarde, il faut qu'ils acquièrent des titres sur elles. C'est pour la communauté mondiale une obligation humanitaire fondamentale que d'éviter l'apparition de famines dans les pays pauvres fortement peuplés, pour la raison qu'ils ont subi une mauvaise campagne agricole. Au titre de ce système, on instituera un programme spécial d'assistance aux pays en développement pour l'édification des réserves dont ils ont besoin. Etant donné que les besoins alimentaires de la Région deviennent sans cesse plus vastes et plus urgents, il faut prendre des mesures efficaces pour améliorer et régulariser la production alimentaire.

Nécessité d'une stratégie pour améliorer et régulariser les rendements

La Conférence se réunit à un moment crucial du développement des Etats Membres de la Région. La production agricole de la Région avait à peine commencé à se remettre des conséquences des graves sécheresses de 1971/72 que des inondations et des typhons ont éprouvé à nouveau d'importants territoires du Bangladesh, de la Birmanie, du nord-est de l'Inde, de la Thaïlande et des Philippines. Il va sans dire que nous plaignons de tout coeur les victimes des zones dévastées. Bien des territoires de la Région sont particulièrement sujets à ces calamités

naturelles qui entraînent une instabilité prononcée de la production alimentaire. Trop souvent, ces calamités ne sont pas traitées avec le sérieux qui conviendrait. En fait, on se contente généralement de simples palliatifs et, tout au plus, de certaines interventions d'urgence, d'un effet limité et éphémère. On sait parfaitement que certaines régions sont exposées à ces sinistres mais comme ils se reproduisent chaque année on admet qu'ils appartiennent à l'ordre des choses. Il faut que nous établissions une stratégie des zones de sécheresses, d'inondations et de typhons, qui devront être soigneusement délimitées dans chaque pays. En principe, on devrait avoir des plans pour les mauvaises et pour les bonnes campagnes. Dans chaque pays certaines zones sont inondées à peu près tous les ans. Pour ces zones il faudrait mettre au point des programmes de culture qui permettent à la production de ne pas être à la merci des flots au cours des mois où elle est le plus vulnérable.

Ce que l'on peut attendre de nouveaux plans de culture

Les aléas de l'inondation ou de la sécheresse dans la Région appellent des études climatologiques, grâce auxquelles on pourrait prédire ces calamités et lancer des avertissements en temps voulu. Nous pourrions utiliser les renseignements fournis par les satellites météorologiques de la NASA des Etats-Unis. En fixant au plus juste la date des semailles, en choisissant les cultures et les variétés adaptées, nous pourrions traverser sans dommage les périodes difficiles et accroître ainsi la productivité des zones critiques. Pour ce qui est des zones de sécheresse, on sait bien qu'il existe dans les pays de la Région des cultures et des variétés dotées d'une photosensibilité relativement faible et d'une maturation précoce. Avec ces variétés on peut ajuster les calendriers de culture pour s'accommoder de conditions climatiques variables - mousson précoce ou tardive, arrêts prolongés de la mousson, précipitations inadéquates. Il serait nécessaire de créer des stocks appropriés de semences et d'engrais et d'organiser des pépinières collectives pour pouvoir varier les calendriers. Il faut que nous puissions prendre des mesures préventives pour minimiser les conséquences du mauvais temps au lieu de nous borner à appliquer des palliatifs quand la calamité est déjà survenue. En outre, il faudrait que nous puissions apporter des correctifs à mi-temps de la campagne. Dans les zones rizicoles fréquemment éprouvées par les typhons, le calendrier des plantations a une importance extrême. Autant que possible, il faudrait planter à un moment tel que l'épiaison, stade le plus vulnérable de la croissance du riz, ne coïncide pas avec la saison des typhons. Les avantages naturels de l'ensoleillement et de l'égalité du climat doivent être mis à profit pour appliquer des plans de culture qui permettront d'obvier à la monoculture du riz, traditionnelle dans la plupart des pays de la Région. Les récoltes intermédiaires et les récoltes multiples, avec le concours des cultures légumières, et plus particulièrement légumineuses, constituent une autre innovation hardie et indispensable qui aidera à corriger les déséquilibres nutritionnels fréquents dans de nombreuses parties de la Région.

Attention à la dégradation des sols

Quand les disponibilités de terres par habitant diminuent rapidement sous l'effet de l'expansion démographique accélérée, il faut obtenir une production alimentaire plus considérable sur des superficies de plus en plus réduites. Or, une fatalité ironique veut que la demande alimentaire sans cesse croissante détruise souvent les bases écologiques des Etats Membres. La capacité de production vivrière des zones agricoles est compromise par une mauvaise économie des sols. Bien des terres aujourd'hui stériles étaient autrefois verdoyantes et fertiles. La situation est encore aggravée parce que beaucoup de bonnes terres agricoles sont usurpées sans ménagement par les sites industriels, les aires de loisirs, les routes et les lotissements résidentiels; en outre, le déboisement des montagnes est dû, pour une bonne part aux éléments de la population que la pression démographique a refoulés vers les hautes terres où ils s'adonnent à une agriculture de subsistance ce qui entraîne la destruction des bassins versants et expose les bonnes zones agricoles à des inondations plus fréquentes et plus graves. Du coup, ce n'est pas seulement la capacité de production vivrière qui subit des pertes immenses, c'est la superficie agricole productive qui se trouve elle-même réduite. Des siècles de culture traditionnelle sans aménagement convenable des contours et des pentes ont exposé de nombreuses terres à vocation agricole à une érosion prolongée qui les rend impropres à la culture. Des labours minimaux et des paillages pourraient relever considérablement la productivité agricole de ces zones. Il est urgent que le grand public,

et plus particulièrement les autorités et autres responsables, prennent fortement conscience de la dégradation des sols. Aujourd'hui encore, il est possible d'accroître constamment la productivité agricole sans compromettre à long terme la fertilité du sol. Il est également possible de régénérer les terres épuisées si les responsables politiques apportent un appui déterminé aux programmes de régénération. Le souci de régénérer les sols répond à des considérations à la fois utilitaires et humanitaires. Aucune nation ne peut se permettre de négliger cette obligation.

Augmenter les disponibilités d'engrais

On manque actuellement d'engrais et il est probable que les prix continueront à monter même si la production rattrape la demande. Devant la crise énergétique, il faut s'efforcer par tous les moyens de promouvoir des techniques de production alimentaire économes d'énergie et d'engrais. Etant donné qu'il y a actuellement un certain gaspillage d'engrais, il est urgent d'en rationaliser l'utilisation en réglant les doses, en combattant mieux les herbes adventices, en aménageant mieux les eaux, en procédant à des applications fractionnées et en enfouissant légèrement l'engrais. En recourant aux inhibiteurs de la nitrification dans les cas où les pertes par lessivage risquent d'être fortes, on pourrait augmenter l'efficacité des engrais.

La crise de l'énergie contraint les peuples asiatiques à faire appel aux ressources de leur esprit inventif pour découvrir ou redécouvrir des méthodes de production moins coûteuses en énergie, par exemple celles qui utilisent des facteurs de production disponibles sur place et que la plupart des exploitants ont tendance à négliger. Il est temps que nous réapprenions à faire des composts et à utiliser les débris végétaux et les déjections animales pour en faire des fumures organiques au lieu de nous contenter de les incinérer. Il est temps également de recourir à l'art et à la science des engrais verts qui restituent au sol environ 20 tonnes de matières organiques par hectare de culture, et à l'alternance des cultures qui interrompt la prolifération des organismes pathogènes et des ravageurs. Nous devrions utiliser davantage la technique des paillages qui retiennent l'humidité dans le sol, et celle des cultures de couverture qui améliorent l'état physique des sols, étouffent les mauvaises herbes et minimisent l'érosion des sols. Toutes ces techniques traditionnelles engendrent et améliorent la fertilité des sols.

Conservation et emmagasinement de l'eau

Dans beaucoup de pays, cela est bien connu, l'eau est très souvent utilisée de manière inefficace et gaspillée. Dans bien des zones de la Région le gaspillage d'eau se produit en tous les points du réseau de distribution. On dispose de plus d'eau qu'il n'en faut quand on n'en a pas besoin et l'hiver quand il faut faire pousser les cultures, les quantités disponibles sont insuffisantes. Même les zones à forte pluviométrie connaissent des sécheresses saisonnières dues à ce que l'on n'a rien prévu soit pour emmagasiner l'eau, soit pour exploiter des cours d'eau permanents au moyen de l'irrigation par élévation d'eau. Dans chaque zone écologique, il faudrait mettre l'accent sur des plans d'emmagasinement, de conservation et d'utilisation de l'eau. Des techniques appropriées de récolte de l'eau, à l'aide par exemple d'ouvrages permettant d'emmagasiner les eaux de ruissellement, au niveau des petits comme des grands bassins versants, permettent de conserver de grandes quantités d'eau qui seraient autrement perdues sans profit par évaporation, par écoulement dans les cours d'eau et par infiltration. L'aménagement des bassins versants représente un aspect important des plans de développement agricole d'un pays. On sait que les pertes d'eau par transpiration à partir des zones forestières dans les régions semi-arides provoquent une réduction très sensible du débit des cours d'eau. Des recherches récentes ont montré que si l'on arrivait à contrôler efficacement les pertes par transpiration, en utilisant des anti-transpirants de type métabolique ou agissant par réflexion, méthodes qui interfèrent assez peu avec les processus de photosynthèse mais réduisent efficacement les pertes par transpiration au niveau du feuillage, on pourrait accroître les débits des cours d'eau dans les bassins versants. Ce qui importe réellement c'est de trouver le moyen d'obtenir des disponibilités en eau pour l'agriculture au moment voulu. Dans de nombreux pays du monde, des superficies étendues de terres agricoles fertiles pourraient être mises en exploitation pour la production vivrière si l'on pouvait maîtriser convenablement les ressources en eau.

Prévention des pertes de céréales avant et après la récolte

La sécurité alimentaire comporte un élément sur lequel la prochaine Conférence mondiale de l'alimentation mettra l'accent: il s'agit de la prévention des pertes et du gaspillage avant et après la récolte. Il convient de prêter une attention particulière aux pertes qui se produisent en cours d'entreposage à l'exploitation, lors des opérations d'achat et de traitement et pendant les opérations relatives aux stocks de réserve ou stocks-tampons. On a estimé que les pertes en cours d'entreposage représentent pour le moins 10 à 20 pour cent du grain emmagasiné. Les politiques, programmes et activités de la FAO vont donc se concentrer sur la mise au point de systèmes intégrés de lutte contre les ravageurs pour réduire les pertes de cultures alimentaires et commerciales qui se produisent avant et après la récolte.

Améliorer les éléments traditionnels et locaux

Le moment est peut-être venu aussi de ranimer, d'encourager et d'améliorer les méthodes pratiquées dans les exploitations familiales en ce qui concerne l'élevage des animaux de ferme - poulets, canards, porcs, oies, bovins, sans oublier le buffle - car ces méthodes de production minimisent la pollution et assurent une occupation profitable à l'ensemble de la famille paysanne. Contrairement à ce qui se passe avec les méthodes de production commerciale, l'aviculture et l'élevage tels que pratiqués sur l'exploitation ne font pas que l'alimentation animale concurrence la consommation alimentaire de l'homme. Il est regrettable que le canard, qui peut être considéré comme la volaille asiatique par excellence, soit apparemment négligé. Pourtant, le canard peut parfaitement réussir dans des conditions relativement modestes comparées au poulet. En fait, il peut subsister d'une manière semi-indépendante. Il peut même faire son profit des déchets de la ferme et de la cuisine et contribuer ainsi efficacement à l'assainissement des lieux. Il en est de même du porc élevé à la ferme. Il vit des rebuts alimentaires et des résidus de la ferme et de la cuisine qui sont normalement jetés. Plusieurs décennies d'efforts en vue d'introduire en Asie tropicale des races occidentales de bovins et de bétail laitier ne nous ont pas valu le moindre succès. Et pourtant nous avons négligé ce don de Dieu aux peuples d'Asie qu'est le buffle asiatique, si bien adapté et si productif dans notre milieu tropical chaud et humide et résistant si bien aux nombreuses maladies des ruminants. En période difficile, il peut subsister de paille de riz séchée et d'eau uniquement. Son système digestif est de onze pour cent plus efficace que celui de la vache. Animal docile, même les enfants peuvent le mener et s'occuper de lui. Si on le soumet à une analyse de rentabilité en faisant entrer en ligne de compte sa contribution à la vie de la famille paysanne en lait, viande, veaux, engrais, aussi bien que du point de vue de la traction animale, le buffle l'emporte de loin comme le plus efficace et le plus adaptable sur les autres types de bétail, si l'on considère le genre d'alimentation et de soins qu'il reçoit normalement.

Potentialités de l'aquiculture

Nous devons toutefois explorer d'autres possibilités de production alimentaire assez prometteuses dans les conditions asiatiques. L'une de ces possibilités réside dans l'aquiculture. De tous les animaux domestiques, le poisson est le plus apte à convertir les aliments végétaux contenus dans les nappes d'eau naturelles en aliments carnés nutritifs. La Région possède un potentiel immense d'accroissement de la production d'aliments protéiques de qualité grâce à ses étangs d'eau douce, à ses nappes d'eau endiguées ou fermées, à ses eaux saumâtres, ainsi qu'à son aquiculture côtière. Si l'on pense en unités de superficie, l'aquiculture assure une production alimentaire maximale, atteignant des rendements étonnants de 2 000 et même de 4 000 tonnes de poissons à l'hectare et par an si l'on pratique une culture très intensive au moyen par exemple des cages à poissons. Intégrée dans le système agronomique, l'aquiculture fournit en outre au petit cultivateur l'occasion de diversifier sa production végétale et d'exploiter certaines terres qui, sans cela deviennent inutilisables au moment des crues de mousson.

Une nécessité: inventer de nouvelles méthodes de planification et de mise en oeuvre des programmes

Les méthodes classiques de développement empruntées aux économies très avancées de l'Occident n'ont jusqu'à présent pas réussi à engendrer dans la Région le développement agricole qui résoudrait le problème pour nous crucial du déficit alimentaire. C'est une réalité indéniable que le petit exploitant à faible revenu occupe une place prépondérante dans la production agricole en Asie rurale et qu'il en sera très probablement ainsi pendant longtemps encore. Et pourtant, c'est à peine si l'on s'occupe des techniques de gestion des petites exploitations et de la technologie de la production dans ce contexte. Nous devons axer le développement agricole et rural de la région en fonction des réalités culturelles, sociales et traditionnelles de l'Asie rurale. Il semble qu'un examen sérieux et une révision de nos méthodes de planification et de mise en oeuvre des programmes s'imposent. Ne serait-il pas temps de recenser les possibilités de développement que recèlent à cet égard les réalités et les méthodes locales que nous, Asiatiques, avons négligées au bénéfice d'emprunts dont beaucoup ont échoué une fois transplantés en milieu asiatique?

Il est probable que la plupart d'entre nous n'ont pas connu les affres de la faim et de la pauvreté. Cela, c'est le lot du pauvre en Asie. Les malheurs et misères engendrés par les grandes guerres de l'histoire pâlisent à côté de la grande misère et de l'épuisement de millions de gens harcelés par la faim et la misère, ces fléaux dont Indira Gandhi dit qu'ils sont "la pire pollution de l'humanité". Un quart de siècle d'expérience consacré au développement a bien dû nous convaincre qu'il y a quelque chose de cruellement et de fondamentalement erroné dans le processus de développement qui a conduit l'Asie au point où elle se trouve aujourd'hui. Même si l'on tient compte des calamités naturelles contre lesquelles l'homme ne peut rien, même si l'on reconnaît les résultats indéniables obtenus par certains groupes et individus dévoués, les efforts inlassables des gouvernements et des organisations internationales, ce que nous voyons autour de nous en Asie aujourd'hui c'est le spectacle hideux de l'inhumanité de l'homme à l'égard de l'homme - une misère dégradante, un état nutritionnel pitoyable, un gaspillage, un chômage et un état d'agitation intolérables.

C'est sans doute cette situation qui a amené l'économiste Jan Timbergen, lauréat du Prix Nobel, à dire que "la solution aux problèmes du développement n'est pas encore en vue ... nous sommes arrivés à une impasse. Les analyses et les modèles que nous avons utilisés jusqu'à présent pour nous attaquer aux problèmes du développement se sont révélés inadéquats ... une partie des situations réelles a été laissée de côté. Il faut en conclure que les analyses dont nous nous servons ne reflètent pas la réalité de manière authentique... et que les politiques que nous avons fondées sur elles doivent être révisées".

Si nous réfléchissons bien sur l'histoire économique, en relevant les mesures qu'ont prises toutes les nations qui nous ont précédés sur la voie du développement et en réalisant bien que les problèmes et les tensions qu'affrontent la génération actuelle sont plus graves, nous pouvons espérer élaborer une approche beaucoup plus saine et beaucoup plus réaliste à l'égard du développement.

En planifiant le développement, nous devrions nous efforcer tout spécialement d'améliorer les conditions de vie des petits agriculteurs et des pêcheurs, des ouvriers sans terres et des cultivateurs itinérants. Aucune forme de développement ne mérite ce nom si la grande masse de la population est négligée sur les plans économique, culturel et politique, L'élévation de l'homme est notre préoccupation majeure. Il vaut beaucoup mieux développer lentement que d'une manière déséquilibrée, un certain nombre d'individus favorisés devenant cent fois ou mille fois plus riches que les autres tandis que les masses souffrent d'une pauvreté écrasante. La crainte de ralentir le développement si l'on accorde une attention particulière aux producteurs agricoles à faible revenu n'est pas justifiée. Le petit agriculteur est efficace et si on lui permet d'accéder aux facteurs de production et aux marchés, il est capable d'obtenir des résultats à l'hectare aussi bons sinon meilleurs que ceux des gros producteurs. Plusieurs études l'ont démontré.

La FAO essaie actuellement de mettre au point une nouvelle stratégie du développement dans laquelle la grande masse des petits cultivateurs, des paysans, des travailleurs agricoles sans terres serait considérée comme un capital humain. Or, c'est un avoir dont les pays pauvres disposent en abondance. Ce qu'il faut c'est une méthode efficace pour libérer l'enthousiasme,

l'énergie et la créativité de ces hommes. Ceci est réalisable dans le cadre d'un programme d'action consacré aux petits agriculteurs, mis en oeuvre par des groupes travaillant au "ras du sol" dans les villages, donnant au paysan pauvre et à l'ouvrier sans terres la possibilité de participer au processus de planification et de mise en oeuvre, d'acquérir un sens communautaire, de s'identifier à leurs propres programmes et de s'en sentir responsables.

Pour arriver jusqu'aux petits agriculteurs, la FAO met également au point une nouvelle méthodologie de la planification à l'échelon local dans laquelle les plans, politiques et programmes conçus pour les villages, pour une zone agro-écologique ou pour un bassin versant déterminés, sont élaborés sur les lieux mêmes du développement et non dans les bureaux de quelques hauts fonctionnaires de la capitale qui n'ont qu'une idée abstraite des diverses situations. Ce type d'approche donne aux planificateurs la possibilité de s'instruire directement auprès des gens et au contact de la nature. Les programmes sont formulés de manière à assurer aux agriculteurs, aux ouvriers sans terres et aux femmes des possibilités socio-économiques valables. S'il existe dans l'industrie quelque chose qui s'appelle "technologie de la production de masse", il devrait être possible en agriculture d'avoir une technologie de production à l'intention des masses, qui pourvoirait à la formation, à l'organisation et à la mobilisation de ces masses pour les acheminer vers la grande révolution de l'autonomie ou de l'initiative individuelle.

Notre nouvelle stratégie du développement ne devrait pas se situer uniquement sur le plan de l'action, en se privant d'une orientation de pensée. Un pragmatisme trop poussé aboutit très souvent à un affolement de la dernière heure. L'optique utilitaire devrait être envisagée non seulement sur le plan tactique, fonctionnel et opérationnel, mais aussi sur le plan intellectuel dans une perspective appropriée et de grande envergure. Evitons, dans nos programmes d'action, les mesures grandioses ou les projets tape-à-l'oeil. Utilisons des modèles qui se fondent sur une philosophie et sur des principes solides, mais souples et adaptables aux situations locales à l'échelle d'un pays. Des programmes de ce genre ont bien plus de chances d'aboutir s'ils sont élaborés sur le terrain, au coeur des zones de développement plutôt qu'au Siège. Ces programmes devraient être aussi peu doctrinaux, aussi peu stéréotypés que possible mais coller à la réalité, aux besoins et aux aspirations réelles des villageois. Balayons les recommandations toutes mâchées pour le compte des bénéficiaires.

J'aimerais évoquer ici les réactions que mes collègues et moi-même avons reçues à nos modestes tentatives en vue d'expérimenter cette méthodologie qui vise à susciter une pensée et une action sur le terrain même en ce qui concerne la promotion du petit agriculteur. Certains pays ont déjà commencé à affecter des ressources à des programmes de promotion de la paysannerie; d'autres ont été incités à le faire. Je m'intéresse particulièrement à la recherche d'ajustements et d'innovations institutionnels appropriés. Dans cette tâche, et dans celle aussi qui consiste à trouver des ressources complémentaires pour les producteurs à faible revenu, les pays développés et les institutions internationales de financement auront sans doute à faire preuve de hardiesse et même de non conformisme en matière de politiques d'assistance.

L'alimentation, synonyme de pouvoir

Il n'est pas question que l'accroissement notable de la production alimentaire puisse remédier au chômage et au sous-emploi et améliorer ainsi les revenus des ruraux pauvres. L'alimentation joue aussi un rôle important dans la limitation de la croissance démographique. Dans les pays pauvres de la Région, le contrôle de la population peut ne pas donner de résultats dans des délais donnés et prévus, car l'expérience a démontré que les motivations essentielles pour limiter la taille de la famille résidaient dans un niveau de vie raisonnable, des approvisionnements alimentaires suffisants, une réduction des taux de mortalité infantile, une meilleure éducation et des services sanitaires satisfaisants. Le déficit alimentaire constitue une menace pour la stabilité politique. Nous sommes tous conscients, j'en suis sûr, qu'un homme affamé est un homme irrité. Quand l'estomac proteste, la société conteste. Nous connaissons des gouvernements qui ont été renversés parce que les masses n'avaient pas à manger. Il faut bien réaliser que la nourriture est aussi un levier du pouvoir.

Conclusions

Cette Conférence régionale se tient en un moment crucial, alors que les Etats Membres éprouvent une réelle anxiété devant la gravité de la pénurie alimentaire et les résultats décevants des stratégies modernes de développement, notamment pour le petit agriculteur et l'exploitant marginal, "ces pauvres diables qui luttent pour survivre", comme les appelle Mc Namara.

J'espère de tout coeur que nos délibérations, éclairées par nos expériences respectives et par notre sagesse, permettront de faire entendre la voix de l'Asie et du Pacifique, en quête d'un monde meilleur et plus sain pour la Région.

DECLARATION DE M. G. BULA HOYOS
PRESIDENT INDEPENDANT DU CONSEIL DE LA FAO

Monsieur le Président, Messieurs les ministres, Monsieur le Directeur général adjoint, Messieurs les délégués, Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un grand plaisir que d'assister parmi vous à cette Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient, région que je visite pour la première fois.

L'Asie-Extrême-Orient est l'une des régions les plus importantes pour la FAO, tant par le caractère des pays qui la composent que par la manière traditionnellement active et efficace avec laquelle les représentants de ces Etats prennent part aux activités de notre Organisation.

Lors de la session extraordinaire que le Conseil a tenue au mois de juillet dernier, les représentants de l'Asie et de l'Extrême-Orient ont joué un rôle particulièrement remarquable, notamment en ce qui concerne l'objet principal de cette réunion qui était le problème des engrais, produits d'intérêt capital pour les pays de la Région, les uns à titre d'importateurs et de consommateurs, les autres à titre d'exportateurs.

Vous voilà réunis aujourd'hui, à moins d'un mois et demi de la Conférence mondiale de l'alimentation. Je suis sûr qu'au cours de vos débats, vous aurez présents à l'esprit les objectifs de cette importante réunion. En novembre dernier, la Conférence de la FAO a formulé quelques recommandations touchant cette Conférence que l'Assemblée générale des Nations Unies était sur le point de convoquer. Nos gouvernements, en exprimant leurs opinions, ont posé les jalons nécessaires pour que la FAO puisse contribuer aux travaux qui ont précédé cet événement, dont nous attendons et espérons tous beaucoup. La FAO et toutes les instances internationales qui s'occupent du problème alimentaire mondial ont reconnu que la situation empire de jour en jour. Par moments, nous reprenons courage quand on nous annonce de bonnes récoltes dans telle région ou tel pays. A mon avis cependant ces nouvelles et ces éléments conjoncturels doivent être considérés comme purement occasionnels. Ce qui est fondamental c'est de poser des bases solides et durables pour qu'à l'avenir aucun pays du monde, aucun être humain, si humble qu'il puisse paraître, ne soit exposé à la menace de souffrir de la faim, à une époque comme la nôtre où nous sommes témoins des découvertes fantastiques et des progrès prodigieux de la science, depuis la maîtrise des espaces extra-terrestres par l'homme jusqu'aux armements les plus perfectionnés et les plus coûteux.

La Conférence de la FAO a déjà reconnu que "la solution du problème alimentaire mondial ne peut se trouver dans le seul secteur agricole mais doit être envisagée dans le cadre plus large du développement". Ce problème comporte de multiples aspects, dont certains débordent la compétence de la FAO.

En conséquence, il est peut-être opportun de rappeler à la présente Conférence régionale, à laquelle sont représentés des pays jouissant d'une grande influence et d'un grand prestige dans le monde, que les gouvernements réunis à la FAO ont affirmé ceci: "la Conférence mondiale de l'alimentation ne constituera un progrès marquant que si la communauté internationale manifeste la volonté politique de prendre des mesures décisives pour régler le problème alimentaire mondial".

J'en viens maintenant à un fait important qui s'est passé au début de l'année dernière et qui a un rapport direct avec la Région: je veux parler du retour de la Chine à la FAO. A ce nouveau stade, la participation de cette grande nation - qui fut parmi les fondateurs de la FAO - renforce considérablement le caractère d'universalité que le Directeur général a essayé d'imprimer à notre Organisation. Cette Conférence régionale est la dernière que la FAO tiendra en 1974 en ce qui concerne les pays en développement, bien qu'en fait elle se déroule dans ce pays développé et puissant, accueillant et attrayant qu'est le Japon. Je me suis trouvé très à mon aise et très heureux à Tokyo; j'ai pu y admirer les progrès sensationnels réalisés par ce pays et apprécier en même temps les manières aimables, généreuses et cordiales des Japonais.

Permettez-moi, Monsieur le Président, d'exprimer par votre intermédiaire mes plus cordiales salutations à tous les honorables représentants des gouvernements réunis pour cette Conférence. Sans aucun doute, les résultats de vos débats vont apporter des orientations utiles et nouvelles pour la politique et les programmes de la FAO dans la Région.

Une amitié personnelle me lie à M. Umali et j'ai une grande admiration pour l'excellent travail qu'accomplit notre Sous-Directeur général et Représentant de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient. Munis de vos sages conseils, lui-même et ses collaborateurs redoubleront d'efforts pour que les activités que la FAO mène en faveur des justes et légitimes aspirations et intérêts des Etats Membres de la Région, soient toujours plus constructives et bénéfiques.

Je vous suis très reconnaissant, Monsieur le Président, de m'avoir accordé la parole. Au nom du Conseil de la FAO, j'exprime à tous ceux ici présents mes vœux les meilleurs et les plus sincères pour la réussite de cette Conférence.

RAPPORT DU COMITE TECHNIQUE

Le Comité technique de la douzième Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et l'Extrême-Orient a tenu sa session du mardi 17 septembre au vendredi 20 septembre 1974.

La session a été ouverte par M. D.L. Umali, Sous-directeur général de la FAO et Représentant régional pour la Région Asie et Extrême-Orient. Le Sous-directeur général a souhaité la bienvenue aux délégués et observateurs et a remercié en leur nom et au nom du Directeur général de la FAO le Gouvernement du Japon de son hospitalité généreuse et des moyens qu'il a mis à la disposition de la réunion.

Dans un bref exposé liminaire, le Sous-directeur général a expliqué que, pour la première fois, la Conférence régionale allait être précédée d'une réunion d'un Comité technique dont le rapport serait examiné la semaine suivante, au niveau politique, par la Conférence régionale.

Le Sous-directeur général a rappelé que cette innovation en matière de procédure a été décidée conformément à la recommandation formulée par la Conférence régionale à sa onzième session (New Delhi 1972), au paragraphe 189 de son rapport, dans les termes suivants: "Pour la bonne exécution des tâches d'examen et de formulation du programme, il faut laisser aux gouvernements, avant de soumettre les choix définitifs aux responsables politiques qui ne peuvent participer à la Conférence que pour peu de temps, le temps de préparer convenablement les dossiers avant la Conférence et d'examiner le programme d'un point de vue technique pendant celle-ci ou immédiatement avant. On pourrait donc envisager de réunir à cette fin soit des groupes de travail avant la Conférence, soit des comités pendant la session même".

Les Etats Membres de la Région ont réitéré cette proposition au cours de réunions officielles tenues par ceux de leurs délégués qui participaient à la Conférence générale de la FAO réunie à Rome en novembre 1973.

Le Sous-directeur général a déclaré que la Conférence régionale se tiendrait donc en deux temps: a) séances d'un Comité technique, du mardi 17 septembre au vendredi 20 septembre et, b) séance plénière, du lundi 23 septembre au vendredi 27 septembre. A l'issue de sa session, le Comité technique présentera, par l'intermédiaire de son Président, un rapport couvrant tous les points de son ordre du jour, à la Conférence régionale réunie en séance plénière. Cette dernière sera donc saisie d'une évaluation documentée et réfléchie, de caractère technique, qui lui permettra de prendre, sur les questions étudiées par le Comité technique, des décisions de portée politique.

En outre, la séance plénière examinera (du point de vue régional et du point de vue des pays) certains autres problèmes d'ordre politique découlant des nouvelles propositions de portée mondiale présentées par le Directeur général concernant la sécurité alimentaire mondiale, l'ajustement agricole international et l'instauration d'un Nouvel ordre économique international. La séance plénière entendra également un exposé sur la Conférence mondiale de l'alimentation. Le Sous-directeur général a conclu cette brève allocution en formulant des vœux pour le succès des travaux du Comité.

Election du Président et des Vice-présidents

Le Comité technique a élu les membres de son bureau:

Président:

M. Soegeng Amat
Sur proposition du Japon.
appuyée par Fidji

Vice-présidents: I

M. H.R. Arakeri
Sur proposition du Népal.
appuyée par la Thaïlande

II

M. Abdul Rahaman bin Pilus
Sur proposition du Bangladesh,
appuyée par la Nouvelle-Zélande

Le Comité a nommé Rapporteur M. Ernest Abeyratne de Sri Lanka.

Ordre du jour de la session

Le Comité a adopté pour Ordre du jour la liste de questions proposées à son examen par le Secrétariat:

- Point V.13 DD2 : Examen critique de milieu de décennie
- Point VI.14 Problèmes hydriques dans l'agriculture, notamment utilisation de l'énergie.
- Point VI.15 Accroissement et régularisation de la production dans les zones non irriguées
- Point VI.16 Promotion des petits producteurs en vue de leur participation à l'accroissement de la production
- Point VI.17 Approche intégrée du développement agricole et rural.
- Point VII.18 Programme et activités de la FAO dans la Région Asie et Extrême-Orient.

Le Rapport du Comité technique, tel qu'adopté par la Plénière, constitue les paragraphes 88 à 176 du présent rapport.

